



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



ANTIQUITÉS

HISTORIQUES ET MONUMENTALES

A VISITER

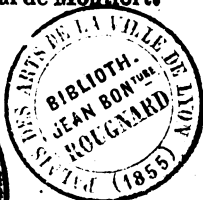
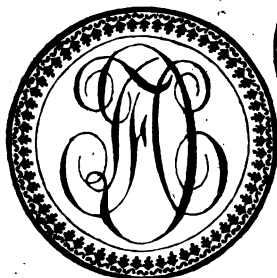
DE MONTFORT A CORSEUL, PAR DINAN,

ET AU RETOUR, PAR JUGON,

AVEC ADDITION

Des Antiquités de Saint-Malo et de Dol;
étymologies et anecdotes relatives à chaque
objet;

PAR M. POIGNAND, Juge au Tribunal de Montfort.



A RENNES;

CHEZ DUCHESNE, LIBRAIRE, RUE ROYALE,

1820.



DE L'IMPRIMERIE DE COUSIN-DANELLE, A RENNES.

A Monsieur

**MIORCEC DE KERDANET, *Avocat à Rennes,*
*auteur de la Biographie bretonne.***

Monsieur,

DEPUIS la rédaction de mes Notes itinéraires pour le voyage que nous avons projeté, afin de visiter toutes les antiquités de Corseul et de ses environs, sans courir le risque d'en oublier sur notre passage, je viens de lire, dans le n.º 110 du Censeur européen, sous la date du 19 de ce mois, un article ainsi conçu : (Journal de Brest).

« On vient de découvrir à Corseul (Côtes-du-Nord) une
» maison souterraine parfaitement conservée. Elle a cin-
» quante pieds de long, et est construite en petites pierres
» carrées : les appartemens sont conservés. On y a trouvé
» des bustes, de belles médailles et des porcelaines ».

J'avais lu aussi, dans le Moniteur universel, n.º 97, sous la date du 6 de ce mois, un autre article :

« M. de Verigny, préfet de l'Indre, fait faire avec soin
» des recherches sur les *Voies romaines* qui existent dans
» ce département. Il en a découvert des vestiges importants
» sur plusieurs points, et particulièrement dans la forêt
» entre la ville de Châteauroux et la commune de Brives.
» Cette route, dont on voit des fragmens intacts, se dirige
» d'Argenton vers Bourges. Elle venait de Brest (1) et

(1) C'est une erreur : *Brest* n'existait pas alors, et n'était qu'un petit village peu important avant 1631, qu'il y fut creusé un port et

» allait à Lyon, servant ainsi de communication entre l'Armorique et les provinces rhénanes ou les routes alpines.

» M. de Verigny est secondé dans cette investigation par M. de Limay, ingénieur en chef des ponts et chaussées pour le département de l'Indre. Les mémoires fournis par ces Messieurs ont été remis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

» Il n'est pas seulement intéressant, sous le rapport des antiquités, de retrouver ces *Voies romaines*; il faut y voir d'autres avantages, etc.».

De pareilles relations, publiées dans les deux journaux, m'ont fait présumer qu'elles pourraient déterminer d'autres curieux que nous et nos amis, à entreprendre le même voyage pendant la belle saison qui se prépare. C'est pourquoi je me décide, dans ce moment opportun, à faire imprimer mon opuscule : il pourra, mieux que dans tout autre tems, se trouver agréable et utile aux voyageurs, en leur servant de Cicerone.

Je vous le fais en conséquence passer de nouveau, dans l'état où vous me l'aviez renvoyé le 26 mars dernier, parce

fondé un établissement maritime par les soins de Louis XIII et de son ministre Richelieu.

La direction de cette *Voie romaine* passe aussi à environ trois lieues de distance au nord de Brest, et semblerait plutôt indiquer pour terme *Port Liocan* (*Portus Stallicanus*).

Au surplus, cette route n'est point une trouvaille. Il y a longtemps qu'elle était connue. Les romains la nommaient, *Via lumona*, du latin *lucus*, c'est-à-dire, route transversale ou diagonale. C'est celle que les bas-bretons appellent dans leur langue *hend-Ahès*, et que l'on croit assez généralement avoir été faite, ou du moins réparée, par *Attius*, préfet des Gaules, depuis 427 jusqu'à 447, qu'il évacua le pays et y rappela les bretons d'outre-mer, lorsqu'il lui fallut marcher contre *Atila*, qui venait envahir l'empire romain, à la tête de sept cent mille Huns.

que mes occupations ne me permettent pas de le retoucher et de le mettre plus au net. J'y ai seulement ajouté un petit nombre de notes marginales, pour explication plus ample, d'après vos observations et celles de quelques autres amis. J'espère que vous ne me refuserez pas la complaisance de diriger l'impression et d'en corriger l'épreuve, pour le celtique sur-tout, que vous entendez, et que peut-être le prote n'entendra pas. Les fonctions judiciaires dont je suis chargé, et d'autres fonctions administratives que des circonstances viennent de m'imposer momentanément, ne me laissent pas le loisir d'y aller donner moi-même mes soins.

Il me semble que le format portatif d'un in-8.^o, avec le texte en plus gros caractère et les notes au bas des pages, en caractère plus petit, serait à préférer. Néanmoins, je m'en rapporte à vous là dessus, ainsi que sur le nombre d'exemplaires que vous croirez convenable de tirer. Ce sera une occasion d'essayer, à peu de frais, par cette petite brochure, le goût du public sur ma façon d'observer et de décrire. S'il s'en montre satisfait, j'ai en porte-feuille des compositions plus importantes et plus étendues que je pourrai ensuite quelque jour lui donner.

Agréez mes protestations de reconnaissance, ainsi que celles du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-affectionné serviteur,
et ami,

Montfort, 23 avril 1820.

POIGNAND.

P. S. Mon intention est que vous fassiez imprimer ma lettre en tête du cahier, auquel elle servira d'introduction, et que vous y laissiez subsister ma dédicace, si vous voulez bien l'accepter.

AVERTISSEMENT.

In tenuitate copia.

C'est une épigraphe qui convient, sous plus d'un rapport, à cette brochure; elle renferme, dans quelques pages, l'indication d'un grand nombre d'antiquités historiques, rassemblées sur un petit espace de terrain, et que l'on peut se procurer la satisfaction de visiter dans un très-petit voyage.

Le cadre étant resserré, j'ai resserré les détails, et les ai, pour ainsi dire, pressés les uns sur les autres. J'écrivais pour l'utilité d'une société particulière d'amis, curieux de pareilles recherches, et qui devaient observer les choses par eux-mêmes avec plus de capacité que moi. Je n'ai usé que de mes réminiscences locales pour soumettre ces matières à leur disquisition. Mon objet n'était pas de les endoctriner, mais de leur servir de guide.

Quand j'ai appris qu'il venait d'être fait à Corseul des découvertes nouvelles, dans le genre de celles d'Herculanum et de Pompeia, il m'a paru que mon itinéraire pourrait devenir d'une utilité plus générale. Beaucoup d'autres personnes que les amis, pour lesquels j'avais écrit, seront infailliblement décidées, par cette circonstance, à faire aussi ce petit voyage d'agrément et d'instruction historique. J'ose me flatter que quiconque l'aurait entrepris, sans être muni de mes notes indicatives, ne manquerait pas d'en avoir bien du regret, quand il viendrait ensuite à les connaître.

L'imperfection du style me paraît de bien peu d'importance en une pareille composition, et en conséquence, lors

même que j'aurais eu plus de tems, je ne me serais guère occupé de le soigner davantage : c'est principalement des choses qu'il s'agit.

Au surplus, je me propose de faire laisser, à la fin de chaque paragraphe, quelque peu de papier en blanc, pour que les voyageurs qui observeront après moi puissent y insérer leurs notes personnelles. Ce sera le moyen de suppléer à ce que ma mémoire ne m'aurait pas rappelé avec une parfaite exactitude, et d'ajouter, dans une vérification plus scrupuleuse des objets, tout le complément nécessaire à cette indication improvisée de nos antiquités locales.



BIBLIOTHÈQUE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

§ INTERPOLÉ. (1)

MONTFORT,

CANNE MIRACULEUSE.

LA ville de Montfort, désignée maintenant par le nom de la plus grosse des deux rivières qui viennent se joindre sous ses murs, était désignée, avant la révolution de 1789, par le nom de *Montfort-la-Canne*; mais elle l'avait été précédemment par le nom de *Montfort-de-Gaël*, et plus anciennement encore par le nom latin *Monsfortis*. Un autre surnom lui avait été imposé en 1793; mais il n'est pas nécessaire de le rappeler, parce qu'elle l'a conservé trop peu de tems pour qu'il en reste beaucoup de traces, ni dans les bibliothèques, ni dans les archives.

(1) Ce paragraphe devrait faire suite à celui de Montfort; mais ne m'étant décidé à le faire imprimer qu'après l'impression de l'autre terminée, je me suis vu forcé de le placer ici, en le distinguant seulement par une pagination particulière.

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

Ce fut la même chose à cette époque dans presque tous les endroits de la France.

Le surnom de *la Canne* lui fut donné à cause d'une canne sauvage prétendue miraculeuse, qui venait faire son pèlerinage le jour de la fête Saint-Nicolas, et entraît quelquefois dans l'église au milieu de la procession (1).

Je n'en avais point parlé dans ce petit recueil, attendu que, de même que celui-ci, mon paragraphe sur Montfort n'a même été ajouté qu'après coup, par les raisons que j'en donne, et qu'il ne reste plus rien de monumental à observer au sujet de cette canne. Néanmoins, elle a été en sculpture, avec quatre ou cinq petits, au pied de la statue de Saint-Nicolas,

(1) La procession se faisait autour de l'église, et l'église était bâtie à côté de la douve de première enceinte dont je fais mention au § 1.^{er} Cette douve traversait la cour de l'hospice où l'on a fait un vivier, et communiquait avec l'étang par la ruelle de la *Couaille*, qui a été comblée. C'était par là que les cannes venaient de l'étang faire leurs couvées dans les herbages dont cette douve était probablement remplie. Le bruit de la procession pouvait bien par fois en dénicher quelqu'une, et faire les petits halbrans se fourvoyer de côté et d'autre, même jusque dans l'église : leur mère devait naturellement voltiger aux alentours, jusqu'à ce qu'elle pût parvenir à rassembler ses petits ainsi dispersés.

sur le maître-autel de l'église ; elle a été en peinture sur les vitraux coloriés aux fenêtres de la même église, ainsi qu'en broderie d'or sur la bannière et sur les ornemens qui servaient dans la solennité du jour : ceci est de mémoire d'homme, et je l'ai vu moi-même.

L'église de Saint-Nicolas ayant été vendue et démolie en 1798, la statue du saint patronal a été transférée dans l'église de Saint-Jean ; mais la bourse qu'il avait pendue au bras, le baquet rempli de petits enfans qu'il avait à ses pieds, et la canne avec ses cannetons, se trouvent maintenant perdus. Quoi qu'il en soit, il m'a été persuadé que l'historique de cette canne ne serait point ici hors de place, et je l'ai ajoutée d'autant plus facilement qu'il me suffit d'en prendre l'extrait sur une autre composition où je l'avais fait entrer.

Après le fameux arrêt de Conflans, rendu en 1341, qui adjugea le duché de Bretagne à Charles de Blois, comme mari d'une fille descendante du frère aîné, au préjudice de Jean de Montfort, frère cadet du dernier duc, et qui alluma cette terrible guerre de vingt-trois ans, terminée par la mort de Charles de Blois à la bataille d'Auray, en 1364, la plupart des villes de la province avaient plus ou moins

souffert. Celle de Montfort, à cause de son voisinage de Rennes, centre des opérations, se trouvait une des plus maltraitées ; outre cela, l'histoire apprend que le connétable du Guesclin fut ensuite envoyé en Bretagne par le roi de France Charles V, avec une armée, pour confisquer la province, sous prétexte de l'alliance du duc avec les anglais, en 1372 ; qu'il s'empara de Rennes, et qu'il poussa de suite à *Montfort* et à *Gaël*. Cette dernière place, qui était alors assez importante, pour avoir attiré les forces du connétable, fut prise et rasée de fond en comble : l'on n'y voit presque plus rien qui puisse donner une idée de son ancienne consistance. Montfort résista, mais ses fortifications furent très-endommagées. Le roi les fit réparer, afin d'y établir garnison, quelques années après, et rendit à cet effet une ordonnance que l'on trouve dans l'histoire, sous la date du 11 mars 1376. Ce fut alors qu'arriva le miracle de la canne.

Les réparations s'exécutaient par corvées féodales auxquelles on voit, dans les états particuliers de cette époque, figurer toutes les communes du ressort, qui semble avoir été plutôt resserré qu'agrandi par la révolution ; car la commune de Saint-Gilles, qui en est

distracte aujourd'hui, en faisait alors partie. C'est de cette commune que se trouva la canne⁽¹⁾. Une jeune fille du nombre des corvoyeuses, dont le nom n'est pas indiqué, fut séduite

(1) Le pays de notre héroïne virginale est indiqué dans un cantique rédigé à cette époque. Si c'est le Saint-Esprit qui l'inspira, il lui plut de communiquer à l'auteur plus de zèle que de talent : quoi qu'il en soit, je vais en donner les paroles, et quant à l'air, il m'a toujours été inconnu :

« Une fille du bourg de Saint-Gilles,
» Des plus belles et des plus gentilles,
» Un dimanche la matinée
» Par les soldats fut enlevée.

» Lui ont lié si dur les veines
» Qu'elle ne peut avoir son haleine,
» Et l'ont, malgré tous ses efforts,
» Conduite au château de Montfort.

» L'officier la voyant venir
» De joie ne pouvait se tenir :
» Faite-la monter dans ma chambre;
» Nous dînerons tantôt ensemble.

» A chaque marche qu'elle montait,
» Son pauvre cœur soupirait :
» C'est donc ici la belle chambre
» Où il faut que mon dieu j'offense.

» Le capitaine assura bien
» Que son dieu n'offenserait point ;
» Qu'il lui donnait son cœur pour gage,
» Et la prendrait en mariage.

ou enlevée par le commandant de la place. Elle alla, de gré ou de force, se loger avec lui dans la grande tour qui vient d'être réparée, et qui sert maintenant de prison ; mais aussitôt le bruit courut que cette fille s'étant vouée à Saint-Nicolas, sous l'invocation duquel venait d'être bâtie une église, en 1334, et qui était alors dans toute la première ferveur des pèlerinages et des *ex voto*, il s'était opéré un miracle. Par ce moyen, le mécontentement fut apaisé, et même le scandale dissipé : la fille passa pour avoir été transformée en canne et s'être sauvée intacte, en s'envolant par la

» Oh ! Monsieur, permettez-moi donc

» Que je fasse mon oraison.

» Elle a prié Dieu, notre Dame,

» Et Saint-Nicolas, d'être canne.

» Quand la prière fut achevée,

» En canne elle a pris sa volée ;

» Elle s'envola par une grille

» Dans un étang plein de lentilles.

» Quand le capitaine vit cela,

» Tous ses soldats il appela :

» Ont bien tiré cinq cents coups d'armes ;

» N'ont jamais pu toucher la canne.

» Le capitaine au désespoir

» Ne veut rien entendre ni voir ;

» Ne veut plus être capitaine ;

» Dans un couvent se fera moine »

fenêtre de la tour sur l'étang de Montfort, qui n'a été desséché qu'en 1761, et qui forme maintenant les prairies que l'on voit sur les bords de la petite rivière, immédiatement au-dessous de la grande tour.

L'on remarqua dès lors sur l'étang, parmi les nombreuses cannes dont il était habituellement couvert, une canne qui était, ou parut, quelque peu différente des autres. Toutes les années suivantes, au retour des cannes sur l'étang, l'on ne manquait pas de faire la même remarque; le peuple accourait de toutes les communes environnantes, pour assister à la

La date de l'enlèvement n'est pas indiquée dans le cantique, mais il est évident qu'on ne saurait la remonter au-delà de l'époque que je lui assigne. La poudre à canon, inventée par le moine Schwart, n'est presque pas plus ancienne. L'on n'en fit d'abord usage en France qu'avec le canon, et ce fut à la bataille de Créci, en 1346 : l'*arquebuse* ne fut imaginée que long-tems après. C'est au siège d'*Arras* qu'en fut fait le premier essai connu, en 1414. Aussi le cantique ne dit point que ce fut l'arme dont se servirent les soldats. Le procès-verbal constatant l'*arquebuse* crevée était postérieur à la métamorphose de la fille en canne. Ce double miracle a été attesté par des auteurs très-graves, tels que d'*Argentré*, *Chassanée* et autres : il a obtenu croyance plénrière pendant plus de trois cents ans.

procession de Saint-Nicolas , qui avait lieu le 9 mai (1) de chaque année , et lorsque la canne ne jugeait pas à propos de se mêler dans cette procession , l'on allait la reconnaître sur l'étang et lui rendre des hommages. Certain jour qu'il

(1) Le calendrier met la fête de Saint-Nicolas au 6 décembre, comme jour de sa mort; mais le 9 mai est fêté comme le jour où ses reliques furent transférées de la ville de *Myre*, en Asie, dans la ville de *Barry*, en Europe. La procession se faisait à cette époque, qui est celle de la ponte et des couvées des cannes.

Il est naturel aux mères, même les plus timides, de ne pas abandonner leurs petits dans le danger : c'est ce qui a fourni à l'ingénu Lafontaine les beaux vers suivans, ignorés de peu de personnes :

« Quand la perdrix

» Voit ses petits

» En danger, et n'ayant qu'une plume nouvelle,

» Qui ne peut fuir encor par les airs le trépas,

» Elle fait la blessée, et va trainant de l'aile,

» Attirant le chasseur et le chien sur ses pas, etc. »

La même remarque avait été faite plus de quinze cents ans avant par les bardes ou druides, dans leur poème de Dargo, traduit par le Tourneur, d'après Macpherson, comme suit :

« Il demeura comme la femelle du coq de bruyère,
 » lorsque, sans être aperçu, le chasseur s'approche de
 » ses petits; elle dit promptement à ses petits de fuir,
 » d'aller cacher leur tête dans la mousse, et détourne
 » le danger sur elle-même, jusqu'à ce qu'ils soient en
 » sûreté, etc. »

y avait beaucoup de monde sur la chaussée de l'étang, en admiration de la canne, un mécréant qui vint à passer armé d'une *arquebuse* se moqua de la crédulité des spectateurs, et tira sur la canne miraculeuse.... Son arme lui creva dans la main !.....

Procès-verbal fut dressé de cet événement comme d'un second miracle bien avéré, et c'est ce qui contribua le plus à mettre le premier en crédit. Ce procès-verbal était en effet le seul qui pût mériter quelque confiance, et opérer quelque persuasion parmi les nombreux procès-verbaux d'autres miracles qui composaient une grosse liasse de papiers que j'ai vue aux archives de la municipalité. Je crois que cette liasse, qui avait été prêtée à des particuliers pendant la révolution, a été détruite ou perdue; car je l'y ai fait chercher depuis, et elle n'a point été trouvée. Tous les autres procès-verbaux qu'elle contenait n'attestaient rien autre chose si ce n'est qu'à différentes époques une canne avait été vue marcher devant la procession, et quelquefois même se fourvoyer dans l'église avec ses petits, ou voltiger autour de l'église. Il est sur-tout d'observation que la canne processionnelle était toujours une couveuse qui avait des cannetons à protéger.

Les petits passaient pour les enfans de la fille , non ceux qu'elle avait faits , mais ceux qu'elle aurait dû faire.

L'apparition n'avait pas lieu tous les ans dans la procession , mais seulement à quelques époques rares et éloignées , pendant un espace d'environ trois siècles (1). Le dernier procès-verbal qui l'a constatée était du 10 mai 1645. Il avait été rédigé par M. Eustache Lemoyne ,

(1) Quelques personnes , qui raisonnent comme le chan- tre *Evrard* de Boileau , et ne veulent point se fatiguer à rien approfondir , parce qu'elles en savent toujours assez pour jeter à terre ce qui les embarrasse , ont expliqué la chose en supposant que le clergé d'alors apprivoisait une canne sauvage.... Mais comment aurait-il eu la persévérance de le faire , à différentes époques , pendant environ trois cents ans ? Comment le prestige ne se serait-il pas découvert ? Comment la canne apprivoisée aurait-elle repris son caractère sauvage , pour voltiger par dessus l'église , et disparaître tout-à-fait aux yeux des spectateurs ? Il ne me semble pas douteux que le clergé d'alors partageait la crédulité publique de bonne foi , et n'employait aucune supercherie. Les anciens ont eu des fables , et même de pieuses fables , dans un tems où les paraboles et les allégories étaient le goût dominant ; mais quand on se donnera la peine de les examiner dans leur origine , et que , sans s'arrêter à l'opinion vulgaire , l'on voudra *rerum cognoscere causas* , l'on verra presque toujours que ces prétendues fables couvrent un fond de vérité.

sénéchal du comté de Montfort, et inséré sur le registre d'audience de cette juridiction. Son analyse est que quelques personnes s'étant présentées la veille pour entrer dans l'église, entre les six et sept heures du matin, auraient vu une canne sur la plus haute marche de la porte principale, suivie de halbrans; qu'il sortit beaucoup de peuple de l'église, et que la canne s'envola; que cinq halbrans entrèrent dans l'église, et que la canne fut vue par plusieurs fois prendre son vol au-dessus de ladite église, comme à dessein d'y entrer.... Tous les autres procès-verbaux, à l'exception de celui du fusil crevé, ne portaient pas sur des faits plus concluans. Les officiers civils de l'ordre judiciaire ou administratif, qui les avaient rédigés, n'attestaient point non plus *avoir vu*, et se bornaient seulement à consigner en actes authentiques des déclarations de témoins amenés devant eux après chaque événement.

La tradition rapporte que, vers l'an 1750, feu M. de la Bastie, évêque de Saint-Malo, prélat dont la mémoire se conserve dans le diocèse comme de l'un des plus pieux et en même tems des plus instruits qui aient occupé cet évêché, ayant examiné toutes les pièces relatives à l'histoire de la canne miraculeuse, lors

d'une visite diocésaine, dit en rendant ces pièces : « Quoi ! Messieurs, vous n'avez que cela ? » C'est bien peu de chose que votre canne ». Depuis ce tems la croyance, qui s'était déjà beaucoup affaiblie parmi le peuple, ne fut plus aucunement ranimée par le clergé.

Cependant, il entra dans la relation du miracle que la canne, voltigeant autour de l'appartement où elle était enfermée, y aurait gravé sur une pierre l'empreinte de ses pattes. Ce que l'on faisait passer pour empreinte des pattes de la canne miraculeuse étaient, selon toute apparence, des griffes d'un certain animal employé en torsade, pour ornement, sur la tablette de cheminée de la chambre du premier étage de la grande tour. Je n'y en ai du moins jamais vu d'autre depuis plus de quarante-cinq ans que j'y suis entré pour la première fois, et c'est le seul monument relatif à cette histoire qu'il soit aujourd'hui possible d'examiner.

ANTIQUITÉS

HISTORIQUES ET MONUMENTALES

A VISITER

DE MONTFORT A CORSEUL, PAR DINAN,

ET AU RETOUR, PAR JUGON,

AVEC ADDITION

Des Antiquités de Saint-Malo et de Dol, Étymologies et
Anecdotes relatives à chaque objet.



§ I.^{er}

MONTFORT.

COMME j'avais d'abord rédigé ce petit itinéraire pour des habitants de Montfort et pour quelques amis, qui connaissaient suffisamment les antiquités remarquables de cette ville, je n'avais pas cru devoir insérer là dessus aucune indication. Maintenant que je destine à

2

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

un plus grand nombre ce mémorial particulier, j'y ajoute que l'on peut observer, à Montfort, *la Motte* du château, absolument pareille à celles de Lehon, de Corseul, de Rieux, d'Auverné, de Montgomery, etc., tant en France qu'en Angleterre, par-tout où la tradition rapporte avec quelque vraisemblance qu'aient séjourné les romains. Ils affectaient toujours de reproduire, autant qu'il leur était possible, leur montagne du Capitole. Ceci est tout différent des simples tertres tumulaires.

L'on peut examiner aussi à Montfort les anciens *Thermes* (1), consistant en deux bassins

(1) Nous n'avons conservé, en France, l'usage de ce mot, que pour désigner des bains sanitaires; mais les romains s'en servaient pour désigner des bains d'agrément, et c'était chez eux un besoin de luxe qu'ils se procuraient autant que possible. Agrippa, beau-père de l'empereur Tibère, en avait fait construire pour le public, quelque tems avant la naissance de Jesus-Christ, au nombre de cent soixante-dix. Ce nombre fut encore augmenté dans la suite, et s'est élevé à plus de huit cents pendant les trois siècles postérieurs. L'on y récitait des poèmes, l'on y contait des nouvelles, l'on s'y entretenait de choses agréables et divertissantes; ensuite, l'on s'y faisait frotter le corps avec des huiles et des parfums.

La description de ces thermes, ou bains artificiels,

côntigus, d'environ douze toises de longueur et six toises de largeur chacun, bâtis en pierres de taille et pavés en dessous, situés sur le bord de la rivière de *Garun*, dans un jardin à l'orient de la ville. Il ne s'en trouve point d'autres en Bretagne, si ce n'est à Carhaix.

L'on peut remarquer la perfection de l'architecture du cintre et des deux colonnes du portail d'entrée, à la cour du château, où ces restes subsistent encore; la grande tour servant de prison; les restes des murs qui joignent cette tour du côté du nord, leur solidité et le poli de leur parement après tant de siè-

porte qu'ils consistaient en vastes bâtimens, qui renfermaient un bain pour les hommes et un pour les femmes; qu'ils étaient couverts, et recevaient le jour par la toiture; que chaque bassin où l'on se baignait était environné d'un reposoir où ceux qui voulaient se baigner attendaient qu'il y eût place dans l'eau; qu'il y avait des canaux pour faire venir l'eau et pour la faire écouler, après qu'elle avait servi; que le fond des bassins était pavé de carreaux de marbre ou de pierres de diverses couleurs, et qu'enfin le tout était construit avec une extrême solidité. (*V. André Baccius, liv. 7, de thermis, imprimé à Venise en 1577*).

Presque toutes ces particularités m'ont paru reconnaissables encore, malgré les ravages des siècles, dans les bains de Montfort dont je fais ici mention, et c'est

cles ; les portes de la ville , qui fermaient à triples portes en bois , avec herses en fer et pont-levis : ce qui est encore reconnaissable , sur-tout à la porte du côté de Rennes. Les trois tours du côté de l'ouest , qui sont aussi construites d'une grande solidité ; enfin , l'enceinte primitive de l'ancienne ville , avant qu'elle fût réduite à son enceinte actuelle , par la destruction qu'elle éprouva en 1198. Des vestiges de cette première enceinte se retrouvent dans une douve , au-delà des jardins , vers l'ouest ; dans une autre douve proche l'église , vers le nord , et dans un autre bout de douve , au-dessous de la cour de l'hôpital , vers le sud-est de la ville.

Peut-être même que la destruction de cette

ce qui me les a indiqués. Si je me suis trompé à cet égard , ce sera chose à constater par des observations plus éclairées que les miennes. Ce qu'il y a de certain , c'est que ni les gaulois , avant la conquête des romains , ni les francs , qui ont succédé aux romains , n'ont pratiqué l'usage d'établissemens pareils. Les gaulois , sous la direction des *druïdes* , qui étaient non seulement leurs prêtres , mais aussi leurs médecins , connaissaient la propriété des eaux sanitaires , mais ils s'en servaient en *portion* , *lotion* , ou *ablution* , à certaines fontaines qui avaient des qualités propices pour leurs différentes maladies : par exemple , pour quelques-unes , des sources ferrugineuses ; pour d'autres , des sources sulfureuses ; pour d'autres ,

enceinte remonté à l'année 1091 ; car les chroniques bretonnes portent que, dans cette année, Montfort fut saccagé, *Monsfortem fractum*. c'était sans doute à l'occasion de la guerre que se faisaient *Alain* et *Eudon*, pour leur partage. Les historiens qui ont supposé que Montfort avait été construit à cette époque ont commis une erreur, en prétendant corriger le texte de la chronique, par la substitution du mot *factum* à celui de *fractum*. C'est ce que j'ai démontré dans un autre ouvrage ; mais l'espace ne me permet pas de m'étendre ici, à cet égard, dans une plus longue explication.

des sources alumineuses, etc. — Cette dernière qualité passait pour être celle de la fontaine de Saint-Méen, et était par eux employée contre la galle. (*V. Roch-le-Bailly, Singularités de la Bretagne, p. 185, imprimées en 1578*).

Ce pourrait bien être l'origine des pèlerinages aux fontaines, qui devinrent superstitieux, et furent combattus comme tels par les ministres du christianisme, après que le druidisme fut détruit. Les pèlerins ont encore conservé l'habitude de boire de l'eau et de se laver aux fontaines qui sont près des églises et chapelles où ils vont en voyage, pour obtenir guérison de quelque maladie ou infirmité.

BÉDÉE.

La Motte. Le capitaine Tremereuc, chef d'une troupe de ligueurs, vint y camper pour attaquer la ville de Montfort, qui était dans le parti du roi; mais il en fut débusqué dans une sortie qui eut lieu le 15 janvier 1597. Quelques personnes ont cru que c'était le capitaine ligueur qui avait élevé cette motte pour lui servir de retranchement; mais elle est mentionnée dans des titres bien antérieurs à cette époque. Il est donc certain qu'il ne fit que profiter de cette position, et tout porte à croire qu'elle serait plutôt l'ouvrage des troupes d'Alain de Dinan, qui avait aussi campé dans cet endroit lorsqu'il vint attaquer Montfort, qu'il prit et détruisit en 1198, à l'exception du château, qui lui résista, et qui forme toute la ville actuelle.

Néanmoins, il est à observer que, d'après le témoignage de M. de la Tour-d'Auvergne et de plusieurs autres écrivains, les camps des armées gauloises étaient de forme carrée, à la différence des camps des armées romaines, qui étaient de forme ovale. Or, celui dont il est ici

question semblerait avoir été plutôt ovale que carré. Quoi qu'il en soit, l'on peut penser avec assez de vraisemblance qu'après la conquête des romains, dont la domination dura pendant cinq cents ans, les gaulois ont bien pu en imiter la manière de camper et de se retrancher. Il n'est sur-tout pas douteux qu'ils avaient le même usage d'élever une montagne artificielle pour y placer la tente du commandant, afin qu'il pût mieux découvrir les mouvemens de ses troupes, et ceux des troupes ennemies. Quand il était tué dans le combat, on l'enterrait sur cette montagne artificielle, sous sa tente, à neuf pieds de profondeur, de crainte que son tombeau, en lieu déclos, ne fût violé par les bêtes carnassières. C'est l'origine de ce qu'on appelle *tertres tumulaires*, dont on voit un grand nombre en France, et dans lesquels on a trouvé des ossemens et des armures d'anciens guerriers.

BÉCHEREL;

Petite ville anciennement close et fortifiée, dont le nom celtique est composé du mot *bec*, qui signifie pointe, et du mot *herel*, qui signifie rapide. Sa situation topographique confirme parfaitement cette étymologie. Elle est sur une pointe escarpée, où l'on ne peut monter ni en voiture ni à cheval, excepté par des routes qui ont été applanies pour arriver à ses portes. L'on y voit des jardins dans lesquels il faut descendre suspendu à des cordes, comme les couvreurs sur les toits des maisons. Ces jardins sont fertiles et d'une précocité étonnante pour le climat. Les alentours de la ville offrent des points de vue qui s'étendent jusqu'à huit lieues d'horizon. Ce qu'elle a d'historique consiste dans quatre sièges soutenus, l'un en 1168, l'autre en 1183, le troisième en 1363, et le quatrième en 1374. C'est à cette dernière époque qu'on répara ses fortifications, qui ne l'ont pas été depuis. Leurs restes peuvent donner une idée de l'architecture d'alors.

EVRAN,

Commune rurale, à un myriamètre de Bécherel, sur la route de Dinan. Le clocher a été rebâti en 1770, avec assez de soin et de dépense. C'est le pays natal du célèbre Beaumanoir, chef des bretons qui vainquirent les anglais à la bataille des Trente, entre Josselin et Ploërmel, en 1351, et de cet autre Beaumanoir, qui soutint à Nantes un combat judiciaire contre Tournemine, en 1386; mais leur château, rebâti à la moderne, n'offre plus aucune trace d'antiquité remarquable.

Entre le bourg d'Evran et la ville de Bécherel se trouve la lande où fut conclu, le 12 juillet 1363, entre Charles de Blois et Jean de Montfort, un traité pour partager la province de Bretagne, et terminer ainsi la guerre qu'ils se faisaient; traité qui fut ensuite rompu. Leurs armées respectives étaient en présence, rangées en bataille, et prêtes à en venir aux mains. Je crois que la lande a été afféagée depuis et défrichée; de sorte qu'il n'y reste plus de vestiges reconnaissables du double campement qu'on y avait établi à cette époque.

Au-dessous du bourg , vers Dinan , passe la rivière de Rance , à laquelle doit venir se joindre le canal que l'on creuse maintenant pour une navigation intérieure de Redon à Saint-Malo , par Rennes. Il pourrait être curieux d'examiner le tracé ou les travaux qui existent au point de jonction. L'affluence du nouveau canal grossira la Rance , et occasionnera peut-être la submersion du port de Dinan et du faubourg de Lehon , par le reflux des grandes marées d'équinoxe , à moins que le curage et l'élargissement du lit de la rivière ne soient capables de parer à cet inconvénient (1). Pour

(1) C'est peut-être ce danger , pour Dinan et pour Lehon , de trop grossir le cours de la Rance , qui a empêché d'exécuter le grand et utile projet du célèbre Vauban , pour y amener les eaux du *Couesnon* , depuis Pontorson , par Saint-Georges-de-Grehaigne , Dol , Rozlandrieux et Châteauneuf. Ce projet aurait eu le triple avantage d'économiser une forte partie des dépenses pour l'entretien des digues de Dol , d'augmenter la salubrité et la fertilité d'une grande étendue de pays des plus productifs , par le dessèchement de ses marais , et enfin d'ouvrir un nouveau moyen de commerce entre la Bretagne , la Normandie et le Maine. Il y en aurait maintenant un quatrième , qui consisterait à augmenter le volume des eaux du nouveau canal auquel on travaille , et qui est menacé d'en manquer pendant une grande partie de l'année. Cet ancien projet doit se retrouver aux bureaux du Gouvernement.

(19)

se faire une idée de cet inconvénient à craindre, il conviendra d'aller voir, un peu au-delà du port de Dinan, le passage de la *courbure*, où l'on a été obligé de *barrer* la rivière et de lui ouvrir un cours détourné, depuis que la mer a fait une invasion d'environ deux lieues, sur la côte septentrionale, au commencement du VIII.^e siècle.

DINAN,

Ville ancienne, dont les historiens ne font connaître ni le fondateur ni l'époque de la fondation. Ils ont pourtant recueilli à cet égard toutes sortes de fables traditionnelles, ainsi que sur la plupart des autres particularités, prétendues historiques, dont ils ont rempli à la hâte leurs gros *in-folio*, pour les vendre au poids de l'or, par spéculation sur l'empressement que tout le monde avait de se procurer des livres, au moment de la découverte de l'imprimerie. Ce qui paraît certain, c'est que cette ville n'existait pas avant la conquête des romains, puisqu'elle n'est mentionnée ni dans leurs relations, ni sur leurs cartes géographiques : elle n'a pas non plus été bâtie par eux, durant les cinq cents ans qu'ils ont occupé le pays, parce que son nom ne se prête à aucune étymologie qui dérive de la langue latine. Ce même nom ne permet pas davantage de croire qu'elle ait été fondée par les français, parce qu'il n'exprime l'idée d'aucune chose dans leur langue. Il reste donc pour uniquement probable que sa fondation appartient aux celtes,

qui revinrent d'Angleterre fonder le royaume de Domnonée, en Bretagne, après l'expulsion des romains, vers le milieu du V.^e siècle. Ceux-ci y rapportèrent leur langue, que le long séjour des romains avait presque entièrement fait oublier au pays, et elle continua de s'y parler dans toute la Bretagne, haute et basse, plus de quatre cents ans après.

Il y aurait quelques raisons de présumer que cette ville aurait été bâtie par Nominoë, pour la substituer au château de Lehon, ouvrage des romains, qui se trouvait apparemment dégradé par le tems ou par les guerres, et dont il donna les matériaux aux moines de Lehon, afin d'en construire leur couvent, en 850. Du moins est-il vrai que le nom de la ville est d'étymologie celtique, ainsi que *Dinard*, autre promontoire sur la même rivière, vis-à-vis de Saint-Servan; et *Dinault*, promontoire des montagnes de Ménéhom, sur le bord de la rivière d'Aune, à une lieue au-dessous de Châteaulin, en Basse-Bretagne. C'est le même nom, qui a été mal lu par les différens compilateurs des vieux manuscrits, ou qui a été corrompu par la prononciation. Il vient du mot *dīnaou*, celtique, équivalant à peu près au mot latin *proclivis*, et qui ne peut se rendre

exactement en français que par ces expressions *pente en casse-cou* (1). L'aspect de la ville de Dinan, pris du bord de la rivière, de même que celui des deux autres endroits dont je viens de parler, ne laisse aucun doute à ce sujet.

Les murs et les tours de cette ville sont absolument de la même forme que ce qui reste aujourd'hui de la ville de Montfort, dont le nom *Monfortis* annoncerait une étymologie romaine. Ce qu'il y a de certain, et ce que toute personne reconnaîtra, en y faisant quelque peu d'attention, c'est que l'architecture des murs et des tours de la ville de Dinan est d'une exécution bien moins parfaite que celle de Montfort (2).

Le château de Dinan est dans la ville, au

(1) Il y avait en effet, dans la partie des murs de la ville qui a été abattue pendant la révolution, du côté de la rivière, une tour qui portait le nom de Tour du *casse-cou*.

La rue qui descend directement de la ville au port s'appelle *Jarsual*, du celtique *jarsval*, forte descente.

(2) Soit pour objet de comparaison, ce qui reste à Montfort du portail d'entrée de la cour du château, la grande tour, les murs de première construction, au nord de la ville, le jambage oriental de la porte du faubourg de Coulon, etc.

coin du sud-ouest ; il est grand et beau , mais n'est pas ancien : c'est Louis XIV qui l'a fait bâtir en 1690. Il a un chemin souterrain que la tradition populaire suppose communiquer au château de Lehon. La vérité est qu'il n'aboutit qu'à deux ou trois portées de fusil de distance, du côté du sud-ouest, dans la vallée de Cocherel. J'y suis entré autrefois du côté du château, mais je n'y ai pas avancé fort loin. Je présume que ce chemin souterrain est uniquement ce qu'on nomme *poterne*, ou porte de secours, comme il y en a d'à peu près semblables à la *Cité*, ou château de Saint-Servan.

Lehon, faubourg de Dinan, offre aux amateurs d'antiquités les restes d'un vieux château de construction romaine, bâti sur un monticule artificiel, et destiné jadis à loger le commandant de la légion préposée à la garde de la rivière de Rance : son nom est dérivé du latin *legio*, et il n'existe là dessus aucune contradiction. Il y avait, sur le sommet du monticule, un palais d'habitation flanqué de huit grosses tours liées ensemble par des murs latéraux. L'on voit encore quelques parties des murs et des tours, mais ce n'est probablement rien de ce que les romains y avaient bâti ; car, dès l'année 850, Nominoë en donna les matériaux

aux moines de Lehon, pour édifier leur couvent, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Il fut rebâti à une autre époque inconnue. On le voit démolir une seconde fois, en 1169, d'après un traité conclu entre Louis-le-Jeune, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre. Enfin, il avait été rebâti pour la troisième fois, à une époque également inconnue, puisque Raoul de Coëtquen y commandait encore pour le duc Jean V, en 1402. Quelques-unes des murailles qu'on y verra sont peut-être plus anciennes que cette dernière époque; mais elles ne sont pas plus nouvelles. Leur architecture, comparée à celle de Montfort, prouve aussi suffisamment qu'elles n'ont pas conservé leur primitive origine.

Il est une des tours de l'encoignure du nord par laquelle on descend dans un souterrain. C'est ce qui avait persuadé au peuple qu'il existait une communication souterraine entre ce château et celui de Dinan. Au pied de ce même château venait aboutir une voie romaine qui conduisait au château de Montafilan, *Monsfilani*, bâti sur un pareil monticule artificiel, dans la commune de Corseul. L'on trouve encore quelques traces de cette voie romaine au-dessus du village du Saint-Esprit,

dans la commune de Quéver, proche Dinan, et cette voie se retrouve beaucoup mieux encore dans la commune de Corseul, qu'elle traverse en passant la rivière d'Arguenon, et se dirigeant vers Saint-Brieuc. Une autre voie pareille vient croiser celle-ci à Corseul, et l'on en trouve des traces sur plusieurs communes dans la direction de Vannes.

Le couvent et l'église des moines de Lehon, bâtis avec les matériaux provenus de la démolition du château qu'avaient construit les romains, dès le commencement de notre ère, pourraient offrir aux antiquaires attentifs quelques sculptures, ou quelques inscriptions, comme celle qui se trouve à l'un des jambages de la porte Mordelaise, à Rennes. L'église Saint-Sauveur, à Dinan, offre aussi, sur quelques-uns de ses piliers, des inscriptions qui sont dites, dans le Dictionnaire historique d'Ogée, n'avoir pu être lues, à cause de la singularité de leurs caractères.

Le château de la Garaye, à un kilomètre de distance au nord-ouest de Dinan, est célèbre par l'hôpital qu'y entretenait à ses frais Monsieur Claude-Toussaint MAROT, décédé en 1755, propriétaire de la terre de la Garaye, homme de naissance, ami de l'humanité et de

l'étude. Il fit imprimer deux ouvrages de sa composition, relativement à l'art de guérir, dont il s'occupait plus spécialement, et exigea à sa mort d'être enterré sans faste au bas du cimetière de Taden, sa paroisse, plutôt que dans un tombeau de marbre possédé par sa famille à Dinan (1). J'ai vu son château il y a environ quarante-cinq ans, et n'y ai rien aperçu alors de remarquable que la façade, ornée de sculptures en pierres de grès, de différens animaux de grandeur naturelle. Plusieurs avaient été dès lors abattus, parce qu'ils menaçaient de tomber sur la tête des passans. Le château

(1) Il était fils de Guillaume-Toussaint Marot, gouverneur des ville et châteaux de Dinan et de Lehon, et de dame Jeanne-Françoise de Marbeuf. Il avait servi dans les mousquetaires, et était le rival d'escrime du fameux chevalier Riou-des-Gravelles, auquel le gouvernement avait défendu de se battre en duel sans se nommer préalablement trois fois. Une anecdote de sa vie, publiée par l'abbé *Cathenos*, apprend qu'il leur est arrivé de se battre ensemble sans avantage réciproque. Lors de son mariage avec mademoiselle de la Motte-Picquet, fille d'un simple greffier au Parlement, il avait acheté une charge de conseiller au Parlement de Bretagne, dont il se défit, pour consacrer tout son tems et sa grande richesse au soulagement des pauvres et au traitement de leurs maladies.

lui-même était ébranlé de toutes parts, et je présume qu'il pourrait être maintenant assolé. Tout ce que l'on pourrait donc y trouver se réduirait à quelques fragmens de ces vieilles sculptures dans des tas de décombres. Elles sont du genre qu'on appelle gothique, et ne me semblent pas remonter au-delà du XII.^e ou du XIII.^e siècle.

La fontaine des eaux minérales est célèbre par le concours des étrangers qui s'y rendent chaque année au mois de juin, même jusque d'Angleterre. Elle est située sur la même ligne que le château de la Garaye, aussi à un kilomètre de distance de Dinan, mais au nord-est. Le local est pittoresque, et n'offre par ailleurs rien de curieux, sur-tout pour des antiquaires.

Quant aux murs et aux fortifications de la ville de Dinan, il est grand tems de les visiter si l'on veut en reconnaître encore quelque chose; car ils ont été presqu'entièrement démolis depuis trente ans, pendant le cours de la révolution, savoir : du côté d'orient, pour faire *le chemin neuf*, qui conduit au port, et des autres côtés, par des empiétemens autorisés ou tolérés, en faveur des propriétaires des maisons et jardins qui s'y trouvaient adjacens. Les administrateurs de cette époque

ont eu sans doute en vue d'accroître et d'embellir leur ville ; mais dans ce dessein , très-
louable , ils ont aussi détruit une vieille architecture curieuse pour des antiquaires , par ses
formes et son mode d'exécution. Je fais ici
cette remarque dans l'intérêt des autres monu-
mens d'architecture antique qui peuvent en-
core rester debout quelque part que ce soit.

QUÉVER.

C'est une petite commune rurale à une demi-lieue de Dinan, du côté de l'ouest, sur le grand chemin de Jugon. Le nom *Quéver* est d'étymologie celtique, et signifie champ ou terre labourée. L'on y trouve le village du Saint-Esprit, que quelques historiens supposent avoir été le premier emplacement de la ville de Dinan, mais sans aucune vraisemblance : c'était seulement le passage de la voie romaine qui conduisait de Lehon à Corseul, et il y avait probablement des habitations avant que la ville de Dinan fût bâtie. Le nom de ce village pourrait dériver du latin *spira*, à cause des détours de la voie romaine en cet endroit, pour suivre les sinuosités de la montagne.

Il ne s'y trouve rien à explorer qui mérite qu'on aille le visiter, si ce ne sont, aux environs, les traces de cette voie romaine, que l'on retrouvera beaucoup plus apparentes et mieux conservées dans la commune de Corseul. Le château de *la Brosse* n'est plus, depuis long-tems, qu'un amas de ruines qui an-

(30)

noncent d'anciennes fortifications, mais qui n'ont rien d'historique, soit qu'il n'y ait pas donné lieu, soit que les faits n'aient pas été recueillis.

CORSEUL;

L'une des plus grandes communes rurales de l'ancien évêché de Saint-Malo, à deux lieues et demie de distance ouest-nord de la ville de Dinan. L'on ne peut guère douter que ce ne soit dans ce lieu, ou du moins dans ses environs, qu'ait été jadis la capitale de l'un des sept peuples qui se partageaient le territoire de l'Armorique. Ce peuple est marqué sur les cartes géographiques romaines, et désigné dans les Commentaires de César, sous le nom de *curiosolites*, *cursolites* et *corsulites* : Pline les nomme *cariosuelites*. Toutes ces variétés de dénominations prouvent que le nom a été mal lu par les différens compilateurs qui se sont occupés à compulser les vieux manuscrits, douze ou quinze cents ans après leur composition, pour en faire un corps d'histoire.

Ce qu'il y a de certain, c'est que cet endroit est un de ceux de toute la province de Bretagne où l'on retrouve le plus de monumens d'antique architecture (1). L'on en a tiré de

(1) Quand cette notice a été rédigée, je n'avais pas

vieilles tuiles pour faire tout le ciment qui a servi à la construction des murs de Saint-Malo, et pour peu que l'on creuse à cinq ou six pieds, dans un espace d'environ une lieue carrée, l'on y découvre quelques fondemens d'édifices d'une forme et d'une solidité extraordinaires.

La première exploration à faire en venant du côté de Dinan, est celle de la tour dite du *Tréfort*, à demi-lieue avant d'arriver au bourg de Corseul. Cette tour, dont il ne subsiste plus que quelques faibles restes, passe généralement, et sans contradiction, pour être de construction romaine. Son nom pourrait dériver du latin *trifurca*, parce qu'elle aurait été divisée en trois branches (1). C'est une chose à vérifier sur le lieu, s'il est encore possible de la reconnaître. Les romains l'auraient nommée *turris trifurca*, et les français auraient rendu la même idée par la traduction tour du Tréfort.

encore connaissance de la découverte d'une maison souterraine annoncée dans le *journal de Brest* et dans le *Censeur européen* du 19 avril 1826, qui mentionnent des bustes, des médailles et des porcelaines dont l'antiquité pourrait remonter à dix-huit cents ans.

(1) C'est à peu près de cette manière qu'est bâti le fort dit *espagnol*, situé commune de Crach, proche Aurai, qui passe aussi pour ouvrage des romains.

Après avoir examiné cette antique tour, il faut chercher la voie romaine qui conduit à un temple octogone situé à un kilomètre de distance, au sud-est de l'église de Corseul. Ce temple, indiqué sur les cartes géographiques des romains sous le nom de *fanum Martis*, temple de Mars, offre encore à la vue des restes de murs de plus de trente pieds d'élévation. La voie romaine qui y aboutit depuis le château de Lehon, se prolonge par Plancoët, sur les communes de Saint-Alban et de Morieux, jusqu'à Iffiniac, près Saint-Brieuc, et même encore à deux lieues au-delà, vers Quintin. Elle est recouverte de terre en quelques endroits, mais on la retrouve à peu près de quart de lieue en quart de lieue, bombée et pavée à trois rangs de pierres les unes sur les autres, et large de trente-six à quarante pieds.

Une autre voie romaine vient tomber sur celle-ci, et aboutir également à Corseul, du côté de Jugon⁽¹⁾, d'où l'on en retrouve pareil-

(1) L'on y trouve une colonne itinéraire avec inscription romaine, au bourg de Languenan, et une autre colonne itinéraire encore plus remarquable sur le bord de la même voie, commune de Saint-Méloir, proche la ville de Jugon.

lement des traces de distance en distance, sur différentes communes, jusqu'aux approches de Vannes. Elle est connue sous le nom de Chemin de l'*Estrac*, bombée, à quatre ou cinq pieds d'élévation au-dessus du sol, et pavée aussi à trois rangs de pierres les unes sur les autres; mais elle n'est large que de vingt à vingt-quatre pieds. C'est vraisemblablement d'où provient l'étymologie de son nom, par corruption du latin *via stricta*, voie étroite, et par opposition à la précédente. Néanmoins, elle aurait pu être nommée ainsi d'après les celtes rentrés lors de l'expulsion des romains, du celtique *stread*, chemin de roulage (1).

Avant d'aller jusqu'au temple de Mars, en venant du côté de Dinan, il conviendra peut-être d'arrêter au bourg de Corseul, pour en examiner l'église et les alentours. Elle passe pour avoir été bâtie des débris de quelque grand édifice, à cause que l'on voit dans ses murs, à différens endroits, des tronçons de

(1) C'est peut-être de ce dernier mot qu'est dérivé le nom de *strata publicæ*, donné aux grands chemins dans les anciennes lois françaises, ainsi que celui qui se donne encore de nos jours aux éclaireurs envoyés en avant, pour explorer les routes par où doivent passer les armées, et que l'on appelle *batteurs de strade*.

colonnes aussi gros que les piliers qui forment les ailes du chœur. Au bas du clocher, dans un trou de seize pouces carrés, est une inscription qui n'a point encore été déchiffrée.

Hors de l'église, dans le cimetière, dans les jardins et dans les champs des environs, il y a en terre, et quelquefois au-dessus de la terre, des vestiges d'anciens bâtimens de toutes sortes de formes. L'on verra particulièrement un pilier octogone, fait d'une pierre tombale de cinq pieds de long, large et épaisse de trois pieds : elle porte sur un de ses côtés les restes d'une inscription latine de laquelle on a cru jusqu'à présent avoir déchiffré quelques mots qui seraient tout-à-fait inintelligibles. Voici ceux que l'on peut bien comprendre :

D. M. S. (1)

*SILICIA..... afrika eximiâ pietate filium
secuta, hîc sita est. Vixit an. 65. C. N. Ja-
nuarii. Us. fil. posuit.*

(1)

D.	M.	S.
<i>Deis</i>	<i>manibus</i>	<i>supremis.</i>

Aux souverains Dieux mânes.

Cette dédicace, en style lapidaire, ne laisse aucun doute que la pierre n'ait couvert le tombeau d'une personne morte dans la religion polythéiste des anciens romains,

Cela veut-il dire que ce monument a été érigé par le fils à sa mère, ou par la mère à son fils ? On ne saurait l'apprendre bien positivement, puisqu'une partie des mots qui devraient l'expliquer n'est pas intelligible, et que probablement il y a des mots qui manquent tout-à-fait. La conjecture que j'ose hasarder, comme ayant quelque vraisemblance, c'est que cette pierre recouvrait le tombeau d'une dame romaine nommée *Silicia*, de la famille consulaire des *Silii*, dont l'un avait épousé *Mesalina*, femme de l'empereur *Claudius*; que cette famille pouvait être descendue de Scipion l'africain, et se faire gloire d'en rappeler le souvenir dans ses inscriptions; que cette dame aurait été la mère de L. J. *Silanus* Torq., et l'aurait suivi dans un honnête exil où il aurait été envoyé à Corseul. Ce qu'il y a de certain, c'est que la famille *Silanus* descendait de l'empereur *Auguste*, et causait tant d'ombrage aux descendants de l'empereur *Claudius*, qu'ils eurent toujours soin de l'éloigner de la cour, et même ils en firent périr successivement tous les membres. Le *Silanus* dont je crois qu'il s'agit ici perdit la vie par les ordres de l'empereur *Néron*, au mois de juin de la même année 65 de notre ère, sans qu'il soit dit comment ni en

quel endroit : c'était une famille que l'autorité voulait éteindre et faire oublier. Dans cette supposition, il n'aurait survécu à sa mère que d'environ six mois.

Après avoir examiné les antiquités ci-dessus indiquées, même un puits creusé dans le roc, et recouvert d'une pierre ronde de sept pieds de diamètre, percée au milieu d'un trou rond de dix-huit pouces, il faudra s'avancer jusqu'à demi-lieue au-delà du bourg, pour visiter les restes du château de Montafilan, que je suppose avoir pris son nom du latin *Mons Silani*. Ce château était bâti sur le sommet d'un monticule artificiel, comme ceux de Montfort et de Lehon. Il doit y avoir encore deux grandes tours entières, ainsi que quelques portions d'autres tours et demi-tours qui défendaient l'approche du fossé. Les démolitions que l'on y peut remarquer annoncent une étendue immense, et des retranchemens inexpugnables avant l'invention de l'artillerie. L'on y trouve aussi des orifices de plusieurs souterrains en différentes directions. Dans le milieu de la cour est un puits remarquable par sa profondeur, par sa largeur, et par la beauté des pierres de taille qui forment le parois intérieur. Les autres particularités seront à observer et à noter sur le lieu.

Je demanderai ensuite à mes compagnons de voyage la permission de nous détourner un peu, pour aller visiter le château de la *Caulnelaye*, qui est à peu de distance du même côté. Ce n'est pas qu'il y ait quelque chose à examiner dans le genre antique (1); mais il appartenait à un ancien camarade de classe et ami de mon père, qui m'y a mené plusieurs fois passer les petites vacances, tandis que j'étais écolier au collège de Dinan. Je n'ai pas eu occasion d'y retourner depuis plus de quarante-cinq ans, et je regretterais de passer aux environs sans voir les changemens qu'il aura pu subir. C'est le séjour que j'y ai fait qui me met à lieu d'écrire cette notice.

D'ici on se rendra à Plancoët, et l'on retrouvera la voie romaine qui conduisait de Lehon à Saint-Brieuc, ou du moins à cet endroit qui est indiqué sur les cartes géogra-

(1) Le château de la Caulnelaye est néanmoins digne de mémoire, en ce qu'il a été le patrimoine de *Marie-Angélique-Silvie MAROT*, sœur de M. de la Garaye, qui, après la mort de M. du Breil-Pontbriand, son mari, dont elle avait dix enfans, renonça au monde aussitôt leur éducation faite, et se consacra au service des malades pauvres, dans l'hôpital de Josselin, qu'elle fonda et où elle est morte en 1732.

phiques des romains sous le nom de *Roginea* (1). Nous ne suivrons pas cette route dans son prolongement, et nous arrêterons à examiner l'abbaye de *Nazareth*, qui est sur une montagne vis-à-vis de Plancoët, à l'orient de la rivière d'Arguenon. Ce n'est pas encore que cette abbaye ait rien d'antique, puisqu'elle n'a été fondée qu'en 1648, en faveur des moines dominicains; mais le site est pittoresque et offre la vue de la mer, quoiqu'il se trouve environ deux lieues de distance.

Il y a aussi des souvenirs historiques attachés au nom et à l'emplacement de l'abbaye de *Nazareth*, qui sont beaucoup plus antiques; mais ce n'est pas ici le lieu d'en rapporter tout le détail : seulement, j'observerai que le terrain avait antérieurement appartenu à d'autres moines qui l'avaient quitté pour se réfugier à *Lehon*, où *Nominoé* leur fit bâtir un couvent, en 850, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et que ces moines de *Lehon* avaient conservé dans la commune de *Corseul* des dîmes pour lesquelles

(1) *Roginda*. Il m'a été fait à ce sujet une objection qui a exigé une réponse trop longue pour la renfermer dans une simple note, et j'en ai formé un paragraphe particulier, que l'on trouvera ci-après sous le n.° 12.

ils eurent un procès, décidé à leur avantage par le duc Geffroy, en 1184. Cela fait présumer que ce peut bien être l'endroit du collège des druides que devait avoir le peuple curiosolite, avant la conquête des romains. Ceux-ci y auraient substitué un temple de Mars, auquel aurait succédé un couvent de moines, puis ensuite une église paroissiale, ainsi qu'il a été fait par-tout ailleurs.

Dans cette supposition, le nom Nazareth pourrait dériver du celtique *lazarés*, qui signifie tuerie, égorgement, à cause que les druides y auraient été tués par les romains, lorsqu'ils eurent pris la ville principale des corseulites.

Les celtes rentrant dans le pays après l'expulsion des romains, et y rapportant d'abord leur religion druidique, auraient donné le nom de *Lazarés* à cette montagne. Enfin, pour détruire la dévotion qu'ils auraient eue à ce lieu, il y aurait été fixé un couvent de moines et bâti une église, lors de l'introduction du christianisme : l'on aurait même converti en Nazareth le nom de Lazarés, afin d'en faire oublier l'origine superstitieuse. C'est une marche qui a été suivie presque par-tout, et dont on trouve une multitude d'exemples, lorsqu'on prend la peine d'approfondir cette matière. L'abbé Déric

ne le dissimule pas dans son Histoire ecclésiastique de Bretagne. Il dit que l'on faisait bâtir des monastères « dans le pays où siégeait le » centre de l'erreur, parce que la conversion » entière ne pouvait s'y opérer ni acquérir de » stabilité que par une longue résidence de » saints et vigilans ouvriers; l'on plaçait des » croix sur les fontaines miraculeuses, et l'on » substituait le *nom* de quelque saint, pour » faire oublier la superstition. L'on a aussi substitué des fêtes du christianisme aux fêtes » précédentes, pour les faire oublier ». (*Voy. tom. 4, p. 557, 561, 567, etc.*).

Au bas de la montagne de Nazareth coule une rivière dont le nom est incontestablement d'étymologie celtique, *ar' guen' aoun*, qui signifie à la lettre la blanche rivière. La mer y reflue, et amène des navires de soixante à quatre-vingts tonneaux, jusqu'au centre de la petite ville de Plancoët, vis-à-vis de Nazareth. Le nom de cette ville est aussi d'étymologie celtique, et signifie passage (1) de la forêt. Il

(1) J'emploie le mot *passage* au lieu de *planche* ou *pont*, parce que je m'attache au sens plutôt qu'à la lettre. Il est possible qu'avant l'invasion de la mer, de simples planches aient suffi pour passer la rivière dans

y avait en effet autrefois dans cet endroit une forêt qui se prolongeait le long de la rivière, jusqu'à la mer, et même beaucoup au-delà, avant l'invasion du commencement du VIII.^e siècle, dont il a été parlé ci-dessus. L'on voit encore aujourd'hui au milieu de la mer, sur cette plage, une île qui est reconnue pour avoir fait partie de la forêt, et qui en a conservé le nom *catis*, dérivé du celtique *coat' is*, c'est-à-dire basse forêt. Il y avait jadis à Plancoët, pour défendre le passage de la rivière, un château fort qui fut pris et rasé par le duc Jean IV, en 1389. L'on prétend qu'il n'en reste aujourd'hui aucun vestige reconnaissable.

cet endroit. Quant à l'existence d'une forêt, il n'y a pas de doute : elle s'étendait depuis la mer jusqu'à Saint-Aubin-des-Bois. La partie où se trouve l'abbaye de ce nom s'appelait *coat' al' bèn*, c'est-à-dire, extrémité supérieure de la forêt; la partie aujourd'hui submergée s'appelait *coat' is*; la partie intermédiaire s'appelait *coat' creizèn*, centre ou milieu de la forêt. Ce qui reste de cette forêt, proche Plancoët, conserve encore un nom qu'il est facile de reconnaître pour dériver de celui-ci : l'endroit où est l'abbaye de Saint-Jacut s'appelait *yac' guz*, bonne retraite; et l'endroit où est celle de Beau-lieu, *kaer' guz*, belle retraite. Il y a encore, à côté, un bois et un château qui ont conservé ce premier nom.

C'est assez d'explication pour ceux qui entendent le

A une demi-lieue au-dessous de Nazareth et de Plancoët, sur le bord de la même rivière, est le bourg de Créhen, dont le nom dérive du celtique *crec' henn*, vieux tertre. Il est en effet situé à l'extrémité d'un monticule qui a plus d'un kilomètre de longueur. Sur le haut de ce tertre l'on verra les restes de l'antique et fameux château du *Guildo*, qui appartenait aux rois domnonéens résidant à Gaël, dans les V.^e et VI.^e siècles, et où l'infortuné prince *Chramne*, fils révolté du roi de France Clotaire I, vint joindre le prince domnonéen *Comor* ou *Canao*, en 560, avec une flotte nombreuse. C'est aussi où fut arrêté Gilles de Bretagne, en 1446.

celtique, et il serait impossible d'en donner assez pour ceux qui ne l'entendent pas. Au surplus, l'inspection des localités servira de contrôle à cette notice.

L'abbaye de Saint-Jacut s'est aussi nommée anciennement *lan' duard*, probablement à cause du vêtement noir des bénédictins qui remplacèrent les druides, vêtus de blanc. Le premier abbé a été canonisé sous le nom de *Saint-Jacut*; mais je pense qu'il l'a reçu du lieu, par la raison que je donne ci-après, à l'égard de Saint-Malo.

La presqu'île de Saint-Jacut, sur un sol très-fertile, est à présent assez resserrée, mais elle devait avoir beaucoup plus d'étendue avant l'invasion que la mer fit sur cette côte au commencement du VIII.^e siècle.

Le nom Guildo paraît dériver du celtique *guil' doun* (1), qui signifie promontoire stérile, par opposition au promontoire qui se trouvait sur l'autre rive de la même baie, et qui se nommait *mat' loc*, bon lieu, que l'on a traduit par *mac lovius*, et dont on a fait le nom de Saint-Malo (2).

Nous n'irons peut-être pas jusqu'à la tour des *Ebihens*, qui est à l'embouchure de la rivière, ni à l'abbaye de Saint-Jacut, qui est à côté, parce que cela nous éloignerait trop.

Dans tous les cas, nous reviendrons par Corseul, en suivant la voie romaine, qui nous conduira à Bourseul, Plélan-le-Petit, et par Beaubois, à Jugon. Il faudra voir en passant, sur la commune de Bourseul, un petit

(1) Voyez la note que j'ai insérée ci-après, au § 16, sur l'étymologie du nom *Domnonée*. Ce n'est pas qu'il n'y ait, dans le pays, ainsi que dans la Domnonée anglaise, quelques valons très-fertiles; mais le nombre des montagnes stériles y est prédominant.

(2) Cela ne veut pas dire qu'il n'ait point existé de personne du nom de Saint-Malo, mais seulement qu'elle a pris le nom du lieu, et ne le lui a pas donné. En effet, les pays avaient des noms, mais les hommes n'en avaient pas, en Bretagne, avant le XI.^e siècle.

Mont-Saint-Michel qui s'y trouve, et qui est probablement un ancien tertre tumulaire. Les noms des trois communes adjacentes, Corseul, Bourseul et Plélan, mis en concordance avec le nom Guildo, me paraissent déterminer une étymologie celtique de *corr' seul*, chétif sol, *baour' seul*, pauvre sol, *ploe' lann*, pays de lande. L'autre division du peuple armoricain, dont le territoire se prolongeait en arrière de *mat' loc*, avait reçu par la même raison, dans les Commentaires de César, le nom de *diaulites*, du celtique *déol*, *da ol*, ou simplement *dol*, qui signifie lieu bas et fertile. César y avait substitué le mot *diablites*, qu'il croyait synonyme, par une méprise de son interprète, confondant les trois mots ci-dessus avec le mot *diaul*, qui offre à peu près la même consonnance.

Chez les anciens celtes, il n'y avait point de nom de famille pour les hommes; chacun recevait le nom du lieu où il habitait, et le lieu lui-même n'avait qu'un nom désignatif d'après la nature du terrain. Or, la plus grande partie du territoire des *corseulites* était composée de montagnes, de landes et de forêts, depuis la Manche jusqu'à Porhoët, Josselin, Ploërmel, et les environs de Redon. Ce n'est pas ici l'oc-

(46)

casion de donner à cet aperçu des développemens de plus grande étendue.

JUGON.

Nous laisserons de côté l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, parce qu'elle est sur l'autre bord de la rivière, et nous continuerons de suivre la voie romaine, qui nous conduira à Jugon.

C'est une petite ville qui passe pour n'avoir été bâtie que depuis l'an 1109; mais il y avait antérieurement à côté, sur le sommet d'une montagne, un château dont aucun historien ne fait connaître l'origine. Seulement, on sait que cette place était très-forte, tant par sa situation que par ses ouvrages de défenses, au point qu'elle était l'objet d'un proverbe, « *Qui a la Bretagne sans Jugon, a chappe sans » chaperon* ». Ce château fut démoli en 1420, par ordre du duc de Bretagne Jean V, et avec tant d'opiniâtreté qu'il n'en reste aucun vestige. Nous verrons s'il sera possible d'en reconnaître l'emplacement, et visiterons du moins le prieuré ainsi que l'église Saint-Etienne, qui dépendaient de l'abbaye de Marmoutiers, et furent bâtis en 1109. Quant au château, je présume qu'il avait été bâti par les romains, lorsqu'après avoir

pris et détruit la capitale des venètes, ils vinrent attaquer, prendre et détruire la capitale des corseulites. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nom se prête fort bien à une étymologie latine prise du mot *jugum*. C'est ainsi que les romains appelaient deux piques plantées en terre, avec une troisième en travers sur le haut sous laquelle ils faisaient passer les vaincus. Peut-être que ce château avait été bâti pendant le siège de la capitale des corseulites, et qu'ils y furent amenés pour passer sous le joug; d'où l'endroit aura retenu le nom, comme la ville de Pezaro, en Italie, a retenu le sien depuis que nos ancêtres les gaulois y firent apporter et peser l'or que le sénat leur livra pour rançon de la ville de Rome, six cents ans avant la naissance de Jésus-Christ.

Nous reprendrons encore la même voie romaine, qui nous conduira, par la commune d'Evignac, à l'abbaye de Beaulieu, que nous pourrions examiner en passant. Il est à remarquer que nous aurons trouvé sur notre route, dans les environs de Corseul, cinq fondations religieuses, Nazareth, Saint-Jacut, Saint-Aubin-des-Bois, Jugon et Beaulieu. Cela prouve, d'après l'observation de l'abbé Deric, rapportée ci-dessus, qu'il a dû exister dans ce pays

(49)

un centre d'erreur bien important à combattre, de même qu'une masse de domaines religieux bien utile à obtenir.

LA HUNAUDAYE ET LAMBALLE.

Comme ils n'entraient point dans notre projet d'exploration, par le motif que j'ai donné en tête du paragraphe précédent, j'avais fait de ce qui suit une simple note. Elle s'est trouvée me conduire beaucoup plus loin que je ne l'avais prévu, et il m'a été conseillé, d'après son étendue et l'importance des objets qui y sont discutés, de la convertir en un nouveau paragraphe. D'autres voyageurs que nous pourrions en effet se décider à faire cette petite excursion au-delà de la rivière : il s'agit d'antiquités historiques et monumentales certainement aussi très-intéressantes, et qui ne valent pas moins la peine d'être visitées que celles comprises dans le cercle itinéraire que nous étions prescrit.

L'on verrait, à côté de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, le château de la Hunaudaye, bâti au commencement du XIII.^e siècle, des débris du vieux château de Montafilan, qui en devint une dépendance.

Ce château est composé de cinq tours qui forment un pentagone, avec des bâtimens ap-

pliqués aux gros murs par le dedans de la cour. C'était une forteresse importante avant l'invention de l'artillerie.

Il a emprunté son nom d'un village appelé aujourd'hui Saint-Jean, à cause d'une chapelle qu'on y voit, et autour de laquelle on remarque des vestiges d'antiques édifices considérables, connus encore par les anciens titres sous le nom de la Hunaudaye.

Probablement que c'était le lieu où les druides apostats, qui s'étaient faits sacrificateurs du temple de Mars, *fanum Martis* de Corseul, avaient leur *collaich*, c'est-à-dire leur habitation en conventualité, ainsi qu'il était d'usage parmi eux.

Lorsque les véritables druides revinrent d'Angleterre, après l'expulsion des romains, cet endroit aura été nommé *Hugunodés*, à cause de la différence du culte dont les ministres y avaient résidé.

Ce qui appuie cette présomption, c'est que cette partie de l'antique forêt de Corseul, connue aujourd'hui sous le nom de bois de la Hunaudaye, s'est appelée anciennement forêt de *Lan meur*, comme l'observe M. Dufail, dans son *Entrépede* imprimé à Rennes en 1608, et

que ce nom signifie en celtique forêt du temple de Mars.

Quand le même auteur dit qu'elle s'était aussi appelée forêt *noire*, l'on voit bien que c'était par une mauvaise traduction du celtique *chacz' du*, pris mal à propos pour *coat' du*. Le sobriquet *chiens noirs*, *chacz' du*, est une dénomination que l'on donne aux huguenots; c'est en langue celtique le synonyme de hugunodés.

Le même auteur ajoute que cette partie de la forêt s'est encore appelée anciennement bois de *Lamballe* : cela pouvait venir du voisinage de la ville qui porte ce nom ; mais toujours est-il vrai qu'il dérive du celtique *lam*, qui signifie *bois*, d'où est provenu le français *lambris* et *lambrisser*, pour dire boiser, en y ajoutant le mot *bale*, qui signifie promenade. C'est donc l'équivalent de bois de décoration, bosquet, avenue. Il est vraisemblable que le collège des druides du *fanum Martis* avait, en avant de la forêt, des avenues qui se prolongeaient vers l'endroit où a été bâtie depuis la ville de Lamballe, et que c'est l'origine de son nom.

Celui qui a fourni l'article *Lamballe*, dans le Dictionnaire historique de M. Ogée, voudrait en faire le peuple *ambialite* dont il est parlé

dans les Commentaires de César ; mais il n'y a aucune apparence, et ce peuple semblerait plutôt avoir été celui de la presqu'île de *Rhuis* (1), où se trouve la commune d'*Ambon* ou *Amb' aoin*, qui conserve des restes d'une voie romaine. Cette presqu'île en a reçu son nom, de *rhu' is*, route d'embas. Les romains y avaient formé un établissement maritime à *Port-Navalo*, commune d'Arzon, après la destruction de la capitale des venètes, et les vestiges en sont encore reconnaissables.

Quant à la ville de Lamballe, elle n'a existé ni avant que les romains eussent conquis le pays, ni pendant qu'ils l'ont possédé ; car elle n'est mentionnée ni dans leurs relations, ni sur leurs cartes géographiques. L'étymologie celtique de son nom porte à croire qu'elle a été fondée par les celtes rentrés après l'expulsion des romains, ainsi que la ville de Dinan. Elle avait un château extrêmement fort et flanqué de cinquante tours, qui a été démoli par ordre de Louis XIII et du ministre Richelieu,

(1) Le nom *ambialites* avait été donné par les romains vraisemblablement à cause que les habitants de la presqu'île de Rhuis *ambiuntur littoribus*, sont environnés de rivages.

en 1623. Il n'en reste plus que de faibles traces. C'était une propriété du duc de Penthièvre.

Quelques-uns ont cru mal à propos que le nom de Lamballe signifiait *pays des fèves*, parce que les bas-bretons appellent certaines fèves *lambala*, et que, même en français, on nomme les fèves *abricots de Lamballe* : ce sobriquet est beaucoup plus moderne que le nom du pays et que la fondation de la ville.

L'abbaye de *Bosquen* est un peu plus haut, vers la source de la rivière de Corseul, ou d'Arguenon, dans la commune de Plénez-Jugon ; son nom dérive, selon toute apparence, du celtique *bos' géyn*, dos ou revers de la forêt, parce que c'était là qu'elle se terminait.

BROONS.

Pour nous, qui n'avons pas le projet de faire l'excursion mentionnée au paragraphe précédent, avant d'arriver à l'abbaye de Beaulieu, et en y allant de Jugon, nous pourrions visiter les carrières de Mégrit, d'où l'on tire des blocs superbes en pierres de grès, qui se sculptent et se creusent pour des colonnes et pour des vases employés dans la construction de presque tous les édifices tant soit peu importants au pays. Le nom de la commune où sont ces carrières pourrait dériver du celtique *mengreiz*, pierre de grès. Enfin, en remontant le cours de la rivière d'Arguenon, que nous aurons toujours à notre droite, nous arriverons au bourg de Broons, sur la grande route de Brest.

Le nom de ce bourg est aussi d'étymologie celtique, et signifie mamelon ou petite montagne isolée. Nous y visiterons l'emplacement du château de notre célèbre compatriote Bertrand du Guesclin, connétable de France. Ce château était sur le bord du grand chemin, proche la rivière d'Arguenon; il était vaste et fortifié;

mais il a été détruit, sans que l'on sache précisément à quelle époque, si ce n'est que ce dut être vers le tems des guerres de la Ligue, puisqu'il existait encore au commencement du XVI.^e siècle.

Nous pourrons aller voir aussi le château de Brondineuf, qui est à peu de distance de l'autre côté de Broons. Il a été bâti en 1158, dans la même forme et de la même grandeur que l'antique château de Broons : c'est pourquoi celui-ci nous donnera une idée de l'autre, si toutefois lui-même conserve encore quelques-uns de ses primitifs bâtimens.

MONTAUBAN.

Revenant enfin à Montfort par le grand chemin de Brest, nous passerons à Montauban, et irons visiter le château de ce nom, où était né ce fameux Guillaume de Montauban, l'un des trente chevaliers bretons qui combattirent et vainquirent le même nombre de chevaliers anglais, dans la lande de Josselin, en 1351. Ce château, dont le nom n'est que d'étymologie française, a dû néanmoins être bâti vers le XI.^e ou le XII.^e siècle, car il fut, dès le commencement du XIII.^e siècle, porté en dot par Mathilde de Montfort à son mari Alain de Rohan, de la maison de Porhoët (1). Ce château appartenait encore, avant la révolution, au prince de Rohan-Guémené; mais il a été vendu à un particulier qui en a démoli une grande partie, et y a fait beaucoup de change-

(1) Renvoyée à la fin du cahier aussi, comme trop étendue pour trouver place de suite en cet endroit, à cause d'une objection qui m'avait été faite, et qui exigeait une trop longue réponse. J'en ai fait un paragraphe particulier, sous le n.^o 13.

mens. Malgré cela, nous pourrions y retrouver encore quelques morceaux d'ancienne architecture, capables de donner une idée et de ses primitives dimensions, et de la véritable époque de sa construction.

Ici se terminera notre itinéraire d'exploration projetée, et il ne nous restera plus qu'à rentrer à Montfort, soit directement par la traverse, en visitant l'*antique église de la Noie* (1), et les ruines du vieux château de la Marche, soit en continuant de suivre le grand chemin jusqu'à Bédée, par où nous devons commencer notre tournée en partant de Montfort.

(1) L'église de la Noie est d'une architecture antique très-soignée et très-remarquable. Elle est située à environ un kilomètre de distance de la ville de Montfort, du côté de Montauban.

Le vieux château de la Marche, peu éloigné de cette église, n'offre plus à visiter que son emplacement, dans lequel se trouve un souterrain, sur le bord oriental de la petite rivière de Garun, entre le moulin et l'église : c'est un site assez pittoresque.

§ XII.

OBJECTION QUI M'A ÉTÉ FAITE.

Suivant Danville , p. 8 et 10 , *fanum Martis* , en Corseul , est sur la voie romaine conduisant de *Condate* à *Reginea* , de Rennes à *Erquis*.

La distance est divisée en deux parties , savoir : de Rennes à *fanum Martis* vingt-cinq lieues gauloises , en passant par *Dinan* , et de *fanum Martis* à *Reginea* quatorze lieues gauloises. La lieue gauloise est estimée de mille cent trente-quatre toises : ce qui donnerait douze lieues et demie à peu près de Rennes à *fanum Martis* , et sept lieues de *fanum Martis* à Erquis.

RÉPONSE.

Cela prouve que Danville n'a fait que fripper dans des relations antérieures tout ce qu'il a publié là dessus ; qu'il n'a rien vérifié par lui-même , et qu'il ne peut offrir pour garantie que la foi de ses diseurs , ainsi que la plupart des autres faiseurs de livres , dont sont encombrées les bibliothèques.

1.° La voie romaine ne passait point par *Dinan*, mais par *Lehon*, qui est à un kilomètre de distance au sud : des restes apparens de cette voie le constatent par leur direction.

2.° Ce n'était point non plus à Erquis que cette voie romaine allait aboutir : sa direction annonce qu'elle s'en éloignait d'environ trois lieues au sud, passant dans la commune de *Morieux*, et allant se perdre dans la baie de Saint-Brieuc.

3.° La ville où elle conduisait n'est point nommée *Reginea*, mais plutôt *Roginea*, dans les cartes géographiques romaines. Sa distance de *fanum Martis* y est indiquée à plus de quinze lieues gauloises, qui en feraient au moins huit des nôtres, tandis qu'*Erquis* ne se trouve pas à plus de six lieues de distance.

4.° Il est vrai, et c'est ce qui a fondé la conjecture des diseurs suivis par Danville, que des fouilles faites à *Erquis* ont procuré la découverte de vestiges qui annoncent que les romains y auraient séjourné, et y auraient bâti au moins *un château*. Le nom est composé de deux mots celtiques, *ercq*, qui signifie pointe, et *is*, qui signifie inférieure : la localité convient à cette étymologie.

5.° Le nom de *Roginea* est du celtique lati-

nisé, de même qu'*Alethum*, pour Aleth, formé des deux mots *al' lech*, lieu élevé; car ces deux antiques villes étaient gauloises et existaient avant la conquête des romains. Je n'ai pu encore découvrir à quelle époque elles ont été détruites.

6.° Quant au nom *Roginea*, il dérivait assez vraisemblablement du mot *rocg*, qui signifie fière, superbe, arrogante. C'était une ville maritime des *corsolites*, et les *ossismiens* en avaient alors une autre d'un nom équivalent, *Vorganium* ou *Morganium*, latinisé du celtique *vorg* ou *morg*, qui signifie la même chose. C'est ainsi que la ville de *Génes* a encore porté de nos jours le surnom de la *superbe*; mais de pareils noms, que l'on donnait anciennement à des villes, sont maintenant, parmi nous, réservés pour les vaisseaux.

7.° A l'appui de ce que je viens de dire au n.° 2 ci-dessus, se trouve la particularité qu'en la commune de *Morieux* l'on connaît encore les restes d'un vieux château qui portent le nom de *tertre Rogon*. Si j'avais à faire des fouilles pour découvrir l'emplacement de l'antique ville de *Roginea*, ce serait aux environs de cet ancien château. Pourtant, il est possible qu'elle fût plus avancée dans la mer, et que ses ruines

aient été submergées par l'invasion qu'éprouva cette côte au commencement du VIII.^e siècle. Le nom de Morieux est le pluriel peu altéré du celtique *moraër*, qui signifie *marin*.

La ville actuelle de Saint-Brieuc est beaucoup moins antique; elle n'a été fondée que depuis l'expulsion des romains, et même bien postérieurement : il n'y a pas de contradiction là dessus.

8.^o Ce qu'ajoute Danville, par rapport au prolongement de la voie romaine au-delà de *Lehon*, soit jusqu'à Rennes, soit seulement vers Rennes, est plus ou moins douteux, car l'on n'en connaît nulle part aucune trace. Ce qui a donné lieu à cette supposition, c'est l'importance de la ville de Rennes, et de plus certaines colonnes itinéraires que l'on a cru reconnaître dans les communes de Combourg, Cuguen et Dol; mais outre qu'il ne se trouve aucuns restes de la voie romaine qui aurait passé là, c'est que cette direction ne serait point du tout celle de Rennes à Corseul. Ces prétendues colonnes itinéraires n'ont point non plus d'inscriptions latines, comme celles que l'on voit dans les communes de Languenan, Saint-Méloir, etc., sur les restes de la voie romaine qui conduisait de Corseul vers Vannes.

Cependant, la voie romaine qui conduisait de *Condate* à *fanum Martis* est figurée sur la carte de Peuttiger. Cette carte avait été copiée par lui, dans le commencement du XVI.^e siècle, sur de vieilles cartes retrouvées après onze ou douze cents ans; elles étaient nécessairement difficiles à déchiffrer, effacées, et même déchirées en plusieurs endroits. Nous connaissons aujourd'hui plusieurs restes de voies romaines qu'il n'y indique pas (1). Cela prouve qu'elle n'est pas d'une parfaite exactitude. Quoi qu'il en soit, l'on ne peut pas absolument nier que la voie romaine dont il indique la direction de Rennes à Corseul n'aurait point existé; c'est sur cette carte que l'a vue Danville; mais pour en déterminer le terme et les distances, il a mal fixé les pointes de son compas.

(1) Soit, pour exemple, celle de l'*Estrac*, conduisant de Corseul vers Vannès; le prolongement de celle de *Roginea* vers *Quintin*; celle de la presqu'île de *Rhuis*; celle de la baie des *Trépassés*, au dessous de Quimper, etc.

AUTRE OBJECTION.

On trouve dans *Moreri* que *Jan* de Montauban épousa *Gasceline* de Montfort au commencement du XIII.^e siècle. Avant lui était *Alain* de Montauban. L'on désirerait savoir sur quoi est fondée l'opinion qu'il était de la maison de Rohan, et qu'il avait épousé une *Mathilde* de Montfort ?

RÉPONSE.

Le nom de *Mathilde* de Montfort est indiqué par les Chroniques bretonnes, et spécialement par le *Cronicon breve panis pontis et montfortensis*.

Quant au nom du mari, il est visible que les historiens, lors même qu'ils ne se sont pas tout simplement copiés les uns les autres, n'ont puisé tous leurs documens à cet égard que dans les archives du château de Montauban, déchiffrées tant bien que mal. Arrivés au premier qui adopta le nom de Montauban, et n'ayant point trouvé son origine indiquée, ils ne se sont pas mis en peine de la chercher.

Pourtant, ce ne devait pas être un simple aventurier sans naissance et sans nom antérieur.

Son origine se reconnaît par son prénom, affecté à la maison de Porhoët, qui l'avait donné à la ville de Josselin ou *Goz'celin*, c'est-à-dire *antiquitas Alani*, de même qu'à la ville de Châteaulin, *castellum Alani*.

Le fils d'Alain de Montauban et de Mathilde de Montfort, qui fut évêque de Rennes, avait reçu le prénom de Josselin ou *Goz'celin*, et c'est un second indice.

Il y a eu aussi un seigneur de Montauban qui a épousé une Josseline ou *Goz'celine* de Montfort; mais elle était nièce de Mathilde, et probablement sa filleule ou celle de son mari. C'est ce qui aura produit confusion auprès des compilateurs des archives du château.

La maison de *Rohan*, de même que la maison de *Montfort* et celle de *Penthièvre*, ont fait plus d'une alliance entre elles. C'étaient trois branches issues de l'ancienne maison souveraine de Bretagne. Pour en donner la preuve, il faudrait remonter jusqu'au duc *Conan-le-tort*, leur tronc commun; mais l'on ne pourrait également y trouver que des prénoms, parce qu'il n'existait point alors de noms patronimi-

ques, et qu'ils ne se sont introduits que plus tard, dans le courant du XI.^e siècle. Une pareille dissertation, que j'ai faite dans un autre ouvrage, n'est pas de nature à entrer dans celui-ci.

La similitude des armoiries, qui consistaient en *macles*, est encore un autre indice; mais les armoiries, qui n'ont été aussi introduites que dans le XI.^e siècle, n'ont été fixes pour chaque famille que beaucoup plus tard. L'écusson de la maison souveraine de France ne l'a été lui-même que sous Charles VI, vers la fin du XIV.^e siècle, et celui de la maison souveraine de Bretagne ne l'a été qu'à la même époque, sous le duc Jean IV. L'introduction des registres de l'état civil, destinés à propager les noms de famille, est encore moins ancienne, et ne remonte pas au-delà du XV.^e siècle. Pour expliquer tout cela, il faudrait s'étendre en plus longs détails que n'en comporte ce léger opuscule.



ADDITION QUI M'A ÉTÉ DEMANDÉE.

§ XIV.

SAINT-MALO ET SES ENVIRONS.

Depuis que cette petite brochure a été mise sous presse, la première feuille d'épreuve m'a été envoyée ici avec le reste de mon cahier, sur lequel étaient faites quelques observations, en m'invitant à fournir de quoi remplir une feuille de plus.

Pour satisfaire à cette demande, je suppose que les voyageurs qui voudront aller visiter les nombreuses antiquités monumentales de Corseul, suivant l'itinéraire que je viens d'indiquer, désirent prendre séjour à Dinan, pour aller d'abord visiter aussi la ville de Saint-Malo et ses alentours.

Le trajet de Dinan à Saint-Malo est de cinq lieues seulement, que l'on fait dans de grandes barques publiques, pour une modique somme de 10 sous (1). Cette petite navigation est ex-

(1) Ces trois grandes barques publiques appartiennent à la ville de Dinan, qui les donne à louage par-des baux

trêmement agréable, sur-tout dans la saison des eaux minérales, qui commence au mois de juin, lorsque les bateaux vont et reviennent en plein jour. Il ne se trouve alors ordinairement guère moins de cinquante ou soixante passagers dans chacune des trois barques publiques, indépendamment des petits bateaux particuliers. La plus grande bilarité (1) accom-

de neuf ans, à son profit. Elles sont garnies de six énormes avirons, sur chacun desquels il y a toujours deux et quelquefois trois rameurs. L'on vogue à la voile dans les plaines, quand le vent est favorable, et pour lors le trajet de cinq lieues se fait en moins de deux heures : cela arrive ordinairement, soit dans l'aller, soit dans le retour, si le vent ne change pendant l'intervalle.

(1) Il se trouve ordinairement dans les barques quelques navigateurs, qui s'entretiennent avec les bateliers des voyages qu'ils ont faits réciproquement : cela devient une histoire vivante de la navigation et des pays étrangers.

D'autres fois ce sont des conteurs d'un caractère enjoué qui engagent entre eux, souvent d'un côté du bateau à l'autre, des conversations sur quelque anecdote personnelle ou locale.

Dans le retour de Saint-Malo, l'on rencontre à une demi-lieue de Dinan les enfans des bateliers venus au devant de leurs pères. Aussitôt qu'ils aperçoivent le premier bateau, ils poussent de grands cris de joie, dépouillent la petite chemise et le petit pantalon, que l'un

pagne toujours cette traversée, et je n'y ai jamais vu éprouver aucun accident, pendant sept années consécutives que j'ai demeuré sur le lieu.

Je vais transcrire ce qui en est dit dans le Dictionnaire historique de M. Ogée, comme suit :

« Le passage de Dinan à Saint-Malo offre

d'eux porte le long de la grève, et tous les autres se jettent à l'eau. Ils devancent toutes les barques, en nageant pêle-mêle, de cet endroit jusqu'au port. L'on ne voit sur la rivière que de petites têtes comme des couvées de cannetons : la plupart ne sont âgés que de cinq ou six ans. C'est ainsi qu'ils apprennent de bonne heure à pouvoir se sauver d'un naufrage, lorsqu'un jour ils seront devenus des marins.

Si le retour se fait le mercredi soir, l'on a ordinairement dans chaque bateau plusieurs bouchers qui viennent à Dinan pour le marché du lendemain. Ils ont avec eux plusieurs gros dogues au fond de la cale, parmi les ballots de marchandises; mais à environ un quart de lieue avant d'arriver au port, l'un des bateliers se lève et ôte son chapeau, en s'écriant d'une voix forte : *de l'argent!!!* Aussitôt l'on voit tous les dogues endormis se réveiller brusquement, et sauter dans la rivière, dont ils gagnent le bord à la nage, pour aller se rouler sur la grève, en suivant les bateaux par terre, pendant le reste du chemin. Le batelier fait sa quête, et l'on met dans son chapeau le prix du passage.

» l'aspect le plus riant. Les belles maisons, les
 » paysages charmans, les jardins bien décorés
 » et artistement décorés qui bordent la rivière
 » de Rance, attachent par-tout l'œil du spec-
 » tateur. Ce qu'on y voit avec le plus de plai-
 » sir c'est le *Mont-Marin*, construit par les
 » soins du propriétaire, qui en est aussi l'in-
 » génieur : c'est M. du Bos-Magon. Ce citoyen,
 » à qui on ne peut refuser le titre d'homme de
 » goût, y a répandu des beautés sans nombre.
 » On n'admire pas moins ses jardins, qui pour-
 » raient être comparés, proportion gardée, à
 » ceux des Tuileries et de Versailles ».

Les jardins dont il est parlé ici sont en pente
 et en amphithéâtre sur le bord de la rivière,
 à gauche en allant de Dinan à Saint-Malo, et
 à peu près à moitié route. Il y a dans ces jar-
 dins plusieurs statues sur piedestal, qui ont
 l'apparence de religieuses à la promenade. Les
 bateliers profitent de cette particularité pour
 reconnaître ceux des passagers qui n'ont point
 encore fait le trajet ; car ils ne manquent guère
 de huer ces prétendues nonnes, sous prétexte
 « qu'elles céderaient à la curiosité de voir des
 » passans, plutôt que de rester renfermées
 » dans leur cloître à réciter des oraisons »,
 Alors tous ceux qui n'ont point encore passé,

et qui ne sont pas prévenus, regardent avec étonnement, et s'informent s'il y a vraiment en cet endroit un couvent de religieuses. Cela devient une raison pour soumettre ces passagers au droit de *baptême*. La cérémonie en est assez amusante, pour quiconque ne l'a point vue. Beaucoup de passagers la provoquent sur eux-mêmes, par divertissement, et sont les premiers à déclarer n'avoir point fait le passage (1). Cela produit aux bateliers une petite somme de vingt ou trente sous pour boire, qui leur est payée par le baptisé, son parrain et sa marraine.

Avant d'arriver à cet endroit, et à une lieue de Dinan, l'on traverse la plaine de Taden, qui donne par avance une petite idée de la mer. Sa circonférence est de plus d'une lieue, et les vagues y sont quelquefois passablement gros-

(1) La dernière fois que j'y ai passé remonte à environ dix-huit ans; j'étais accompagné de mon épouse, qui faisait ce voyage pour la première fois. Quoiqu'avertie par moi des petites mystifications sus mentionnées, elle affectait de s'y exposer, parce qu'elle désirait voir la cérémonie du baptême. Les bateliers la menaçaient de la baptiser; mais ils ne faisaient cette menace que par simple plaisanterie: il fallut leur déclarer sérieusement que c'était pour elle un objet de curiosité, qu'elle désirait satisfaire.

ses. Sur le haut de la montagne, à l'ouest, s'élève le bourg de Taden, et dans l'enfoncement, au sud-est, l'on aperçoit une anse entourée de plusieurs habitations de la commune de Saint-Solén. Des dames de Saint-Malo, qui passent l'été à leur campagne, dans cette commune et les communes environnantes, viennent quelquefois dans de petits canots qu'elles remplissent et chargent du seul volume de leur corps, prendre au passage, sur cette plaine, les barques de Dinan, comme l'on vient, dans des cabriolets légers, prendre sur une grande route les diligences et les voitures publiques (1).

(1) Les bateliers, que l'on croirait grossiers et brutaux, sont, au contraire, polis, attentionnés et même complaisans pour les passagers. Dans ce dernier voyage, dont je viens de parler, nous n'arrivâmes pas au bateau précisément à l'heure indiquée, et ils eurent la complaisance de nous attendre : ils étaient à cause de cela les derniers de la file. Notre patron s'aperçut que l'on avait arboré un *pavillon* sur le bateau de tête; il en conclut qu'il y passait un employé de la marine, et aussitôt, soit par jalousie de n'avoir pas eu la préférence, soit par tout autre motif, il dit à nos rameurs qu'ils auraient trente sous pour boire, s'ils pouvaient dépasser le pavillon. Cela les fit ramer avec tant d'ardeur, qu'avant la plaine de *Taden* nous avions dépassé toute la file, et que déjà nos rames se croisaient avec les rames du bateau de tête; mais ayant entendu *héler* du bord oriental de la plaine,

A une lieue au-delà se trouve la plaine de Saint-Suliac, un peu plus grande que la précédente, et que l'on traverse également à peu près par le milieu. L'église et le bourg de Saint-Suliac s'aperçoivent à l'est, immédiatement sur le bord de l'eau, et offrent, dans un juste éloignement, un point de perspective très-pittoresque. Il y a, derrière le bourg, quelques marais salans que l'on ne voit pas du bateau. Le bourg de *Pleudihen* est au midi de celui de Saint-Suliac. C'est une petite rade enfoncée, que l'on aperçoit à sa droite, et en quelque sorte derrière soi, en allant de Dinan à Saint-

nous vîmes une dame qui venait à nous dans un petit canot. La gageure, près d'être gagnée, fut abandonnée sur-le-champ, sans qu'aucun de nos rameurs murmurât.

A notre retour, nous ramenâmes la même dame, qui était une personne âgée, femme d'un naviguant de Saint-Malo. Aussitôt arrivés à la plaine de *Taden*, nos bacheliers mirent encore en *panne*, se laissant dépasser par tous les autres, quoique ce soit entre eux un grand objet de rivalité. On *héla* un canot, qui fut amené du rivage par un enfant de six ou sept ans. Lorsque la dame y descendit, elle le remplit tout entier. Nous le voyions danser sur les vagues, comme s'il eût été près de chavirer, et bientôt nous aperçûmes la grosse dame avec son petit rameur aborder sur le rivage, où une servante lui avait amené une ânesse, qu'elle monta pour s'en retourner à sa campagne : voilà les mœurs du pays.

Malo. Néanmoins, il est d'une certaine importance, et il s'y fait passablement de commerce. Il en part et y revient plusieurs fois le jour des barques chargées de différens approvisionnement de l'intérieur des terres pour le port de Saint-Malo. Le nom de ce bourg me semble pouvoir dériver du celtique *plou bihan*, petite peuplade, et cela conduirait à faire présumer qu'il aurait existé dès le tems des celtes.

En sortant de cette seconde plaine, on voit d'immenses montagnes élevées à pic et couronnées de moulins à vent : elles bordent, à l'est, le lit de la rivière. Cela fournit encore des sujets de mystification contre les voyageurs qui font le passage pour la première fois. Les bateliers crient : « Voyez ce petit étourdi » chercher à retenir son âne par la queue !.... » Tu choiras, Colas ! jette tes sabots à bas, etc. » Alors tous ceux qui n'ont pas l'expérience de la chose regardent, en frémissant, s'il y aurait vraiment un enfant avec son âne en danger sur un aussi effroyable précipice.

L'on arrive ensuite à la plaine de Mordreux, au milieu de laquelle se trouve un rocher isolé sur lequel il y avait, avant la révolution, une chapelle et un ermitage orné d'un petit jardin formé de terres rapportées. Cet ermitage était

occupé par un pénitent vivant d'aumônes, et vêtu d'une casaque grise ceinte d'une corde. Il avait, pour aller au continent et en revenir, une petite nacelle qui restait amarrée au rocher avec une chaîne. Les barques de Dinan passent tout auprès du rocher, et l'usage était que les bateliers entonnassent ici, d'une voix rauque et forte, un cantique répété par les passagers. Je ne crois pas que cette dévotion provînt d'aucun danger que l'on aurait à courir dans cet endroit, car je n'ai jamais entendu dire qu'il y fût arrivé d'accident à personne. L'ermitage a été démoli pendant la révolution.

Cette plaine de Mordreux est très-vaste et présente l'aspect d'une véritable mer, sur laquelle on aperçoit de tous côtés une multitude de barques allant et venant, soit à la rame, soit à la voile, pour porter à la ville des approvisionnementns de tous genres. Devant soi l'on découvre la ville de Saint-Servan, et on la voit insensiblement s'approcher, comme on avait vu fuir les maisons et les montagnes le long du trajet ; car la navigation est si douce que l'on croit la barque arrêtée, lorsqu'on ne regarde point d'objets extérieurs.

Le débarquement se fait à Saint-Servan, d'où l'on passe de suite à Saint-Malo dans de petits

canots, tandis que la marée est encore haute, ou bien dans des charrettes, dix minutes plus tard, lorsque la mer commence à se retirer, ou enfin à pied sec sur la grève, lorsque la mer est entièrement retirée, à moins que l'on ne veuille s'arrêter à examiner d'abord ce qu'il y a de remarquable à Saint-Servan.

SAINT-SERVAN.

C'est la partie continentale d'une ville dont Saint-Malo est la partie insulaire. Leur étendue et leur population est à peu près la même, c'est à dire chacune d'environ dix mille habitants. Elles ne sont séparées que par un bras de mer fort étroit, qui se retire de six heures en six heures, de manière à laisser la communication aussi commode qu'à travers une place publique.

L'opinion commune est que Saint-Servan se trouve bâtie sur l'emplacement de l'antique ville gauloise d'*Aleth*, qui existait avant la naissance de Jesus-Christ, et dès le tems de la conquête des romains. Il est au moins vrai que l'on en voit une indiquée à peu près à la même place sur leurs cartes géographiques, sous le nom *Alethum*. J'ai dit ci-dessus que c'était évidemment du celtique latinisé, d'après les mots *al' lech*, haut lieu ou lieu élevé. Le nom *Guic' Aleth*, qui se trouve dans quelques historiens, confirme cette étymologie, puisque *guic* est également un mot qui signifie bourg

ou ville (1). Ce ne peuvent pas être les romains qui auraient fondé cette ville, et qui l'auraient nommée dans une langue qui leur était étrangère; mais elle n'a pas été fondée non plus ni nommée par les celtes rentrés d'outre-mer, après l'expulsion des romains, puisqu'ils l'ont mentionnée sur leurs cartes géographiques, rédigées avant leur expulsion. Donc elle existait avant leur invasion, et était antérieure à notre ère : la conséquence est incontestable.

Ce qu'il y a aujourd'hui de plus remarquable à Saint-Servan c'est la citadelle de *Solidor*. Elle consiste en cinq grandes tours jointes ensemble sur le sommet d'un roc escarpé, du côté de la ville de Saint-Malo. Chacune des cinq tours a son chemin souterrain comme porte de secours, aboutissant à une certaine distance. La tradition veut même qu'il y ait un de ces chemins souterrains qui communique jusqu'à la ville de Saint-Malo, par dessous la mer; mais j'en doute beaucoup, et c'est du moins un secret pour les voyageurs qui obtiennent l'entrée

(1) Nous avons conservé l'usage en plusieurs endroits d'employer des noms équivalens, pour désigner les localités; soit pour exemple : basse ville et haute ville, rue basse et rue haute, haut breil et bas breil, etc.

de ce château, ainsi que pour les militaires qui y ont été en garnison. L'on prétend qu'il est assez fort pour battre et raser la ville de Saint-Malo, dans le cas qu'elle fût surprise et occupée par l'ennemi. Ce que je regarde comme plus vraisemblable, c'est qu'il est miné et que l'on pourrait le faire sauter, s'il était pris lui-même.

Plusieurs historiens ont écrit des choses fauleuses, tant sur la prétendue antiquité de ce château que sur l'étymologie de son nom. L'auteur de l'article *Saint-Malo*, dans le Dictionnaire historique de M. Ogée, le donne comme un débris remarquable de l'ancien château de *Solidor*, et n'en dit pas davantage. L'on voit bien, par ce peu de mots, qu'il indique et adopte le système des écrivains du moyen âge, qui ont supposé au nom *Solidor* l'étymologie latine *solī deo*, c'est-à-dire au dieu soleil. Cette étymologie leur a servi à étayer un système d'après lequel ce château aurait été antérieur à la conquête faite par les romains, cinquante ans avant la naissance de Jesus-Christ, et indiquerait une prétendue idolâtrie du culte druidique envers le soleil. Ce serait une confirmation de l'étymologie *curia solis*, pour le nom de Corseul, et cela appuierait la supposition

que le mont Saint-Michel, sur lequel il y avait un collège de neuf druidesses, aurait été nommé anciennement *mont Bellen*, à cause de *Bel* ou *Belial* des assyriens et des chaldéens, etc.

J'ai démontré jusqu'à l'évidence le peu de fondement de toutes ces suppositions, dans un ouvrage particulier sur le druidisme ; je me bornerai ici à observer qu'il répugne à la raison d'admettre des noms d'étymologie latine, assyrienne ou chaldéenne, pour désigner les monumens et les institutions religieuses du peuple gaulois, qui ne pratiquait alors que la langue celtique. Mais, en outre, il est de fait que le château de *Solidor* n'est pas très-ancien, et que ce nom, moins ancien encore, est pour ainsi dire tout nouveau. Ce fut le duc de Bretagne Jean IV qui le fit bâtir en 1380, ainsi qu'il résulte d'une excommunication que fulmina contre lui, à ce sujet, *Josselin*, évêque de Saint-Malo, en 1382, et que l'on trouve recueillie parmi les pièces justificatives de l'histoire de Bretagne. Quant au nom qu'il portait à cette époque, et qu'il reçut probablement du rocher sur lequel il fut bâti, c'était celui de *Stridor*, *Striridor* ou *Stribor*. La variété de leçon prouve nécessairement que le mot a été mal lu par les différens compilateurs qui ont eu à

le déchiffrer sur de vieux manuscrits, avant l'invention de l'imprimerie. Il est d'autres noms qu'ils ont encore bien plus grossièrement défigurés ; par exemple, celui de *du Guarclic* pour *du Guesclin*, etc.

Ce qui me porte à croire que le rocher qui donna son premier nom au château dont il s'agit devait s'appeler *Stribord*, c'est non seulement la grande similitude des trois mots, mais aussi la situation topographique du lieu ; car il faut se rappeler, comme je l'ai observé ci-dessus, qu'au commencement du VIII.^e siècle la mer fit sur toute cette côte une invasion d'environ deux lieues. Ce n'est pas ici le lieu, et je n'entreprendrai pas d'expliquer si ce fut par l'effet d'une secousse qu'aurait éprouvée notre globe, ou par toute autre cause : il ne serait peut-être pas impossible que ce fût l'origine de *la déclinaison du nord*, reconnue par les marins sur la boussole ; mais, quoi qu'il en soit, la mer a envahi à cette époque nos côtes septentrionales, et s'est retirée de nos côtes du sud, ainsi que j'en pourrais citer des exemples sur plusieurs points. Avant cette invasion, la rivière de *Rance* se prolongeait au-delà de Saint-Malo, et se divisait en deux bras vis-à-vis le rocher de Solidor, dont l'un fluait au sud et

l'autre à l'est de la ville actuelle de Saint Malo, de manière à former une petite île que l'on appelait à cause de cela *île d'Aron*, c'est-à-dire île de la rivière ou formée par la rivière. Cette étymologie n'est point douteuse pour quiconque entend le celtique, et provient évidemment des mots *ar' aon*, la rivière : c'est aussi pourquoi elle avait reçu son nom, *Rance*, du mot celtique *rann*, dont le second N a été pris pour un C et un E par les compilateurs. Ce nom signifiait *rivière bifurque*, rivière qui se partage ou se divise. Le bras qui se dirigeait à l'est de l'île d'Aron devait alors se nommer bras de *stribord*, et le rocher au pied duquel il fluait rocher de *stribord*, dans le langage des bateliers de cette rivière de Rance, parce qu'en effet ce bras et ce rocher étaient à *stribord*, c'est-à-dire à la droite, en débouchant de la rivière pour se rendre en pleine mer.

Quant au nom de *Solidor*, il était plus général, et ne s'appliquait pas seulement au rocher sur lequel a été bâti le château; c'était un synonyme de *mat' loc* ou *mat' loh*, dont j'ai parlé ci-dessus, qui désignait la fertilité du terroir. En effet, ce nom est visiblement dérivé du mot *sol*, qui avait en celtique la même signification qu'il a conservée en français, et du

mot *idou* (1), qui est le pluriel du mot *id*, bled ou moisson. L'on ne doit point être surpris que les compilateurs de vieux manuscrits aient pu changer en R l'U qui terminait le mot ; ils ont souvent commis des erreurs pareilles et même quelquefois plus considérables. Le nom *mat' loc* signifiait bon pays, et le nom *sol' idou* pays à bled.

Ce pays dépendait d'une des sept divisions de l'Armorique désignée dans les Commentaires de Jules César par le nom *diabulites*. J'ai dit précédemment de quelle manière César avait été induit en erreur à ce sujet par son interprète. Mais quand on émet une opinion nouvelle, quelque bien fondée qu'elle soit, il faut absolument l'appuyer de raisons et de preuves, sur-tout lorsqu'elle se trouve contraire à ce qui avait été écrit et admis pour vrai jusqu'alors. Le nom de *Dol* était celtique, signifiant lieu ou terroir bas et fertile ; mais ce terroir ne contenait pas les marais que l'on y voit aujourd'hui, depuis qu'il a été submergé

(1) A côté de Saint-Servan et de Paramé, il y a une commune qui porte le nom de *Saint-Ideuc*, visiblement dérivé du même mot, et confirmant au besoin cette étymologie.

par l'invasion de la mer; il était seulement humide, gras et abondant en pâturages comme en moissons. Cela s'induit du fait particulier de l'invasion de la mer, joint à l'étymologie des noms sus référés, que confirme encore le double nom porté par la commune de Saint-Suliac, qui se trouve à l'extrémité occidentale des marais actuels de Dol. Son nom est l'opposite de celui de Corseul et de Bourseul; il dérive du celtique *seul*, qui signifie chaume, bled en tuyau, et de *yac*, fort, vigoureux. La même commune s'est aussi appelée *Leton*, qui signifie herbages, pâturages. Or, il est certainement plus que vraisemblable qu'avant l'invasion de la mer, le petit marais salant dont il est parlé ci-dessus, et la prolongation de ce marais du côté de Châteauneuf et de Dol, ne pouvaient pas manquer d'être une plaine fertile en moissons et en pâturages, comme le double nom servait à l'exprimer. La concordance de tous ces noms avec les qualités territoriales que l'on reconnaît encore aujourd'hui, établit un concours de présomptions qui forme preuve autant qu'il est possible d'en exiger sur un point d'histoire perdu dans l'obscurité d'un aussi grand nombre de siècles.

Puisqu'avant la conquête des romains il y

avait à Saint-Servan une ville gauloise, l'on ne peut pas douter qu'il n'y eût aussi dans les environs de cette ville un *collaich* de druides pour la célébration du culte religieux que les gaulois professaient à cette époque ; mais ce *collaich* ne pouvait pas être dans la ville, et devait être au bord de quelque forêt, dans les alentours. La plaine de Mordreux, qui baigne le rivage de Saint-Servan, me semble avoir un nom parfaitement analogue à la chose, en le faisant dériver du celtique *mor' drws*, qui aurait signifié mer des druides. Quant à la forêt, l'on peut aisément se persuader qu'une partie aura été submergée et l'autre détruite. Il me serait même possible de donner des indices de son existence, si cela ne me détournait trop de mon objet ; je me bornerai à faire observer que le nom de Paramé, commune adjacente à Saint-Servan, est absolument synonyme de celui de Lamballe, expliqué ci-dessus, et qu'il provient indubitablement du celtique *para-maich*, qui signifie également bois de décoration ou avenue.

La plaine de Mordreux n'avait pas toute l'étendue qu'elle a aujourd'hui, avant l'invasion qu'a faite la mer au commencement du VIII.^e siècle ; ce n'était, selon toute apparence, qu'un

petit lac qui n'avait de communication avec la rade de Saint-Malo qu'au moyen du flux et reflux des marées, par le lit de la rivière de Rance. Long-tems même encore après cette invasion de la mer, les prairies qui s'élevaient sur chaque côté des deux bras que formait la rivière, autour de la ville de Saint-Malo, restèrent en herbages marécageux où les bestiaux pouvaient pâture à marée basse, jusqu'à ce que la fluctuation en eût enfin miné peu à peu et enlevé toute la terre végétale. Cela résulte d'un passage de l'Histoire de Bretagne, par d'Argentré, où il est dit : « La mer a gagné » bien loin au-deçà de Saint-Malo, en sorte » que le pays qui est entre la ville et Césambre, » qui est une île distante de deux lieues, était » terre ferme, et voit-on par compte des re- » venus de l'évêché du chapitre de cette église, » que les receveurs faisaient charge du revenu » des marais d'entre la ville et Césambre, et » encore à présent (1568) les receveurs en » font chapitre en deniers comptés et non re- » çus, etc. » Quant à la plaine de Taden, et même à celle de Saint-Suliac, il est évident qu'elles ne devaient point exister avant l'invasion dont il s'agit, et qu'elles étaient en champs ou en prairies qui ont dû se conserver encore

beaucoup plus long-tems, jusqu'à ce que le flux et reflux de la mer les ait minées, et y ait charrié assez de sable pour les dénaturer tout à fait.

Il paraît aussi que la plaine de Mordreux s'est anciennement nommée *Poullic*, ce qui, à la lettre, signifie petit lac. C'est indubitablement d'où provient le nom que porte aujourd'hui tout le terrain qui environne cette plaine, depuis Saint-Servan jusqu'à Pleudihen, et que l'on désigne par l'expression *clos Poulet*. Les compilateurs et les protes, au moment de l'invention de l'imprimerie, ont défiguré de la sorte beaucoup d'autres mots celtiques qu'ils n'entendaient pas. Au lieu de *cloz' poullic*, qui signifie enceinte du petit lac, ils ont lu et imprimé *clos Poulet*, qui n'a aucun sens raisonnable. C'est ainsi qu'au nom Saint-Suliac ils ont substitué quelquefois le nom *Saint-Sulian*, et ont prétendu le faire dériver du latin *super aquam*, élevé au dessus de l'eau, sans faire attention qu'avant le VIII.^e siècle ce bourg n'était élevé qu'au dessus d'une prairie. Il fallait à toute force que les anciennes dénominations, lorsqu'ils ne les entendaient pas, fussent par eux francisées ou latinisées d'une manière quelconque.

SAINT-MALO.

Cette partie de la double ville n'est pas à beaucoup près aussi ancienne que celle mentionnée au paragraphe précédent ; mais elle est plus importante par sa situation et par les fortifications qu'on y a ajoutées. Il est vraisemblable que sa fondation ne remonte pas au-delà du X.^e siècle. Quelques historiens prétendent seulement qu'il y fut bâti une église sous l'invocation de Saint-Malo, son premier évêque, peu de tems après qu'il fut décédé, c'est-à-dire vers le commencement du VII.^e siècle. Cette première église passe pour avoir été brûlée par les normands, dans le IX.^e siècle, et rebâtie peu de tems après, par les soins de l'évêque *Helocar* ou *Helogar*, qui la mit sous l'invocation de Saint-Vincent, comme elle est aujourd'hui. Ce fait n'est appuyé que sur la foi d'un titre en simples *vidimus*, des années 1294 et 1541.

Ce qui se trouve mieux prouvé, c'est que l'église de Saint-Vincent appartenait, dans le commencement du XII.^e siècle, aux moines

bénédictins, qui en furent dépouillés violemment par un moine *bernardin*, élu à l'épiscopat du diocèse d'*Aleth*, et connu sous le nom de *Jean de la Grille*. Ce fut de son tems que parut le fameux *Eon de l'Étoile*, qui semble avoir voulu rétablir à cette époque les maximes de l'antique religion druidique dans la forêt de *Brécilien* (1), appelée maintenant forêt de Paimpont. Il le fit condamner comme magicien dans un concile tenu à Rheims, et fit mourir par des supplices une multitude de ses disciples. *Mul-ti..... præsertim, in alethensi episcopatu, diversa usque ad mortem pertulere supplicia*. Dom Lo-

(1) Cette forêt de Brécilien a été mal à propos supposée être la forêt de Lorges, proche Loudéac, parce qu'Eon de l'Étoile se trouvait natif de Loudéac; mais ce n'est pas ordinairement dans son propre pays que l'on peut devenir prophète. Celui-ci essaya de l'être où l'avait été Merlin, où il passait pour reposer avec son épouse sous des *aubépines*, où était son *perron* fameux, ainsi que la miraculeuse fontaine de *Barenton*, en haute forêt, proche la commune de Concoret, dont les habitans ont toujours conservé le sobriquet de *sorcières* de Concoret, à cause de cela, et où l'on dit aussi en proverbe que les saints de Concoret ne *datent de rien*, parce que la plupart des malades ont été pendant long-tems de préférence porter en secret leurs pèlerinages à cette fontaine, et à d'autres monumens du druidisme dans la forêt.

bineau, en rapportant ceci dans son Histoire de Bretagne, ajoute : « L'on vit dans la mort » des disciples que le mensonge a quelquefois » ses *martyrs* comme la vérité, et que *pas un* » ne donna des marques de repentir, quoiqu'on » leur fît endurer, plusieurs *supplices* dans le » diocèse de Saint-Malo, par le zèle de l'évêque » nommé Jean de la Grille ».

Les disciples étaient des personnes crédules qui avaient été fanatisées, et leur maître était un illuminé ou un intrigant; mais ce n'était ni un magicien ni un imbécile, quoique l'on ait publié contre lui cette double accusation, dans des livres trop peu réfléchis. C'eût été un pauvre magicien que celui qui n'avait pas su prévoir le malheur qui lui arriva, ainsi qu'à toute sa secte; mais aussi un imbécile n'aurait pas réussi à former une secte assez nombreuse pour donner de l'inquiétude au clergé jusqu'au point d'occasionner la tenue d'un concile, et n'aurait pas opéré la persuasion sur l'esprit de tant de sectateurs, avec cette fermeté qui leur faisait endurer le martyre pour soutenir sa doctrine. Le gouvernement de la Bretagne était alors faible et divisé par suite de la mésintelligence qui existait entre le duc Conan III et son épouse, dont il finit par désavouer l'enfant,

qui devait hériter du duché. Plusieurs partis se formaient en secret, et cherchaient à se fortifier pour se préparer à la guerre civile, qui était imminente. Il est probable que l'un de ces partis voulut essayer les effets qu'aurait pu produire l'ancienne religion druidique, dans les environs de la forêt de Brécilien, où elle s'était conservée plus long-tems que par-tout ailleurs (1). D'autres faisaient de leur côté des vœux et des donations. C'est de cette époque que datent la plupart de nos fondations religieuses et monastiques ; car, après la conquête des romains, leurs sacrificateurs, conservant

(1) Le druidisme, première religion des gaulois, avait été détruit, ou tout à fait dénaturé, pendant les cinq cents ans de la domination romaine; mais il fut momentanément rétabli en Bretagne, dans le petit royaume de *Domnonée*, fondé par les gaulois émigrés, qui revinrent d'outre-mer, après l'expulsion des romains. La tradition est que le chef-lieu de leur gouvernement aurait été à Gaël, et que le principal siège du culte druidique rétabli par eux aurait été dans la forêt de *Brécilien*, qui se trouve à côté. Leur grand-pontife, *Merlin*, sur lequel ont été faits tant de contes et de romans, doit y avoir été enterré, ainsi que son épouse *Viviane*, vers la fin du cinquième siècle : cette antique religion s'y conserva encore long-tems après, et ne fut abolie que par le roi domnonéen *Saint-Judicaël*, vers le milieu du VII.^e siècle.

le nom de druides, et même une partie du vêtement, s'étaient fait concéder presque tous les biens attachés au druidisme. Les véritables druides, rentrés dans le petit royaume de Domnonée lors de l'expulsion des romains, recouvrèrent tout ce qu'il leur fut possible des anciens domaines originairement consacrés à l'entretien de leur culte. Enfin les moines, qui vinrent à leur tour remplacer les druides lors de l'introduction du christianisme, s'emparèrent autant qu'ils purent de leurs établissements, sous prétexte de combattre l'erreur dans les endroits où elle se trouvait le plus enracinée. Mais les normands vinrent, sur la fin du IX.^e siècle, et au commencement du X.^e, ravager

Saint-Salomon, autre roi domnonéen, mort assassiné au milieu du IX.^e siècle, étant fils de Rivallon, chef d'un parti soulevé en faveur du druidisme, avait même encore été élevé dans les principes de cette religion, qu'il apostasia pour le christianisme, ainsi qu'il résulte de la lettre que lui adressa le pape, et qui est insérée dans le décret de Gratien III, Quæst.: *hæc quippè*, où l'on trouve: « *Ortus enim est in vobis sol justitiæ, quod ipse Christus est, et INFIDELITATIS TENEBRÆ DEFECERUNT* ». C'était donc vraisemblablement les restes épars des anciens sectateurs du druidisme, qu'avait cherché à rallier *Eon de l'Étoile* dans les environs de la forêt de Brécilien.

tout le pays, brûler les monastères et chasser les moines, qui furent obligés de se réfugier en Anjou, en Berri, en Bourgogne, etc., avec leurs trésors et les reliques de leurs saints, chantant des litanies auxquelles ils avaient ajouté ce verset si connu, *A furore normanorum libera nos, Domine*. Lorsque le pays fut pacifié, les moines y rentrèrent successivement, à mesure qu'ils parvinrent à se faire restituer les biens dont ils avaient eu la possession et dont les différens seigneurs féodaux s'étaient emparés, après les avoir défendus contre les normands. Je crois que c'est la principale cause de cette multitude de fondations religieuses, qui se fit dans le XI.^e et le XII.^e siècles.

Selon la plus commune croyance, ce fut à la suite d'une dernière incursion des normands, en 969, que les *alethiens*, dégoûtés d'une ville où ils avaient sans cesse à craindre pour leurs richesses, leur liberté et leur vie, cherchèrent à s'établir dans un lieu plus sûr et plus à couvert du pillage des ennemis. Ce serait donc depuis cette époque seulement qu'aurait été bâtie la ville de Saint-Malo. Le terrain sur lequel on l'a construite se nommait anciennement *Ile d'Aron*, comme nous l'avons dit; mais l'invasion de la mer au VIII.^e siècle, en resserrant

P'étendue de cette île, en avait aussi rendu la position beaucoup plus défensive. C'est maintenant un des ports les plus sûrs et les plus beaux de toute la France. Il a cela de particulier et de remarquable, qu'il se trouve en pleine mer, tandis que presque tous les autres sont en rivière ou dans l'enfoncement de quelque golfe retiré.

Les remparts qui entourent la ville, et les fortifications disséminées dans la rade, jusqu'au fort *la Conchée*, qui est à une lieue de distance, fixent l'attention des connaisseurs; les vaisseaux que l'on voit à flot dans la rade et sur leur quille, dans le port, sont aussi un objet de curiosité. Rien n'est plus facile que de se procurer l'entrée de ces vaisseaux, et d'en examiner dans tous leurs détails les distributions intérieures. Les officiers et même les simples matelots sont, à cet égard, d'une complaisance extrême envers les étrangers. L'on peut même se faire introduire dans les forts, au moyen d'une permission du commandant de la place : elle s'obtient sans beaucoup de difficulté, sur-tout en tems de paix, pour peu que l'on se fasse bien connaître pour des voyageurs simplement curieux et non suspects. Quant aux murs de la ville, quoiqu'ils soient

hérissés de canons, tout le monde peut y aller, et ils sont une promenade publique. Leur élévation est considérable, et leur surface pavée en pierres unies et propres comme un parquet. Ils fournissent de tous les côtés les plus superbes points de vue, et lorsque l'horizon se trouve clair l'on peut, de sur leur hauteur, distinguer à l'œil nu l'île de *Jersey*, qui est éloignée de dix lieues au nord-est. Les navires et les moindres embarcations que l'on voit également de là voguer de toutes parts à la voile, soit en s'approchant, soit en s'éloignant, présentent aussi un spectacle tout à fait ravissant pour ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Après avoir examiné depuis Dinan tout ce qu'il y a de remarquable sur les bords de la Rance, ensuite la ville de Saint-Servan, ancienne cité gauloise d'Aleth, puis enfin la ville, les fortifications et le port de Saint-Malo, si l'on veut revenir à Dinan par terre, l'on trouvera également beaucoup d'autres choses curieuses à observer. En suivant le *Sillon*, qui est une chaussée d'environ une lieue de longueur au milieu de la mer, l'on rentrera dans Saint-Servan du côté nord de cette dernière ville, et l'on verra les *corderies*, belles et grandes manufactures, objet de jalousie pour les an-

glais, qui en firent brûler quelques-unes par leur général *Malboroug*, lorsqu'il y débarqua en 1758, avec une flotte de cent cinq voiles. L'on verra aussi, le long du Sillon, plusieurs chantiers de marine, enclos de planches et remplis d'ouvriers, ainsi qu'un grand nombre de moulins à vent construits de formes différentes, sur des pointes de rocher, et d'un aspect très-pittoresque. Ce serait en vain que l'on chercherait dans Saint-Servan des vestiges de l'ancienne cité gauloise (1). Elle devait être,

(1) Le motif qui empêche que l'on puisse retrouver, après un aussi grand nombre de siècles, aucuns restes des villes d'*Aleth*, *Corseul*, *Gaël*, etc., me semble provenir de ce que les celtes, et sur-tout les celtes armoricains, habitant au milieu d'immenses forêts en futaie, ne bâtissaient en pierres que quelques principaux édifices : le surplus de toutes leurs villes n'était bâti qu'en maisons de bois, telles que l'on en voit encore aujourd'hui presque par-tout, dans les anciennes rues de nos villes actuelles. Ce n'est pourtant pas que ces vieilles maisons de charpente aient dû être construites nécessairement dès le tems des celtes ; mais du moins la plupart l'ont été avant que les grandes futaies fussent détruites, et suivant l'ancien plan d'architecture celtique, dont elles peuvent nous donner une idée.

Les romains, qui étaient accoutumés à bâtir chez eux avec le marbre de Grèce et d'Italie, construisaient chez nous avec des pierres de taille appareillées à la manière

sinon murée, au moins palissadée et douvée; car les gaulois, sans être moins braves que les spartiates, n'avaient pas la jactance de ne vouloir pour leurs villes que des remparts d'hommes. Mais il faut croire que tout a été rasé et recombé, à moins que la ville d'Aleth n'eût pas été précisément au même endroit où est aujourd'hui Saint-Servan. Peut-être était-elle plus proche de la mer, dans un emplacement qui aura été submergé lors de l'invasion du VIII.^e siècle. Pourtant, son nom annoncerait

du marbre. Ils employaient pour liaison un mortier en forme de mastic ou de plâtre, d'une extrême solidité, dont on ne connaissait point, avant eux, et dont on n'a depuis jamais connu qu'imparfaitement la recette. Si l'on trouve plus de ruines à Corseul qu'ailleurs, c'est parce que les romains y ont habité après les celtes. La grande quantité de briques et de tuiles qui en a été tirée, et qui ont fourni tout le ciment nécessaire pour les murs de Saint-Malo, confirme cette présomption, parce que les romains employaient la brique au lieu de pierres, pour les maisons des simples particuliers, de même que les celtes y employaient seulement le bois.

Après la retraite des romains, l'on imita dans toute la Gaule leur manière de bâtir, en pierres et en ciment, les murs des villes, les forts, les châteaux, et les principaux édifices; mais pourtant l'on continua l'usage de bâtir en bois les maisons de moindre importance, tandis que les futaies restèrent abondantes, et que le bois

que le local devait être élevé. Il y a bien derrière Saint-Servan, en allant vers Paramé, une montagne nommée le *tertre Aumel*. Je n'ai pas examiné ce tertre, et en ai seulement parlé à

put se donner pour rien, ou se vendre à très-bas prix. Ces maisons de bois étaient peintes de diverses couleurs, pour les préserver du hâle et de la pourriture.

Je croirais plutôt que ce serait à cause des maisons qu'à cause des hommes, que nos ancêtres auraient été nommés *britanni* et *picti*. Peut-être serait-ce aussi à cause de leur vêtement, qui était composé de cinq ou six pièces de couleurs variées, à la différence du vêtement oriental et du vêtement romain, composés d'une robe talonnière de couleur uniforme. Il n'est du moins guère vraisemblable que l'on ait jamais pu vivre sans vêtements, le corps orné de simples peintures sur la peau, dans un climat aussi froid que le nôtre.

Peut-être la ville de Rennes avait-elle été nommée *urbs rubra*, ville rouge, par les romains, à cause de la peinture du grand nombre de maisons de bois qui la composaient alors.

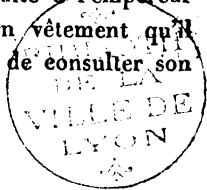
Certainement, ceux qui tiennent à la science de compilation ne manqueront pas de livres à citer pour soutenir l'opinion contraire : cela est tout aussi bien prouvé que l'existence des *Cyclopes*, qui n'avaient qu'un œil au milieu du front; celle des *Centaures* ou *Hyppocentaures*, qui étaient moitié homme et moitié cheval; celle du *Phénix*, oiseau dont le plumage aussi bigarré se trouve si parfaitement décrit, etc. etc.

A quelle époque les celtes auraient-ils eu des pein-

des personnes du pays, qui m'ont assuré n'y avoir rien remarqué d'indicatif à cet égard. Un peu plus loin, en allant vers Cancale, proche un petit village nommé la *Ville aux offrans*,

tures sur le corps au lieu de vêtemens? C'est ce qui n'est point dit; mais, toutefois, cela ne peut se supposer qu'antérieurement à leur civilisation. Or, leur civilisation remonte à plus de *trente siècles*, d'après le témoignage de Saint-Clément d'Alexandrie et celui d'Alexandre Polihistor, qui attestent que les druides gaulois excellaient dans la civilisation avant les *Mnésiphiles*, les *Solon*, les *Xénophon*, les *Thalès*, les *Pythagore*, etc. Il me semble donc que l'étymologie du nom de nos ancêtres, prétendue venir de ce qu'ils avaient le corps *tatoué* comme certains sauvages des pays chauds, est une fable bonne à ranger parmi tant d'autres pareilles, que les premiers écrivains avaient apprises de leurs nourrices, et que leurs successeurs ont inconsidérément répétées. Au surplus, chaque lecteur pourra faire à cet égard ses réflexions personnelles, et en croire tout ce qu'il lui plaira.

Peut-être est-ce aussi pour cette raison que les romains avaient donné le nom de *galli* à nos ancêtres, qui ne se donnaient eux-mêmes que le nom de *celtes*; car ils ajoutaient quelquefois *galli*, *gallinacei* : ce qui semble bien une allusion à la variété de couleur du plumage des coqs. Cela s'induirait encore assez d'une réponse que Sénèque passe pour avoir faite à l'empereur Néron, au sujet de la bigarrure d'un vêtement qu'il avait adopté, et sur lequel il s'avisa de consulter son ancien précepteur.



il a été découvert, depuis quelques années, des fondemens de vieux murs et de vieilles briques en grande quantité. Ce n'est pas l'endroit où Malboroug fit retrancher son camp en 1758, mais je serais porté à croire que ce serait celui où aurait campé l'armée de Charlemagne, lorsqu'elle vint conquérir la Bretagne et attaquer la ville d'*Aleth*, que peut-être elle détruisit, en 811. Le petit hameau, bâti ensuite au même endroit, aurait reçu le nom de ville *aux Francs* (1), et l'altération subie ne serait point

(1) Il y a encore de l'autre côté de Paramé, en venant vers la ville de Saint-Malo, sur le bord de la mer, un autre endroit qui porte le nom de *Fosse aux normands*. Je présume que c'est aussi à cause du campement qu'ils y auraient fait en 969; mais je n'y suis jamais allé, et n'ai pas été à lieu de m'informer non plus s'ils y auraient laissé quelques vestiges de leur séjour.

Près de là, vis-à-vis l'île de *Césambre*, est une pointe de terre nommée *Benéten*. Or, il est mis en note dans le Dictionnaire historique d'Ogée, à l'article Saint-Malo, que « l'on trouve dans l'île du *talc* en feuille très-étendu » et transparent ». Valmont-de-Bomare dit que le talc jaune accompagne souvent la mine d'étain, et sert communément de minière ou matrice aux grenats. Ne se pourrait-il point qu'il y aurait eu anciennement dans les environs une mine d'étain, de même qu'il y en avait une dans les environs de *Pénesten*, proche l'île *Dunet*,

inconcevable, après un aussi grand nombre d'années.

En avançant vers Cancale, le long du rivage de la mer, l'on peut voir, dans la commune de Saint-Coulomb, l'emplacement de l'ancien château du *Guarplic* ou du *Guesclin*, sur un rocher maintenant environné d'eau. L'on trouvera aussi sur le continent, dans cette même commune, l'emplacement de l'ancien château du *Plessis-Bertrand*, qui était une forteresse au commencement du XIII.^e siècle, et qui fut

à l'embouchure de la rivière de Vilaine, où elle vient d'être découverte de nouveau, et s'exploite en ce moment? *Benéten* et *Pénesten* sont le même nom en celtique : il paraît dériver du mot *ben* ou *pen*, qui signifie pointe ou promontoire, et du mot *staen*, qui signifie étain. Je ne peux pas insérer ici les développemens particuliers que j'aurais à donner au soutien de cette idée; mais il y a encore d'autres raisons que celle-là.

Lorsque Diodore de Sicile, qui écrivait avant la naissance de Jesus-Christ, a dit que les marchands gaulois achetaient l'étain de *Domnonée*, et le transportaient aux autres nations, cela n'aurait peut-être pas dû s'appliquer exclusivement aux *domnonéens* d'Angleterre, d'autant qu'il les désigne comme voisins des *veneti* ou vannetais. De plus, les romains donnaient à l'étain le nom de *stannum celticum*.

Le nom *Domnonée* paraît dériver de *doun*, c'est-à-dire,

démoli vers la fin du XVI.^e, par ordre du roi Henri III. Enfin l'on trouvera plus près de Cancale le fort du *Rumain*. Celui-ci n'est pas antique et n'a même été bâti que tout nouvellement, en 1772 ; mais son nom est d'étymologie celtique et signifie pierre rouge. Il est à présumer qu'il y en avait eu précédemment un autre au même endroit, ainsi qu'il y en avait eu aussi un ancien portant le nom de *Bure*, à l'endroit où le fort actuel de *Châteauneuf* a été construit, à la même époque de 1772. La baie de Cancale (1) et ses pêcheries d'huîtres offrent quelque chose d'assez curieux, pour quiconque ne les a pas encore vues. L'on se rendra d'ici, dans les barques, si l'on veut, ou bien en suivant la grève, si on le préfère, jusqu'au *mont Saint-Michel*, qui est sans contredit l'antiquité

dune ou montagnes, et de *naounec*, affamé, peu fertile. Il répond à *guil' down*, dont nous avons parlé ci-dessus, et notre pays le partage avec la Cornouailles anglaise. Le pays de Nantes se nommait aussi *Naounec*, à cause de sa *stérilité*, avant que l'empereur *Probus* accordât la permission d'y planter des vignes, an 278.

(1) Le nom de cette baie était anciennement *Can' cavan*, qui signifie en langue celtique corneilles blanches.

On en voit, en effet, encore aujourd'hui de grandes volées dans les parages, et il devait y en avoir bien plus,

historique et monumentale la plus célèbre qu'il y ait au pays.

Cette montagne, partie naturelle et partie artificielle, a exercé la plume de beaucoup d'écrivains, depuis l'invention de l'imprimerie. Je ne m'arrêterai point à en faire la description, ni à donner ici de longs détails sur tout ce qui s'y trouve relatif : j'aurais de quoi doubler et au-delà l'épaisseur de ce petit cahier. Mon opinion est que ce fut originairement un *tertre tumulaire* élevé en l'honneur de quelque grand prince gaulois, mort dans la religion druidique. A peu de distance, au *nord-est* de celui-ci, il y en avait un pareil qui a été détruit par la main des hommes ou par l'action des flots, depuis l'invasion de la mer. Ils se nommaient les *deux Tombes* (1), lorsque celui qui

lorsque toute l'enceinte de cette rade était une forêt. Elles y sont attirées par les coquillages et les petits poissons que la mer, pendant son reflux, laisse sur la grève, et dont elles font leur nourriture. Ce n'est pas qu'elles soient tout à fait blanches, mais elles diffèrent des noires, en ce qu'elles ont une espèce de manteau blanchâtre. Je ne doute point que l'étymologie de l'ancien nom ne soit provenue de cette particularité.

(1) Il était d'usage dans la religion druidique d'inhumer le mari à côté de son épouse, et réciproquement.

existe fut consacré à Saint-Michel, qui dut y faire trois apparitions successives au commencement du VIII.^e siècle, et ils étaient au bord d'une forêt qui s'étendait à deux lieues plus loin du côté de la mer. Les historiens qui ont imaginé, et tous ceux qui ont eu la crédulité de répéter qu'il y avait eu jadis sur cette montagne un collège de neuf *druïdesses*, faisant métier de vendre des flèches superstitieuses aux marins, et de se permettre l'immoralité d'aller

Il y a donc apparence que les deux tertres tumulaires dont il s'agit étaient les tombeaux du mari et de l'épouse; mais ce devaient être des personnages éminens, parce qu'on n'en élevait pas de pareils pour les gens du commun. Les poèmes d'Ossian en contiennent plusieurs exemples :

« Bardes, élevez sa tombe; élevez aussi la tombe de » sa bien-aimée.... Leur mémoire se transmettra dans les » siècles à venir, tant que subsisteront ces monumens, » etc. » *V. poème d'Agandecia.*

« Les jeunes filles allant à la chasse verront vos tom- » beaux; vos noms vivront dans les chants des Bardes; » ils toucheront à votre gloire leurs harpes harmonieuses, » et votre renommée s'étendra dans les contrées loin- » taines; dormez en paix, jeunes infortunés, dormez au » murmure de ce torrent, etc. » *Ibid. poème de Berrathon.*

Ces deux tombeaux avaient été élevés sur le bord de la rivière de Couesnon, qui depuis a détourné son cours

ensuite prendre avec eux des bains de mer au pied de cette montagne, n'ont publié qu'un roman absurde et mensonger. Du tems qu'il a existé dans le pays des Gaules des druides et des druidesses, l'on n'aurait pu se baigner au pied du mont dont il s'agit que dans des bois, des ronces et des épines. *Opacissimā silvā claudabatur, longè ab Oceano, altissima præbens latibula ferarum, veprium densitate plenā.*

Celui des deux monts qui a été détruit se nommait *Tombeleine*, ou plus vraisemblablement *Tumbe'lem*, qui veut dire en langue celtique tombeau du génie et de l'esprit aérien; car la croyance religieuse des sectateurs du druidisme était que le génie, l'âme, l'esprit des morts qui avaient été béatifiés par les cérémonies du culte, s'élevaient dans le ciel, d'où ils descendaient sur des nuages autour des monumens funéraires qu'on leur avait érigés. Le nom *lem* qu'ils donnaient à ces esprits a été la racine du nom *lemures*, qui signifie en français les esprits ou les âmes des morts que les anciens croyaient revenir, et qui ont donné lieu à tous les contes de revenans. Il a été aussi la racine du nom *lemurales*, que les romains donnaient à certaines fêtes instituées dans leur religion en l'honneur des morts.

Quant au mont actuel, il paraît qu'il se nommait *tumbe' jou*, c'est-à-dire tombeau élevé depuis le précédent. Quelques historiens, faute de faire attention que les monumens gaulois ne peuvent pas avoir des noms d'étymologie latine, l'ont appelé à cause de cela *mons Jovis*, montagne de Jupiter; mais c'est une erreur grossière, ainsi que celle dont j'ai parlé ci-dessus, au § 14, qui lui aurait attribué le nom de *mont Bellen* (1), à cause de *Bel* ou *Belial*

(1) Les historiens ont confondu le mont Saint-Michel, dont il est ici question, avec un autre qui se trouve dans la commune de *Carnac*, sur la côte du Morbihan. Celui-ci s'est, en effet, nommé anciennement *mont Bellen*; mais ce n'était pas qu'il fût consacré au culte du soleil, c'est plutôt parce qu'il était très-vraisemblablement le tombeau de *Bellenus*, frère de *Brennus*, et souverain pontife des druides de son tems : les deux autres tertres tumulaires que l'on voit encore auprès, sont le tombeau de son épouse et celui de sa mère. L'histoire apprend qu'elle avait sur lui beaucoup d'empire, et qu'elle parvint à faire lever l'obstacle qu'il avait d'abord mis aux projets de son frère, pour sa grande expédition sur la ville de Rome, trois cent quatre-vingt-dix ans avant la naissance de Jesus-Christ. Les quatre ou cinq mille pierres colossales qui restent encore aujourd'hui plantées en phalange au pied de ces trois tertres tumulaires, sont des tombeaux des principaux personnages druidiques de l'un et l'autre sexe, qui avaient été à portée et avaient ob-

des assyriens et des chaldéens, pour en induire qu'il aurait été consacré au culte du soleil. Les gaulois professaient la religion druidique, et elle n'admettait ni l'adoration des astres, ni l'adoration d'aucun des dieux de la mythologie : elle ne reconnaissait qu'un seul dieu, maître de l'Univers, auquel tout était soumis et obéissant. *Regnator omnium deus, cætera subjecta atque parentia*. C'est pourquoi le poète *Lucain*, qui écrivait dans le premier siècle de notre ère,

tenu la faveur de se faire inhumer auprès de cet illustre chef, pendant près de quatre cents ans, depuis son décès. C'est, à mon avis, la seule manière raisonnable d'expliquer ce gigantesque monument, sur lequel il a été publié tant de conjectures diverses. J'en ai rassemblé dans un autre ouvrage beaucoup de motifs de persuasion, qui ne peuvent pas trouver place ici.

Sans doute, il y avait beaucoup d'autres CIMETIÈRES pareils, plus ou moins étendus, sur différentes parties du territoire des Gaules : j'en pourrais citer des restes qui existent encore aujourd'hui en plusieurs endroits. Les critiques qui ont fait l'objection, crue sur parole, que César n'en parle point, n'ont bien lu ni ses *Éphémérides* ni ses *Commentaires*. Il dit formellement que les gaulois avaient dans leurs *cités* (ce qui signifie proche de leurs villes), plusieurs tombeaux élevés dans des lieux consacrés : *multis in civitatibus harum rerum extructos tumulos locis consecratis conspicari licet*. A la vérité il ne s'arrête pas à en donner la description ; mais c'est que

leur reprochait d'être les seuls entre les mortels à qui il avait été donné de connaître ou d'*ignorer* le dieu qu'ils adoraient.

Solis esse deos, et cœli numina vobis,
Aut solis nescire, datum.

Le poète païen n'aurait pas pu leur adresser ce reproche, s'ils avaient adoré *Jupiter*, qui était connu dans tous les pays du paganisme, ou s'ils avaient adoré le soleil, qui a toujours été connu de l'Univers entier. Aussi Saint-Augustin, *de civit. dei*, liv. 8, chap. 9, compte-t-il les philosophes gaulois au nombre des sages de l'antiquité qui ont reconnu *un dieu suprême*. Ils ne lui bâtissaient aucun temple, parce qu'ils prétendaient que son *immensité* ne pouvait se renfermer dans des enceintes de murailles, et ils ne lui érigeaient aucune statue, parce qu'ils prétendaient que sa *spiritualité* ne pouvait, sans exposer le peuple à la superstition, être offerte aux yeux sous aucune image. C'est pourquoi ils lui rendaient leurs adorations solennelles dans la beauté des

son objet n'était pas d'écrire une histoire topographique, et que, d'ailleurs, la chose étant commune ne pouvait pas manquer d'être alors assez connue.

nuits lunaires, et dans la profondeur des forêts, qui sont la plus majestueuse production de la nature..... Le druidisme, soit parce qu'il a été détruit trop long-tems avant l'invention de l'imprimerie, soit parce qu'il était une religion que les païens, comme les chrétiens, ont eu à tâche de supplanter et de décrier, est de toute l'histoire ancienne ce qui a été le plus défiguré par les divers écrivains qui en ont publié quelque chose : ils l'ont peint en caricatures tout à fait fantastiques (1). Lorsque j'ai voulu approfondir cette matière, il m'a été démontré qu'un redressement des grossières erreurs qui ont été accréditées et répétées inconsidérément, par tant de noms respectables, n'exigerait pas moins d'un volume : ce que je viens de rapporter sur le présent article n'est que pour en donner une idée ; ce n'est pas ici le lieu de m'étendre à ce sujet dans une digression plus longue.

L'invasion de la mer fut brusque et subite au commencement du VIII.^e siècle ; mais néanmoins elle n'eut pas miné de long-tems les terres

(1) Il est faux, par exemple, qu'il autorisât les sacrifices d'hommes ; ni même d'animaux. L'on a confondu à cet égard les druides qui apostasièrent pour se faire

qu'elle submergea : l'on pouvait en jouir encore à marée basse. Les livres synodaux de l'évêché de Dol font mention des quatre paroisses de *Saint-Louis*, *Mauny*, *la Feillette* et *Paluel*, jusqu'à l'année 1664. La paroisse de *Bourgneuf* ne commença d'être submergée que dans le XV.^e siècle, et celle de *Paluel* ne le fut totalement que dans le XVII.^e L'on raconte à ce sujet, dans le pays, comme chose recueillie de mémoire d'homme, qu'un pauvre prêtre parisien, affamé d'un bénéfice, fut mystifié par un mauvais plaisant, qui l'avertit que cette cure, d'un excellent produit, vaquait depuis plus d'une année, sans que l'*ordinaire* fût nom-

sacrificateurs des idoles romaines, avec les véritables sectateurs du druidisme, qui s'émigrèrent en Angleterre, et ne revinrent qu'après l'expulsion des romains. Cette religion n'admettait l'homicide en aucun cas, et pas même contre les criminels : elle ne permettait contre eux que le bannissement. J'en ai rassemblé des preuves nombreuses dans un ouvrage susceptible de plus d'étendue que celui-ci : je me contenterai d'en citer le résumé contenu dans deux beaux vers de M. Baour-Lormian, au sujet de la mort qu'un officier avait causée à l'épouse du roi lui-même; voici toute la condamnation :

» Retourne dans tes bois ! Va dans leur solitude
 » Déplorer et ta faute et ton ingratitude ! »

(III)

mé. L'abbé se hâta aussitôt d'obtenir en cour de Rome la pourvoyance *par prévention* ; mais il fut singulièrement désappointé lorsque, muni de sa bulle, il vint se présenter pour prendre possession. Ses pièces furent reconnues parfaitement régulières ; seulement, on lui fit voir qu'il ne pourrait résider sur le territoire de sa paroisse que dans un bateau, et qu'il n'aurait que des poissons pour paroissiens. Il m'a été assuré par des personnes du lieu que dans certaines marées basses, accompagnées d'ouragans, l'on découvrait encore quelquefois des restes de l'une de ces églises.

Lorsque l'on aura examiné le mont Saint-Michel et ses environs, il restera à examiner aussi les travaux qui ont été faits pour contenir le cours de la rivière de *Couesnon* (1), et l'empêcher de venir se jeter sur les digues de Dol, qu'elle contribue à dégrader. L'on aura

(1) Le nom de cette rivière est évidemment dérivé du mot celtique *coen*, qui signifie belle, et du mot celtique *aon*, qui signifie eau et rivière. Elle est appelée sur les cartes géographiques des romains *testus fluvius* ; c'est une erreur qu'a commise *Peutinger*, en les copiant. Il a pris pour un mot ce qui n'était qu'une abréviation ; *test.us fluv.*, c'est-à-dire, *testaceus fluvius*. La localité l'indiquera suffisamment à quiconque en fera l'examen,

également à examiner ces digues elles-mêmes, travaux de la main des hommes employés pour imiter ce que fit le doigt du Tout-Puissant, et imposer aux flots le *huc venies, sed non præteribis*. Elles ont été élevées et sont annuellement entretenues à grands frais. C'est de quoi prendre une idée en petit des grandes et fameuses digues de la Hollande.

En revenant par la ville de *Dol*, l'on pourra y examiner l'église cathédrale, qui mérite quelque attention à raison de sa vaste étendue et de son architecture, du genre appelé gothique. *Saint-Sanson* (1) en fut probablement le fonda-

car cette rivière est en effet, à son embouchure, couverte de coquillages. La même erreur a été répétée par *Dezauche*, par *Danville*, et autres translateurs de la copie de *Peutinger*: c'est que ni les uns ni les autres n'avaient observé la chose par eux-mêmes..

(1) Ce nom, ainsi que beaucoup d'autres, a été mal lu par les compilateurs de vieux manuscrits. Il n'y avait point alors de noms, mais des sobriquets désignatifs des qualités personnelles, comme le tort, le roux, etc., ou du lieu d'habitation, ou enfin du lieu d'origine. Cet usage s'est encore conservé de nos jours dans certains ordres monastiques, comme père Joseph de *Rostrenen*, père Michel de *Moncontour*, etc. : c'est ce qu'on appelle nom de religion. Celui-ci ayant été le premier moine qui vint s'établir dans le royaume de *Domnonée* des côtes d'An-

teur vers le milieu du VI.^e siècle ; mais l'église qu'il fit bâtir alors ne peut pas être la même que celle d'aujourd'hui. Les normands, qui ravagèrent le pays pendant le IX.^e siècle, s'emparèrent sur-tout de la ville de Dol, qu'ils détruisirent de fond en comble, après en avoir vaincu et passé au fil de l'épée tous les habitants. La construction de l'église actuelle ne saurait donc remonter au-delà du XI.^e ou du XII.^e siècle, et le genre de son architecture confirme cette présomption. Le portail n'est même que du commencement du XV.^e siècle ; il fut entrepris par les soins de l'évêque *Etienne*

gleterre, fut nommé *Sanson*, c'est-à-dire, l'*anglais*, dans la langue celtique, qui se parlait alors au pays.

Je sais bien que des *legendaires*, pour donner plus d'antiquité à l'église de Dol, ont supposé un autre Saint-Sanson suivi de plusieurs évêques, avant celui-ci ; mais ils l'ont fait sans preuve ni vraisemblance, et les historiens ecclésiastiques en conviennent eux-mêmes. Saint-Sanson avait été introduit en Domnonée par l'archevêque de *Tours*, et par le roi de France *Childebert*, pour exciter une guerre de religion, dont ils espéraient profiter. En effet, le peuple, excité par les druides, se souleva ; il fit périr son roi *Hoël II*, soupçonné de favoriser les novateurs, et mit à sa place son frère *Canao*, *Conomer*, ou bien plutôt *Cun'meut*, c'est-à-dire, *grand chef*. Judual, fils du roi mis à mort, craignant le sort de son

Cœuret, qui selon toute apparence n'eut pas le tems de le faire achever, car il ne l'a pas été sur un plan uniforme. Je n'ai pas connaissance qu'il y ait d'autres monumens d'architecture antique à visiter, à moins que ce ne soient les

père, passa du côté des moines, qui l'envoyèrent en ôtage au roi de France, et à ce prix en obtinrent une armée pour se soutenir; mais il en coûta au jeune prince *Judual* les trois comtés de *Rennes*, de *Nantes* et de *Vannes*, qui avaient déjà reçu le christianisme, et qu'il céda par le traité.

Ceux qui ont supposé que *Canao* aurait eu intérêt de faire périr son neveu *Judual* pour lui ravir ses états, n'ont pas fait attention que le droit de succéder au gouvernement n'était point encore fixe dans ce tems-là : il ne l'a été qu'en 968, par jugement de Dieu, c'est-à-dire, à la suite d'un combat judiciaire, autorisé par le christianisme.

Saint-Sanson n'était que contemporain de Saint-Malo. Celui-ci fut laissé au pays, tandis que l'autre se rendit à la cour de France pour arranger le traité dont je viens de faire mention; alors les domnoncéens, sous la conduite de leur nouveau chef *Canao*, détruisirent le monastère qu'il avait bâti à *Aleth*. Voici leur proclamation telle qu'elle est rapportée par l'abbé Déric, tom. 3, § 144 : « Quel est cet étranger qui est venu dominer ici ! Jaloux de nos héritages, il s'enrichit de nos pertes; tandis que les apôtres et leurs successeurs n'ont rien possédé sur la terre, celui-ci, sous le manteau de

restes d'une grande tour carrée, près la trésorerie, s'il en existe encore aujourd'hui quelque chose. J'ignore dans quel siècle en furent posés les fondemens. Elle fut détruite une première fois en 1233, rétablie en 1291, et dé-

» la pauvreté, cache adroitement le vice honteux de
 » l'amour des richesses; en prêchant de faire l'aumône,
 » il recueille le fruit de l'avarice; sous prétexte qu'il
 » prie beaucoup pour les autres, il dépouille les maisons
 » des veuves! Celui qui voudrait nous persuader
 » qu'il a tout abandonné pour suivre *Jesus-Christ*,
 » et qui se vante de tout avoir en le possédant, ne nous
 » laisse rien, ni à nos enfans : il saisit toutes les occa-
 » sions de s'emparer de nos héritages. Celui qui fait
 » semblant de donner ses biens, a-t-il besoin d'être
 » l'éconôme de ceux des autres? Nous n'avons rien de
 » mieux à faire que de le chasser de notre pays, et de
 » reprendre les biens qu'on a attachés à ses églises.
 » Comme il a tout pris, il ne nous reste plus rien; il
 » nous fait acheter l'espérance des biens à venir par
 » la perte de ceux qui sont entre nos mains, et il a
 » grand soin d'en prendre l'usufruit ».

Cette proclamation paraît avoir été dictée par les druides. Elle décèle bien plus leur mécontentement que celui du peuple; mais elle prouve aussi que ce n'étaient pas des gens grossiers et illettrés, à cette époque réputée par quelques écrivains un tems d'ignorance et de barbarie; car il est impossible qu'elle n'ait pas encore perdu à la traduction dans une autre langue que celle où elle dut être faite.

molie de nouveau en 1487. L'on en voyait encore des ruines au commencement de la révolution.

A une demi-lieue de Dol, sur la route de Rennes, dans un lieu nommé le *Champ-dolant*, l'on voit un monument *celtique* ou gaulois plus élevé que ceux qu'on trouve d'ordinaire en Bretagne. C'est une pierre d'un seul bloc de granit, de forme pyramidale, et qui paraît avoir été à peu près quadrangulaire, de 29 pieds de hauteur apparente. On ignore si elle tient à un rocher par sa racine, ou si elle a été placée de main d'homme. Cette dernière opinion est la plus vraisemblable. Objet du culte des gaulois, les chrétiens l'ont consacrée au leur, en la surmontant d'une *croix*..... Voilà tout ce que l'on trouve à cet égard dans le Dictionnaire historique de M. Ogée, ainsi que dans les autres livres des écrivains qui l'ont précédé ou suivi. Restent deux difficultés à résoudre : quelle est la nature de ce monument et quelle est son origine ? C'est une double solution qui n'a pas seulement été abordée, et qu'il s'agit de tirer de son propre fond.

Je ne doute point que cette pierre ne soit un *pel' ven* ou *men' hirr*, et ne doive son origine au culte druidique, professé par les anciens

celtes ou gaulois (1); mais le nom de *Champ-dolant*, qui est absolument le même que celui de la rue de la boucherie de la ville de Rennes,

(1) Le druidisme consacrait trois vertus théologiques, qui étaient de respecter la volonté de Dieu, d'être secourable au prochain, et de combattre vaillamment pour la défense de la patrie. Les âmes de ceux qui avaient pratiqué ces vertus devenaient des esprits aériens, pourvu qu'ils ne fussent pas morts hors l'église, c'est-à-dire, pourvu qu'ils eussent été recommandés par les chants funèbres d'un ministre du culte, et qu'ils en eussent obtenu la sépulture solennelle. Cette sépulture consistait dans un tertre tumulaire, pour les personnes d'une distinction éminente, et dans une ou plusieurs pierres tombales pour les autres, selon leur rang et leur dignité; mais leurs pierres tombales n'étaient pas, comme les nôtres, couchées sur le cadavre : elles étaient plantées au bout de la fosse, ainsi que l'on y plante de petites croix dans nos cimetières pour les personnes qui n'ont pas le moyen d'avoir une pierre tumulaire, ou bien de se faire bâtir un tombeau. A la suite d'une bataille, où il n'était pas possible que chacun eût sa pierre, l'on en plantait une seule, que l'on choisissait alors et plus belle et plus haute : on l'appelait *pe'l'ven* ou *men'hirr*, c'est-à-dire, pierre longue. Les poèmes du vieux barde Ossian en offrent une multitude d'exemples. L'espace ne me permet d'en citer ici qu'un ou deux, pour servir de preuve à ce que je viens d'avancer :

» Fingal ordonne, nous marchons.... trois bardes....
 » nous allons ériger un monument en mémoire des évé-

n'est pas d'étymologie celtique, et se trouve être d'étymologie latine ou française; équivalant au mot celtique *lazarès*, dont j'ai parlé

» nemens passés.... je prends une pierre.... nous élevâmes un rempart de terre autour de la pierre, et nous lui dîmes : Parle à l'avenir! parle aux faibles générations qui remplaceront la race éteinte de *Selma*! ... Le voyageur.... il apercevra autour de lui les tombes de mille guerriers; quelle est cette pierre? demandera-t-il. Quelque vieillard lui répondra : Cette pierre fut élevée par Ossian, héros des tems passés ». *V. poème de Cathlodu.*

« Élevez cette pierre grisâtre, fille du rocher... O pierre! parle aux années qui s'avancent derrière le soleil, et qui, de plusieurs siècles, ne viendront pas entendre sa voix matinale... que la mousse des années t'enveloppe; que les ombres des morts te défendent; que jamais une main ennemie.... » *V. poème de Colmul.*

» Cette pierre grisâtre, à leurs regards offerte,
» Par les siècles noircie et de mousse couverte,
» Leur dira qu'autrefois, etc.

.....
» Ordonne que la harpe, au loin retentissante,
» Commence pour les morts l'hymne compatissante.

.....
» A tes pieux desseins Ossian s'est rendu,
» Et le palais des morts ne m'est plus défendu ».

V. Baour-Lormian.

ci-dessus § 7. L'origine de ce monument ne saurait donc être regardée que comme postérieure à la conquête des romains, ou même à celle des francs. Pourtant, il est vraisemblable qu'il n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces deux peuples, puisqu'il n'a ni hiéroglyphes ni inscriptions. Sa forme étant élaborée, ne permet pas non plus de remonter jusqu'au tems des anciens celtes ou gaulois primitifs, dont l'usage constant était de ne consacrer à la postérité que des monumens pris dans le *grandiose* de la nature, sans y ajouter ni inscriptions, ni ornemens ou élaborations quelconques. Ces réflexions me conduisent à conclure que la nature de cette pierre est vraiment un monument funéraire du culte druidique des anciens gaulois, mais que l'origine de son érection doit être fixée à l'époque où la ville de Dol fut prise par les normands et ses citoyens massacrés, en 996.

Une objection facile à prévoir viendra se présenter ici : c'est qu'à l'époque ci-dessus désignée la religion druidique n'était plus celle du pays, et qu'il ne pouvait conséquemment pas être érigé de monumens qui s'y rapportassent; mais il faut se rappeler, comme je l'ai dit un peu plus haut, sous le présent para-

graphe, qu'à l'approche des normands les ministres du christianisme s'en allèrent avec leurs reliques et leurs trésors, pour ne revenir qu'après l'expulsion de l'ennemi. Il n'est point invraisemblable que, pendant leur absence, le peuple *dolois* ait pu faire comme le peuple *juif* fit pendant les quarante jours où *Moïse* l'avait quitté, pour aller s'entretenir avec l'Eternel sur la montagne de Sinaï, et qu'il soit retourné à son ancien culte; car leur absence fut beaucoup plus longue que celle de *Moïse*. Lors de leur rentrée, ils crurent apparemment inutile, ou peut-être trop impolitique, la destruction de ce monument imparfait d'un culte étranger, et se contentèrent de l'adapter au leur, en le surmontant d'une croix.

Le mont *Dol*, ce monticule isolé au milieu du marais, pareillement à demi-lieue de distance de l'autre côté de la ville, est probablement un monument de la même nature, dont l'origine doit se rapporter à la même cause et à la même époque. Sa pierre *percée*, sur laquelle il a été hasardé tant de conjectures, n'indique rien autre chose, si ce n'est qu'il y fut aussi planté une croix après coup, ainsi qu'on l'a fait sur presque tous les autres monumens du druidisme, dans les endroits où,

par quelque cause que ce soit, on en a laissé subsister.

L'on reviendra par le bourg de *Rozlandrieux*, afin d'observer le sol sur lequel pourrait être creusé le canal qui joindrait le *Couesnon* à la *Rance* (1), et qui dessécherait un marais de huit lieues de long et de deux lieues de large. Le dessèchement rendrait ce vaste marais à son état primitif de *leton* et de *seul'yac*, c'est-à-dire d'herbages et de fortes moissons. Il ne se trouve au reste rien à visiter dans cette commune, si ce n'est le moulin à vent de la *Ville-julienne*, d'où l'on a une superbe perspective. De cet endroit, l'on se rendra à *Châteauneuf*, où l'on verra le fort qui a été bâti en 1772, sur l'emplacement de l'ancien fort du *Bure* (2). Il

(1) Quelques-uns doutent si ce ne serait point la Rance qui affluerait dans le Couesnon, plutôt que le Couesnon dans la Rance; mais je crois que la pente, dans cette partie, se trouve, comme elle l'est en général, du côté de la Basse-Bretagne. M. Belin, qui a dressé une carte de la *Manche* en 1763, a reconnu que depuis l'île d'Ouessant jusqu'à Calais la pente est de plus de cinquante brasses.

(2) L'ancien fort du Bure, démoli en 1594, passe pour n'avoir été bâti qu'en 1117; mais pourtant son nom était d'étymologie celtique : il signifiait chaumière ou cabane.

est d'une étendue à pouvoir contenir une garnison de dix à douze mille hommes ; ses casemates et ses autres distributions intérieures méritent d'être examinées, quoiqu'elles soient dans le genre moderne. La permission n'en est pas difficile à obtenir, sur-tout en tems de paix.

Ici se terminera l'exploration additionnelle que j'ai cru devoir indiquer pour ceux qui ne l'auraient point précédemment faite. Trois lieues de grand chemin ramèneront à la ville de Dinan, d'où l'on continuera le voyage vers *Corseul*, afin de visiter d'autres antiquités historiques et monumentales encore plus dignes d'attention, que je m'étais borné à indiquer d'abord, pour une société particulière qui avait vu celles-ci, et ne se proposait pas de les visiter de nouveau.

L'on appelle encore aujourd'hui en Auvergne les cabanes des bergers des *burons* ; nous disons encore aussi, en proverbe, n'avoir ni *bure* ni *buron*, pour exprimer que l'on ne possède absolument aucun domaine, pas même une cabane ou une chaumière. Probablement qu'il y a eu autrefois à Châteauneuf un hameau de bergers, tandis que les marais que l'on voit actuellement aux environs de cet endroit fournissaient un pâturage sain et productif, avant que la mer y fit son invasion.

RÉFLEXIONS IMPORTANTES

SUR

QUELQUES-UNES DE MES CRITIQUES.

En finissant, je crois devoir donner encore de nouvelles explications, qui m'avaient paru d'abord suffisamment exprimées dans ce qui précède, mais dont il m'a été fait entendre qu'il pouvait convenir de réitérer la manifestation d'une manière plus spéciale et plus explicite : c'est que je ne me suis proposé ni apologie ni censure d'aucune croyance religieuse ; mon travail ne se rapporte qu'à des points d'étymologie, de chronologie et d'histoire.

Il importe certainement bien peu à la religion que ce soit Saint-Malo qui ait apporté son nom d'outre-mer, et qui l'ait donné au pays, ou que ce soit, au contraire, une des variétés du nom qu'avait alors le pays, et qui lui ait été donnée à lui-même, comme l'on donne encore aujourd'hui aux curés, dans les réunions synodales, le nom de leurs paroisses, et aux dépu-

tés, dans les assemblées nationales, le nom de leur département ou de leur ville. C'est un moyen commode et quelquefois nécessaire, pour les différencier de ceux qui se trouveraient porter le même nom patronimique. Cette réflexion s'applique également à ce que j'ai dit au sujet des noms de Saint-Sanson, Saint-Suliac, Saint-Ideuc, etc. (1) : la question est purement étymologique, et rien de plus.

Les légendes et les histoires ecclésiastiques sont, sans doute, des écrits relatifs à la religion ; mais ce ne sont pas des articles de foi religieuse ; l'Eglise ne les a jamais regardés comme tels ; ceux qui les ont rédigés n'ont pas

(1) Les noms antiques, tels qu'ils nous sont parvenus, ont été presque tous altérés par l'oubli de la langue primitive, et par l'affectation des écrivains du moyen âge, qui se plaisaient à jouer sur les mots, en leur donnant un sens détourné : leurs successeurs n'y ont pas toujours fait attention ; et c'est ce qui occasionne en tous genres de grandes erreurs historiques. Par exemple, le chef de l'établissement du peuple *sabin* dans l'Italie se nommait *Picus*. Des écrivains ont joué sur le mot, en supposant que ce peuple fût descendu d'un *pievert*. Plusieurs auteurs très-graves ont répété sérieusement, que telle avait été autrefois sa prétention, et n'ont pas manqué de le prouver par des citations nombreuses. On l'a cru long-tems de bonne foi, tandis qu'il

été pour l'ordinaire, mais pourtant ont été quelquefois des personnes étrangères aux études théologiques : dans tous les cas, ils n'ont point eu l'intention de composer des traités de théologie, et l'on n'a point accordé non plus ce caractère à leurs ouvrages. Au contraire, il est généralement reconnu, par les écrivains du clergé aussi bien que par les écrivains séculiers, que les chroniqueurs et les légendaires se sont souvent trompés et ont accrédité beaucoup d'erreurs historiques, parce qu'ils n'ont fait que depuis les courses des normands les recueils qu'ils ont publiés sur des choses antérieures de plusieurs siècles, sans autres docu-

est néanmoins évident que c'est une simple allusion au nom du premier chef connu : *Picus equum domitor*, dont il est parlé dans l'Énéide de Virgile, liv. 7, v. 189. Tout ce qui se trouve écrit par les anciens ne doit pas être pris à la lettre, ni en matière religieuse, ni en matière profane.

L'on a détourné de même le sens du mot *ar'réguenta*, qui signifiait le plus qualifié; le sens du mot *magés*, qui signifiait docteurs, professeurs; le sens du mot *en'-c'hanté*, qui signifiait organe du ciel; le sens du mot *gig'wan*, qui signifiait maître dans l'art gymnastique, maître d'escrime; le sens du mot *fée*, qui signifiait fidèle, dévouée au perpétuel veuvage, etc.

mens que des traditions populaires et incertaines. La reproduction de leurs manuscrits, qui nous a été donnée quatre ou cinq siècles encore plus tard, lors de l'invention de l'imprimerie, n'a fait qu'ajouter à leur première inexactitude : ce n'est pas la faute des hommes, c'est celle des tems et des choses.

La difficulté provenant des choses consistait dans le manque absolu d'aucune espèce de titres ou de témoignages contemporains; celle des tems consistait dans une sorte de manie que l'on avait généralement alors, de chercher l'étymologie de tous les noms de pays ou de villes dans des noms analogues qu'auraient portés de prétendus fondateurs. C'est ainsi que l'on a attribué l'étymologie du nom des celtes à un prétendu *Jupiter celtus*, qui avait régné sur le pays des Gaules, et n'avait laissé qu'une fille nommée *Galathée*, épouse d'*Hercule*, roi de Lybie, dont serait né un fils nommé *Galatheus*, qui aurait changé le nom de *celtes* en celui de *galathei*, d'où proviendrait celui de gaulois. L'on en a fait descendre, au moyen d'une généalogie très-bien établie, une très-arrière-petite-fille que l'on a mariée à un prince nommé *Francus*, fils d'*Hector*, qui était venu solliciter du secours au tems de la guerre de

Tybie. Celui-ci, après sa mésaventure en *Phrygie*, serait venu régner chez nous pendant soixante-deux ans, et aurait donné au pays le nom actuel, *France*. Un autre, du nom de *Brutus*, aurait fondé le gouvernement d'Angleterre, qui, à cause de cela, se serait appelée *Bretagne*. Un autre prince, nommé *Namnes* (1), aurait fondé la ville de Nantes, etc. etc. Tout cela se trouve dans la *Chronologie des Roys gauloys* depuis le déluge universel jusqu'à la

(1) M. Biré, avocat du roi à Nantes, a poussé le système encore bien plus loin. Il a fait imprimer en 1580 un livre sous le titre d'*Épisémasie*, ou relation contenant l'origine, l'antiquité, la noblesse et la sainteté de la Bretagne-Armorique, et principalement de *Nantes*. Il y prétend que cette ville tire son nom jusque du patriarche *Noé*, qui y aurait abordé par l'embouchure de la Loire, aurait bâti la ville, planté les vignes, et institué un collège de druides, d'où ce culte se serait répandu parmi les celtés, etc. : pour preuve il cite le nom celtique *Noinet*. J'ai fait connaître plus haut ce que ce non signifiait. Il est à peu près le même que celui des îles *hébrides*, qui veut dire aussi en celtique *privées de moisson*. C'était anciennement l'usage de donner à chaque pays un nom désignatif. Je ne doute point que le pays de Vannes n'ait été nommé *Wen'ed*, moisson blanche, à cause du millet, qui était alors et qui est même encore aujourd'hui son principal produit.

naissance de Notre-Seigneur, et s'appuie de l'autorité de plusieurs écrivains très-célèbres.

A l'époque où vivaient Saint-Sanson et Saint-Malo, il n'y avait encore pour personne, ni en Angleterre, d'où ils sont sortis, ni en France, où ils sont venus s'établir, aucun nom fixe et déterminé (1); celui que l'on portait était ordinairement désignatif de quelque qualité personnelle, et plus communément du pays d'origine ou de celui de résidence. L'on en changeait souvent plus de dix fois dans le cours de sa vie (2). C'est ce qui a répandu tant de

(1) Long-tems même après l'établissement du christianisme, et jusqu'au XI.^e siècle, il n'y avait pas de noms propres, mais seulement des noms de baptême : c'est ce que l'on voit dans les anciennes lois des français recueillies par Litteletton, tom. 2, p. 194. Je crois avoir déjà fait plus haut cette citation, d'une manière un peu plus étendue; mais je ne me le rappelle pas positivement, et ne suis plus à lieu de m'en assurer, parce que mes premières feuilles sont aux mains de l'imprimeur.

(2) Le grand-père de Judual s'est nommé *Hoel, Hail, Hoelech, Hailoh, Haël, Ridwal* et *Arthur* : cela est prouvé par les chron. brit. : « *Anno 490 natus est sanctus Gildas : his diebus, fuit Arturius fortis* ». C'était l'ami de Merlin, et le fondateur du royaume de Domnonée. Les historiens qui l'ont traité de fabuleux ont coupé le nœud, pour éviter de le délier. Il y en a beaucoup d'au-

désordre et de confusion dans l'histoire. Les écrivains du moyen âge, au moment de la renaissance des lettres, ne se sont point arrêtés à cette réflexion, qui les aurait mis d'ailleurs dans trop d'embarras pour donner une suite de récits véritables, sans pièces ni témoignages contemporains pour les guider. Ils ont préféré supposer à chaque nom un personnage spécial, et lui arranger le mieux qu'ils ont pu, d'après quelques traditions populaires, ses prétendus

tres preuves. C'est lui qui institua les chevaliers de la *table ronde*, ou plutôt de la table et de la ronde, parce qu'ils étaient commensaux de sa maison, et chargés de faire dans ses états des *rondes*, pour porter des ordres aux postes avancés, et veiller aux surprises de l'ennemi. Je suis persuadé que leurs noms sur les manuscrits celtiques devaient être *tyern'*, *taul'*, *tra-ou*, *tuern*, *taul' rond'*. Il leur arrivait quelquefois des aventures militaires ou galantes, qui ont fait la matière des romans. Le roi Arthur avait fixé sa résidence ordinaire à Gaël, au milieu de la forêt de Brécilien, qui avait alors plus de quatre-vingts lieues de tour : c'est probablement ce qui l'avait fait surnommer *Arthur*, c'est-à-dire, ours fort. Ses ossements, retrouvés dans son tombeau en 1191, étaient, dit-on, d'une grandeur prodigieuse. L'épithaphe, d'après la traduction, portait : *Ci-gît le roi Arthur, enterré dans l'île Avallone*. Il n'en faut pas conclure qu'il ait régné et soit mort en Angleterre; car la religion druidique, qu'il professait, attachait une grande importance

faits et gestes particuliers (1). Les pays, plus immuables que les hommes, avaient néanmoins aussi ordinairement plusieurs noms différens, parce qu'ils étaient désignatifs, et qu'il y a toujours eu, dans toutes les langues, plusieurs synonymes pour désigner une seule et même chose.

à ce que l'on fût inhumé auprès de son épouse, si l'on en avait eu une, et toujours dans son pays natal. Exemple : L'ennemi avait envoyé le corps de *Dargo* dans l'île verdoyante où reposent ses aïeux, etc. *V. poème de Colmul.*

Autre : Poème de *Temora*, traduct. de M. Baour-Lormian :

« Ossian, porte-moi sur *mes coteaux* chéris ;
» Roi des concerts, élève une tombe à ton fils ».

Autre : Poème de *Cathmor* :

« La mort est déjà dans mon sein.
» Des tours de mon palais un rocher est voisin ;
» Il récite en ses flancs une caverne immense.

.....

» Fais-y porter mon corps, etc. ».

(1) Ce n'est pas que les anciens eussent moins d'esprit et de jugement que les modernes ; mais l'imprimerie, inventée dans le XIV.^e siècle, a multiplié les livres, et donné des moyens d'approfondissement qu'ils n'avaient pas : c'était par l'imagination et les conjectures, qu'ils tranchaient les difficultés. Les plus vieux titres déposés au château de Nantes ne remontent pas, dit-on, au-delà

C'est à raison des synonymies que j'ai cru mes recherches étymologiques mieux placées dans cet opusculé itinéraire que par-tout ailleurs, parce que les voyageurs pour lesquels j'écris seront dans le cas d'en examiner la concordance avec l'état des lieux. Sans cette concordance, l'étymologie n'est qu'une source

de l'an 1354 : l'on n'y trouve que quelques *vidimus* ou *collationnés* antérieurs à cette époque. Cette rareté provient de ce que le pays avait été perpétuellement déchiré par des dissensions politiques et des guerres étrangères. Il n'y a point eu de ville, ni même de château, qui n'ait été pris et repris, pillé, ruiné et brûlé. De simples manuscrits, des papiers ou parchemins, ne pouvaient pas échapper à tant de révolutions, aux flammes, à la pourriture, aux vers, et sur-tout au tems, qui n'épargne rien. Il s'ensuit que la plupart des relations historiques de nos antiquités n'ont vraiment été recueillies que sur des traditions orales. Les livres manuscrits étaient si rares, qu'on les léguait par testament, et qu'on les comptait parmi les meubles du plus grand prix. M. de Saint-Foix rapporte qu'une dame angevine acheta en Bretagne, l'an 1314, un simple recueil d'*Homélies*, qui lui coûta la valeur d'un tonneau et demi de grain, deux cents brebis et cent peaux de martre. Lorsque l'imprimerie fut découverte, c'était une bonne spéculation de faire des livres, pour les vendre, tels qu'ils fussent : aussi y travaillait-on à la hâte, et sans y regarder de bien près.

d'erreur, et l'on ne saurait ni la trouver ni la juger dans un cabinet. Tous ceux qui l'ont entrepris, et il y en a grand nombre, pour une fois qu'ils ont bien rencontré, sont tombés dix fois dans des absurdités ridicules. Aucune langue ne possède autant de mots différens qu'il y a de choses diverses à exprimer; par exemple, dans la langue française, le mot *tour* s'emploie pour exprimer un instrument destiné à arrondir le bois ou les métaux; il s'emploie également pour exprimer une citadelle, une forteresse; il s'emploie pour exprimer une fourberie, etc.; le mot *poste* s'emploie pour exprimer une position militaire; il s'emploie pour exprimer un entrepôt public de correspondance; il s'emploie pour exprimer un relais de chevaux; il s'emploie pour exprimer un espace de chemin à parcourir, etc. De pareils exemples se multiplieraient à l'infini.

La langue celtique n'était pas plus abondante que la langue française, et elle employait aussi très-souvent le même mot dans des acceptions variées. Par exemple, le mot *yac* signifiait, dans son acception la plus commune, sain, bien portant; mais dans une autre acception, il signifiait bon, affable; dans une autre, fort ou vigoureux : c'est dans cette dernière accep-

tion qu'il entraît dans la composition du nom *Ker' yac*, porté anciennement par la ville de Guerrande, qui était effectivement forte avant l'invention de l'artillerie, et qui résista aux attaques des normands dans le X.^e siècle, en 919. C'est sous une acception à peu près pareille qu'on l'avait fait entrer dans la composition du nom *Seul' yac*. On le trouve dans la composition de beaucoup d'autres noms avec un sens qui n'est pas toujours le même, et qu'on ne peut déterminer qu'en connaissance de cause, par des recherches historiques jointes aux notions traditionnelles et aux particularités locales.

Quand l'étymologie ne résulte pas de cette triple investigation, et qu'elle ne réunit point ces trois concordances, elle devient très-hasardeuse et mérite fort peu d'égards. C'est ce qui a été observé il y a plus de trois cents ans par *Scaliger*, et ce que les journalistes ne manquent jamais de répéter, en le paraphrasant à l'occasion pour en égayer leurs feuilles. *Ubi blanditur aliqua similitudo nominum, statim sine delectu, de re proposita prononciare, hoc est devinare, ac fortassè delirare.* Mais il n'en est pas moins vrai que l'étymologie bien déduite a été à juste titre qualifiée *flambeau de l'histoire*

par les plus sages écrivains qui se sont occupés d'en éclaircir l'obscurité. Saint-Isidore de Séville, qui écrivait au commencement du VII.^e siècle son livre *des origines*, et qui a toujours passé pour un des plus savans antiquaires, a dit formellement : *Rerum notitia à nominibus dependet. Nihil enim aliud est scientia, nisi scire per CAUSAS et ORIGINATIONES* (1) ; quod facile

(1) En effet, la science de mémoire et, de compilation, qui consiste à citer des diseurs, est bien canteleuse dans ses résultats, ainsi que j'en ai donné quelques exemples par ma note première sur le présent § ; elle ne contribue point à la découverte de la vérité, et au contraire en épaissit le voile, en le chargeant successivement par des témoignages de plus. Cela se reconnaît sur-tout à l'égard des noms et institutions des tems du druidisme, base de tous les vieux contes de magiciens, de géans, d'enchanteurs, de fées, etc. Je ne peux pas donner ici des détails explicatifs sur chacun de ces objets en particulier ; je me bornerai à ce qui est relatif aux fées : c'étaient tout simplement les druidesses qui avaient perdu leurs maris, et qui se renfermaient dans des maisons communes, pour s'y consacrer à l'éducation de leurs filles et des filles des autres. Elles leur procuraient de grandes perfections, qui réparaient les désavantages de la fortune et de la nature. Il en résultait souvent des mariages inespérés, qui pouvaient changer des chaumières en palais. Leur recommandation auprès de leurs élèves était aussi d'une grande influence en faveur de tout jeune

demonstrari potest, quantum rei litterariæ, ETYMOLOGIÆ et ORIGINATIONES conducunt.

Si la recherche des étymologies et des origines était importante dès le tems où Saint-Isidore écrivait en Espagne, elle l'est certainement bien davantage chez nous, pour débrouiller notre histoire ancienne, sur laquelle nous n'avons que des recueils rédigés tardivement,

homme qui pouvait la mériter et l'obtenir. Voilà le canevas de vérité sur lequel on a brodé des romans.

Les secondes nocces n'étaient pas absolument prohibées par la religion druidique; mais elles étaient déconsidérées, et très-rares de la part des deux sexes : les druides et les druidesses, qui devaient l'exemple d'une plus grande perfection, ne se les permettaient jamais. L'on en trouve une multitude de preuves dans les ouvrages des bardes : « Nous étions deux fleurs qui croissions dans la fente du rocher... Les fleurs étaient deux, » mais leur racine était unique.... Il a été arraché l'une d'elles; l'autre courbe sur sa compagne sa tête languissante, etc. ». *V. poème de Dargo*. Puis ailleurs : « Il lui éleva un tombeau sur.... et il a préparé au même lieu les pierres qui doivent fermer le sien. Depuis ce jour, deux fois dix étés ont réjoui les plaines, et deux fois dix hivers ont blanchi les forêts. Durant tout ce tems, l'homme de douleur a vécu seul.... Il n'écoute que les chants qui respirent la tristesse, etc. ». Ailleurs encore : « Si *Dumarruno* ne revient pas, son épouse restera solitaire dans la plaine de *Crathmo*,

après des guerres longues et dévastatrices qui avaient détruit tous les documens dont il eût été besoin pour y mettre de l'exactitude. Je suis intimement persuadé que Saint-Isidore, à ma place, n'eût pas été plus scrupuleux que moi sur ce point, et je ne crois nullement m'être rendu coupable d'offense envers ce qu'il est raisonnable d'appeler croyances religieuses.

» etc. ». Encore ailleurs : « L'épouse de *Trathal* était » restée dans sa demeure. Deux enfans aimables, etc ». Dans un autre endroit : « Ton épouse dans sa jeunesse » restera seule avec ton fils.... Il courra vers sa mère, » et lui demandera pourquoi elle pleure... Elle est assise » dans son palais, les yeux attachés sur les armes de » l'époux qu'elle a perdu ». *V. poème de Cuchullin*. Lorsque les veuves n'avaient pas d'enfans, il arrivait même quelquefois, ainsi qu'au Malabar, qu'elles ne se laissaient pas survivre à leurs maris, comme le prouve le passage suivant : « Les jeunes hommes dont je méprisai les vœux » riraient en me voyant, et me diraient : Où est maintenant ton *Armor*? O jeunes hommes! vous pouvez » parler ainsi, mais je ne vous entendrai pas! »

M. Baour-Lormian en a traduit plusieurs morceaux :

« Mes amis, exaucez mes vœux ;

» Qu'un même tombeau nous rassemble. ».

.....

Autre :

« Jusqu'au champ de bataille enfin elle se traîne ;

» Elle y trouve *Mathos* étendu sur l'arène.

» La mort deux jours après termina ses douleurs ».

C'est encore la même chose relativement à la question chronologique de savoir à quelle époque précise le christianisme s'est introduit dans la *Domnonée*. Les écrivains ecclésiastiques eux-mêmes sont divisés d'opinion à cet égard, sans que réciproquement ils s'accusent pour cela de schisme ni d'hérésie. Je pense que leur dissentiment provient de ce qu'il y en a

Autre :

- « Je vais m'étendre à ton côté.
- » Au sommet blanchi des montagnes,
- » Demain mes agiles compagnes
- » Me demanderont à l'écho ».
-

Autre :

- « Je suis ton époux, ton amant;
- » Je te laisse dans le veuvage.
-
- » Anprès du torrent écumeux,
- » Souviens-toi d'élever ma tombe,
- » Quand les sombres vapeurs du soir
- » Auront couvert tous nos rivages,
- » Je descendrai pour te revoir
- » Du palais flottant des nuages ».

Voilà quelles étaient, dans la réalité, les mœurs de cet ancien peuple, qui ont été si défigurées par les romanciers, les poètes et les écrivains du moyen âge. Cela fait voir dans quelles erreurs l'on resterait, si l'on ne remontait pas, suivant l'expression de Saint-Isidore de Séville, *ad causas et originationes*.

eu quelques-uns qui ont confondu la Domnonée en particulier avec la Bretagne en général. Les premiers bretons qui revinrent d'outre-mer avec *Conan-Mériadec*, ne s'attendant qu'à combattre comme troupe auxiliaire, et non pas à fonder un gouvernement politique, ne s'étaient point fait accompagner d'un cortège complet, des ministres de leur religion, et n'avaient même pas amené de femmes. Ils adoptèrent le christianisme, qui commençait à se répandre, parce qu'il différait beaucoup moins de leur propre religion que le paganisme des romains, et qu'il s'agissait d'opter entre les deux. Ils se décidèrent ensuite à faire venir de leur pays une cargaison de femme professant, ou disposées à professer la même religion ; mais le diable, toujours ennemi des chrétiens, suscita une tempête qui empêcha l'arrivage à bon port, et envoya *Sainte-Ursule* périr dans le *Rhin*, avec les onze mille vierges qu'elle leur amenait pour compagnes. Il en arriva que les femmes restèrent très-rares parmi eux, et c'est à cette rareté que j'attribue tant de scènes de galanterie chevaleresque, dont sont farcis les livres de tous nos vieux romanciers. En effet, les femmes devaient être alors, pour les jeunes guerriers, un objet de rivalité porté au plus haut point.

Ce fut encore à peu près la même chose, lorsque les autres gaulois émigrés, ou du moins leurs descendants, furent admis à rentrer aussi d'outre-mer, pour fonder le petit royaume de Domnonée, au moment où les romains se déterminèrent à évacuer le pays. Il y avait aussi peu de femmes parmi eux; mais, au surplus, ceux-ci, qui avaient un gouvernement à fonder, amenèrent des ministres de leur religion, et rétablirent le culte druidique dans la partie qu'avait conservée le préfet romain *Aëtius*, et qu'il leur céda. Les chefs de cette religion restaurée furent au nombre de deux, *Merlin* (1) pour la Haute-Domnonée, et pour la Basse-Domnonée *Guenclan* (2). Ils composèrent l'un

(1) Le nom Merlin dérive probablement de *mer' lem'*, grand génie. Il était natif de l'île de *Sain*, c'est-à-dire, du détroit. C'est une pointe avancée entre la baie d'Audierne et la baie de Douarnenez, sur les côtes de la Basse-Bretagne, qui forme le détroit du Raz. Le tombeau de cet archidruïde doit être dans la forêt de *Brécilien*, d'après les notions que l'on trouve dans l'antique littérature de cette époque. L'abbaye de Paimpont et sur-tout celle de *Tel'hoët*, dont le nom signifie bois sacré, ont vraisemblablement été fondées dans les environs du lieu qu'il habitait. *V. les auteurs cités par M. de Kerdanet dans sa Biograph. bret.*

(2) Le nom Guenclan me paraît dériver de *guen' glan*,

et l'autre des ouvrages en langue celtique dont quelques fragmens ont été traduits et sont con-

bouche sainte. Il a vécu et est mort dans les environs d'une forêt entre la ville de Lannion et celle de Guingamp. Je serais porté à croire que ce fut où a été fondée l'abbaye de Bégard, à cause de l'analogie du nom, qui signifie bouche excellente : les deux noms, en celtique, présentent un sens à peu près synonyme. Ceux qui ont voulu trouver en son nom une injure, ont eu plus de passion que de raisonnement : il était trop vénéré au pays, pour qu'on lui eût donné un nom difamatoire.

Peut-être que le mont Saint-Michel en grève est son tombeau ; car le christianisme a consacré à ce saint les tertres tumulaires pareils qui attiraient la dévotion du peuple, afin de la détruire en changeant son objet. Néanmoins, je crois que ce mont est plus ancien, et qu'il appartient à un personnage encore plus éminent. Son tombeau me semble n'avoir dû consister que dans plusieurs grosses pierres brutes plantées verticalement, et surmontées d'autres pierres horizontales sur quelque montagne, proche un ruisseau. S'il avait été marié, le tombeau de son épouse devrait n'en être séparé que par une distance suffisante pour ombrager l'un et l'autre d'un bois de décoration ; mais s'il avait perdu sa femme en Angleterre, son corps y aurait été transporté pour être inhumé à côté d'elle.

C'est à de tels signes que j'ai cru reconnaître le tombeau de Merlin, et celui de son épouse, proche l'abbaye de Tel'hoët, au bord de la forêt de Brécilien. Ils ont

nus dans la littérature. C'était en vers qu'ils écrivaient, parce que l'art de lire était moins

été abattus depuis environ vingt ans par le peuple, pour y chercher des trésors; mais les débris se voient encore sur le lieu, dans un endroit appelé les *Landails*, commune de Saint-Mâlon. Le nom du lieu, orthographié ainsi, signifie temple des esprits.

Exemple : « Bardes, élevez sa tombe; élevez aussi la »
 » tombe de sa bien-aimée. Ces pierres grises indique-
 » ront au voyageur.... et les grands chênes.... Les oi-
 » seaux de l'été, en arrivant de leurs pèlerinages loin-
 » tains, se percheront... L'ombre de *Gaul* entendra leurs
 » chants de son palais de nuages, etc. », *V. Ossian*,
poème d'Agandecia.

« Quelques pierres, sans art, et de mousse couvertes,
 » Attristent de leur deuil les collines désertes.

.....

» Autour de sa retraite, une eau pure serpente;
 » Sur sa grotte s'incline une roche pendante,
 » Dont le front couronné de chênes toujours verts
 » Voit bondir le chevreuil, hôte de ces déserts, etc. »

V. poème de M. Baour-Lormian.

Mais l'on ne doit plus s'attendre à retrouver les arbres qui ont jadis ombragé ces tombeaux. Il est aisé de concevoir qu'ils n'ont pas pu subsister aussi long-tems. Quant à la butte de *Rozpés*, proche Lannion, j'ignore si ce serait aussi un ancien tertre tumulaire d'un grand personnage druidique, ou bien un mont capitolin, élevé par les troupes romaines : pour en décider, il faudrait l'avoir examiné, et je n'ai jamais voyagé dans ce pays.

répandu qu'aujourd'hui , et que le rythme poétique est plus favorable à la mémoire. La même raison avait fait rédiger en *cantates* les pseauxes des juifs, et a fait parmi nous traduire en prose rimée le *Décatalogue*, pour l'apprendre plus facilement aux enfans et au peuple. Mais les druides n'ont rien écrit qui soit relatif aux dogmes ni aux cérémonies de leur religion, parce qu'elle ne le leur permettait pas. C'est ce qu'a très-judicieusement observé César, dans ses Commentaires, liv. 6, par les termes suivans : *Neque fas esse existimant, ea litteris mandare, cum in reliquis ferè rebus..... litteris utantur,..... quòd neque in vulgus disciplinam effferri velint, etc.* Tout ce qui est parvenu jusqu'à nous, de leur part, consiste en *élégies* du genre de celles que le prophète *Jérémie* avait autrefois composées parmi les juifs, dans le tems où ils étaient menacés de la persécution des babyloniens, qui finirent par envahir leur pays, et les emmener en captivité.

Quant aux noms des simples druides et à leurs ouvrages, ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Je serais néanmoins porté à leur attribuer le *Bruty-Breuhined*, et autres compositions pareilles, sur lesquelles ont brodé tous les vieux romanciers. Il y a apparence qu'ils

n'eurent guère que cette occupation, et peut-être même que ce moyen d'existence, lorsqu'ils furent obligés de s'en retourner en Angleterre, après qu'ils eurent été supplantés dans la forêt de Saint-Méen, dans celle de Paimpont, etc., par des moines auxquels on donna leurs biens pour fonder des couvens et faire construire des églises. Voilà aussi pourquoi c'est en Angleterre que toutes ces compositions ont été retrouvées; ce qui a fait croire que les événemens s'y étaient passés, d'autant que les lieux et les hommes portaient alors des noms à peu près pareils dans les deux pays, comme cela se voit encore de nos jours aux *Etats-Unis*, dont le peuple a la même origine que le peuple anglais. L'identité d'origine produit la similitude des dénominations, et cela produit, après plusieurs siècles, presque inévitablement, des confusions et des erreurs.

Les deux archidruïdes, *Merlin* et *Guenclan*, se lamentaient sur les malheurs qu'ils prévoyaient avec raison devoir arriver à leurs sectaires. C'est en quoi ont probablement consisté toutes leurs prétendues prophéties. *Merlin* avait prédit que les *anglais*, c'est-à-dire les moines qui affluaient d'Angleterre en Bretagne, et qui étaient protégés par le roi de France et par

l'archevêque de Tours, finiraient par avoir le dessus. Ce fut mal à propos que *Pembrock* voulut s'en faire l'application lors de la bataille des Trente, en 1351, à laquelle Merlin n'avait nullement songé. De même *Guenclan* avait prédit qu'il y aurait une grande destruction du peuple; mais c'était à cause de la guerre de religion, qui était imminente, et qui effectivement eut lieu dans la suite. Il était loin de songer à la peste qui est venue neuf cents ans après désoler Guingamp et ses environs, en 1486, dont quelques personnes crédules ou badines se plurent alors à lui déferer les honneurs de la prédiction.

Il était difficile de remplacer dignement ces deux grands personnages dans l'ordre druidique (1). Ceux qui n'avaient pas voulu consen-

(1) Ils n'étaient pourtant l'un et l'autre qu'archidruides, *drus' bras* : le chef suprême de l'ordre portait le titre d'*ar'réguenta*, c'est-à-dire, le premier, le plus qualifié. Rabelais y a fait allusion dans son roman de *Gargantua*, au sujet des prétentions exagérées du pape Léon X, lors des démêlés qui précédèrent le concordat passé avec François I.^{er}. Ceux qui ont cru que la raillerie était dirigée contre le roi se sont trompés : Rabelais était prêtre; mais il avait trop de patriotisme et de lumières, pour s'abandonner sans discernement aux

tir à se faire sacrificateurs des idoles, dans les temples que bâtirent les romains à *Corseul et ailleurs*, furent contraints d'émigrer aux îles; mais ils ne purent y conserver long-tems ni les mêmes moyens d'existence, ni les mêmes moyens d'instruction. Leur fameux séminaire, où ils étaient obligés d'aller faire un noviciat de *vingt années*, et ne pouvaient être ordonnés qu'après cette épreuve, suivie d'un examen rigoureux dans lequel ils avaient à réciter *plusieurs milliers* de vers servant de principes ou de réponse sur toutes les parties de l'enseignement (1), avait été détruit dès l'an 58 de notre ère, par le général romain *Caius Suetonius Paulinus*, dans l'île d'*Anglesey*. Ils en avaient à la vérité fondé un autre dans la petite île de *Man*, et ensuite dans l'île d'*Iona*, encore plus

systèmes ultramontains. Les autres plaisanteries qu'il a publiées à cette époque sur les *papifuges* et les *papi-manes* suffiraient au besoin pour lever tous les doutes à cet égard. Son Gargantua est devenu, comme les fées (c'est-à-dire, les druidesses), une mine féconde, exploitée dans tous les sens par les romanciers qui ont écrit après lui, vers la fin du XVI.^e et le commencement du XVII.^e siècles.

(1) Les druides, outre leurs fonctions sacerdotales, formaient une corporation enseignante, comme celle des

reculée vers le nord (1) ; mais ayant perdu leurs richesses et la plus grande partie de leur influence politique, la vocation avait diminué et ne leur laissait plus autant de bons sujets à choisir. Aussitôt après la mort de *Guenelan* et de *Merlin*, les rois de Domnonée sentirent bien qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que d'adopter le christianisme. Ils commencèrent à admettre sur les côtes, et dans des lieux écar-

jésuites : c'est pourquoi ils étaient appelés *ages* par les orientaux qui venaient à leur école. L'on a forgé sur cette dénomination des fables absurdes. Pline, dans son hist. nat., lib. 30, dit que les *perses*, et Zoroastre lui-même, passaient pour avoir été instruits par eux ; Saint-Clément d'Alexandrie, qui écrivait dans le I.^{er} siècle de notre ère, en dit autant du philosophe grec *Pythagore* ; Alexandre Polihistor, qui écrivait un siècle avant notre ère, leur rend le même témoignage. Ils enseignaient la morale, la physique, la géographie, l'astronomie, les mathématiques, l'hydrographie, l'art oratoire, la jurisprudence, l'histoire, la médecine, et, en un mot, tout ce que l'on a enseigné depuis dans les académies et dans les universités : il n'y avait que la théologie, qui était un secret réservé à leurs néophytes. Jules César en a fait la remarque dans ses Commentaires, où il dit : *Multa præter ea de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, etc., disputant et juventuti transdunt*. Leur proclamation contre Saint-Malo, que j'ai rapportée ci-dessus, prouve qu'à cette époque ils n'étaient pas encore illettrés.

(1) Ile d'*Iona*. Leur séminaire, qui y avait été trans-

tés du centre de l'état, quelques missionnaires de cette religion, que j'ai qualifiés du nom de *moines*, pour en donner une juste idée, parce qu'en effet ils menaient la vie monastique, et fondaient d'abord des couvens à l'instar des *collaichs* druidiques. Je crois que ce fut *Saint-Sanson* que l'on admit le premier pour remplacer l'autorité religieuse de Merlin dans la Haute-Domnonée, et *Saint-Efflam* (1), dans la Basse-

féré en dernier lieu, y a subsisté jusque vers la fin du VI.^e siècle, époque à laquelle Saint-Colomban introduisit le christianisme dans cette petite île, et y fit bâtir un monastère. L'on voit encore, à quelque distance du cimetière des moines, plusieurs tombeaux de druides, dans le genre de ceux de *Carnac*, dont j'ai parlé ci-dessus. L'on sait aussi que cette île s'est nommée anciennement *Inis' druinach*, ce qui signifie en langue celtique île des druides. Il en était toujours resté en Ecosse et dans le pays de Galles, jusqu'au commencement du X.^e siècle, qu'ils y furent détruits par *Édouard I.^{er}*, roi d'Angleterre; mais ceux d'entre eux que l'on trouve cités avec quelque distinction, tels que *Ullin*, *Carris*, *Ossian*, *Caraduc*, *Guenclan*, *Merlin*, etc., n'avaient plus la même autorité, ni probablement la même érudition que leurs prédécesseurs.

(1) Ce nom me paraît dériver du celtique *efflen*, qui signifie peuplier noir ou tremble : c'est un arbre très-commun dans les forêts dont le sol est humide. Le lieu où aborda ce saint, et où il fixa sa première résidence, était une forêt, qui a été submergée : cela me persuade que le sol devait en être bas et humide. La commune

Domnonée, à la place de Guenclan. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter toutes les raisons que j'ai pour penser de la sorte sur ce point de chronologie; mais que je me trompe ou non, il est toutefois certain que cela ne blesse en aucune manière la croyance religieuse.

Les sectateurs du druidisme s'agitèrent et se soulevèrent contre cette religion différente de la leur, ainsi que n'avait pas manqué de le prévoir le préfet *Aëtius*, lorsqu'il les avait rappelés, et que le prévoaient sans doute bien aussi le roi de France et l'archevêque de Tours. L'on ne change pas les lois religieuses d'un peuple aussi facilement que l'on changerait ses lois

de Trémoré, proche Saint-Méen, avait autrefois un nom pareil, et indubitablement par le même motif : ce qui le prouve, c'est la terre de *Grénédan*, qui se trouve à côté, et dont le nom en celtique signifie à la lettre *tremblaie*.

La légende porte que *Saint-Efflam* aborda en Domnonée du vivant du roi Arthur, et qu'il fit jaillir miraculeusement une fontaine d'un rocher dans la commune de Plestin, pour désaltérer le roi, qui s'était essoufflé à combattre un serpent durant toute une journée; or, le roi Arthur est connu pour avoir été contemporain et ami de *Merlin* et de *Guenclan* : l'arrivée du saint ne saurait donc être de beaucoup postérieure à la mort de ces deux personnages.

des douanes ; ce serait une grande superstition de s'imaginer que la conversion générale dut se faire spontanément et par miracle : l'Eglise ne l'a jamais prétendu ni enseigné. Saint-Saturin, qui écrivait à peu près à cette époque ses Actes mentionnés par Grégoire de Tours, dit au contraire très-formellement que la lumière de l'évangile ne s'est répandue dans les provinces que lentement et peu à peu (1). La raison d'intérêt politique qu'avaient le roi de France et l'archevêque de Tours pour en protéger les missionnaires dans les états domnoéens, n'avait été remarquée, ou du moins énoncée par personne que je sache ; voilà pour-

(1) M. Ogée, qui montre certainement en toute occasion un scrupuleux respect pour tout ce qui peut tenir de près ou de loin à la religion chrétienne, avoue néanmoins très-positivement, dans son Dictionnaire hist. de Bretagne, « que l'antiquité de l'épiscopat prouve peu de » choses, par rapport à la conversion des peuples, attendu » qu'il y avait dans le principe des évêques qui n'avaient » pas plus de *vingt* sectateurs ». Il est certain que cette religion n'a jamais eu de véritable consistance avant la conversion de l'empereur *Constantin*, et il n'a été baptisé qu'en l'année 337 de notre ère, dans le IV.^e siècle. *Clovis*, le premier roi de France qui ait été baptisé, ne le fut que sur la fin du V.^e siècle, l'an 496.

quoi j'ai cru devoir l'exprimer. Quand on a quarante ans de littérature et d'étude, il ne me semble pas que l'on puisse se mettre à écrire pour répéter ce qui a été judicieusement aperçu et déclaré par ses devanciers (1). C'est des erreurs qu'ils ont commises, et des omissions qui leur sont échappées, qu'il convient de s'occuper. Ce que j'en ai dit ne signifie pas que la protection envers les missionnaires n'ait eu d'autre raison que cette raison politique, et ce serait une absurdité; il n'est point de religion au monde qui ne soit animée de l'esprit du prosélytisme, et la religion chrétienne l'a toujours été, peut-être même plus qu'aucune autre; mais enfin le roi de France profita des

(1) En effet, à un pareil âge, l'on doit avoir beaucoup vu, et quiconque a beaucoup vu, peut avoir beaucoup retenu; mais il faut ensuite réfléchir, comparer et discerner. Je prévois fort bien qu'un compilateur laborieux, sans grande dépense d'esprit ni de raisonnement, pourra m'assommer à coups de morceaux de livres, qu'il trouvera, pour me jeter à la tête, par centaines: je ne soutiendrai point une telle escarmouche. J'avoue que c'est une terrible science que celle de lire; il est bien dommage que l'on n'ait pu, jusqu'à présent, l'apprendre aux perroquets. Quelle volée de nouveaux savans l'on serait à lieu de se procurer d'Amérique!

troubles occasionnés par l'introduction de la nouvelle religion, pour se faire céder par *Judual* une partie des états de ce dernier, qui n'y consentit pas de bon gré, puisqu'après le traité signé, l'an 560, il s'engagea dans une bataille pour reconquérir le pays, dès l'an 578, et qu'il le reconquit en effet par les armes en l'année 594, à la suite d'une bataille gagnée près le prieuré d'*Alion*, entre Rennes et Vitré. Ni lui, ni les princes ses successeurs, n'ont pas non plus subi de bon gré la juridiction d'un métropolitain sujet du roi de France; ils y ont constamment résisté depuis cette époque jusqu'à ce qu'elle leur ait été définitivement imposée par la décision du pape Innocent III, en 1199, à laquelle le duc *Arthur* ne donna son adhésion que deux ans et demi après, parce qu'il était mineur, accablé d'embarras, et réfugié à la cour de France. Il y avait donc une cause politique jointe au zèle du prosélytisme. Je ne conçois pas comment elle n'avait point été aperçue ou révélée avant moi : c'est un fait historique et rien de plus.

J'espère que de pareilles explications détruiront les scrupules religieux dans l'esprit des personnes qui en auraient conçu de bonne foi; quant à celles qui n'en auraient que d'affectés,

il sera toujours impossible qu'on les tranquillise.

Avant de livrer mon manuscrit à l'impression, je l'avais communiqué à quelques amis, du nombre desquels est M. *Bedel*, curé de Montfort, plus lettré que beaucoup d'autres, parce qu'il a été long-tems professeur dans les collèges, et même professeur de théologie. En me le rendant il m'a dit, sur le mérite de mes recherches, des choses obligeantes, qui doivent peut-être s'attribuer à la civilité plutôt qu'à la persuasion; mais il ne m'a du moins pas témoigné qu'il y eût rien remarqué qui dût blesser la croyance religieuse. Celui de mes amis qui m'a fait l'observation d'après laquelle je me détermine à ajouter ce dernier paragraphe, n'était pas ecclésiastique. Je respecte sa bonne intention, sans adopter les réticences qu'il m'a conseillées (1). L'on ne doit se sou-

(1) *Abailard* osa bien contredire les légendes sur un point plus important, et soutenir, dès le XII.^e siècle, que Saint-Denis l'aréopagiste n'avait jamais été archevêque de Paris. Cela scandalisa pour lors les personnes crédules; mais pourtant il ne fut point à cause de cela réputé impie, et l'on reconnaît généralement aujourd'hui qu'il avait raison. Jean de *Launoy*, docteur en théologie de la Faculté de Paris, contesta encore bien autrement

mettre à aucun autre asservissement que celui de la vérité, lorsqu'on écrit sur l'histoire d'un peuple ou d'un pays. Ce serait en prendre et en donner des notions inexactes ou imparfaites, que de ne pas scruter avec une libre impartialité les causes et les origines, *causas et originationes*, suivant les expressions de Saint-Isidore de Séville. J'aimerais mieux me

les relations légendaires, au milieu du XVII.^e siècle, à tel point qu'il en fut surnommé *dénicheur* de saints. Un curé de la ville de Paris, qui n'en continuait pas moins d'entretenir avec lui des relations amicales, en ayant reçu des reproches de quelques personnes scandalisées, répondit par cette plaisanterie connue : « M. Lamy est l'homme pour lequel je dois avoir plus de prévenance : il n'a point encore attaqué mon *saint*, et je crains toujours qu'il ne me le *déniche* ». Moi je ne veux dénicher aucuns saints ; je ne conteste ni leur existence, ni les miracles que les légendaires leur ont attribués ; je discute seulement des faits d'étymologie de langue, de chronologie d'époque, et d'anecdotes historiques. Si l'on me voulait susciter quelques tracasseries à ce sujet, l'on se montrerait beaucoup plus intolérans qu'on ne le fut au XII.^e et au XVII.^e siècles : la chose ne me semble pas supposable.

Je n'ajouterai plus qu'un mot, c'est que je touche bientôt au terme de la vie!.... J'irai conséquemment, avant la plupart de mes lecteurs, rendre compte au souverain juge de mes croyances religieuses et de mes actions.

(154)

taire tout à fait et ne rien publier du tout. C'est le parti que j'aurais pris , si mon opusculc n'avait été déjà commencé d'imprimer quand on m'a fait apercevoir qu'il pouvait avoir besoin de la présente explication.



VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

TABLE ALPHABÉTIQUE.

NOTA. J'ai corrigé par cette table plusieurs fautes d'impression. Elles confirment la supposition que j'avais exprimée pages 112 et 124, c'est-à-dire, que les antiques manuscrits ont dû souvent être copiés et imprimés d'une manière inexacte, puisque je n'ai pu éviter que le mien l'ait été lui-même. Ce n'est pas absolument la faute de l'imprimeur, mais la mienne, d'avoir écrit d'une manière trop peu lisible, et de n'avoir pas corrigé les épreuves, non plus que n'avaient pu faire les écrivains de l'antiquité, morts plusieurs siècles avant l'invention de l'imprimerie.

A.

- ABBAYES**, quelle induction l'on doit tirer de leur multiplicité dans le même lieu p. 41 et 48
Combien il y en a aux environs de l'ancienne capitale des curiosolites. *Ibid.*
Pourquoi un si grand nombre de fondations se trouvent des XI.^e et XII.^e siècles. 93
ABAILARD, en quoi et à quelle époque il osa contredire les légendes. 152
ACTES de l'état civil destinés à propager les noms de famille; à quelle époque introduits. 66
AL' BEN, semble étymologie celtique du nom de Saint-Aubin-des-Bois, proche Corseul.. 42
ALETH, ancienne ville gauloise; étymologie de son nom. 61 et 77

Exemples de noms équivalens.	p. 78
Où était située, et pourquoi l'on n'en retrouve pas de vestiges.. . . .	96
Epoque présumée de sa destruction.	100
AETIUS, préfet des Gaules, depuis quelle époque et pendant combien de tems, lettre dédicatoire	4
AMBIALITES, n'est point le pays de Lam- bale, mais celui de la presqu'île de Rhuis, et pourquoi.. . . .	53
ANGLESEY, grand séminaire des druides; quand et par qui fut détruit.	145
ANTIQUITÉS souterraines nouvellement dé- couvertes à Corseul, lettre dédicatoire.. . . .	7
ARCHITECTURE des fortifications de Mont- fort, exécutée avec plus de perfection que celle de Dinan et des autres villes bâties de- puis la retraite des romains	
ARON, ancien nom de l'emplacement de la ville de Saint-Malo, son étymologie.	82 et 93
ARMOIRIES, à quelle époque ont pris nais- sance	66
ARQUEBUSES, à quelle époque s'en est in- troduit l'usage, v. § interp.	vij
Creuée dans les mains d'un mécréant qui vou- lait s'en servir pour tuer la canne miracu- leuse de Montfort.	jx
ARTHUR, roi domnonéen, a été mal à propos traité de fabuleux.	128
AR' RE' GUENTA, qualification du chef su- prême des druides.	144
AVERTISSEMENT mis à la tête de cet opus- cule, contient des explications utiles à con- sultes.. . . .	6

AUTORITÉ des livres, en matière d'antiquités; abus que l'on en peut faire. p. 98 et 150

B.

- BAINS** thermaux anciennement construits à Montfort; vestiges qui en restent 10
- BAPTÊME** de mer, au passage de Dinan à Saint-Malo, n'est qu'un amusement du voyage. 71
- BARENTON**, fontaine miraculeuse des romans de la Table ronde; où située. . . . 89
- BATAILLE** d'Auray; châteaux de deux des plus célèbres chevaliers qui y combattirent. 17 et 57
- BATELIERS** de Dinan à Saint-Malo; leur conduite envers les passagers. 72
- BATTEURS** d'estrade; étymologie de cette qualification. 34
- BEAUMANOIR**, célèbre chevalier breton; d'où il était natif. 17
- BÉCHEREL**, petite ville close et fortifiée, que l'étymologie de son nom fait présumer avoir été fondée du tems que le celtique était parlé au pays. 16
- Particularités y relatives, et date de la dernière réparation des fortifications qui y restent. *Ibid.*
- BÉDÉE**, probabilités sur l'origine et la destination d'un monticule artificiel que l'on y voit. 14
- BELLENUS**, frère de Brennus; vraisemblance qu'il était l'*ar' re' guenta* des druides; que c'est son mausolée, celui de son épouse et celui de sa mère, qui forment les monts Saint-Michel de Carnac. 106

BÉNÉTEN, proche Saint-Malo; ce que ce nom semble indiquer.	p. 101
BOSQUEN, abbaye proche la source de la rivière de Corseul; étymologie présumée . .	54
BOURSEUL, commune proche Corseul; éty- mologie et conjectures.	45
BRÉCILLIEN, forêt fameuse dans les romans de la Table ronde, est la forêt de Paimpont, arrondissement de Montfort	89
BREMBRO, correction à faire. C'est le nom du chef des anglais qui combattirent à la bataille des Trente. Il s'était fait l'applica- tion d'une prophétie de Merlin mal à pro- pos, et pourquoi	144
BREST, port célèbre. C'est par erreur qu'il a été supposé exister dès le tems où les ro- mains occupaient la Bretagne, lett. dedic. .	1
BRIEUC (Saint), ville ancienne, mais de fondation postérieure à l'occupation des ro- mains.	62
BRIQUES, leur quantité considérable à Cor- seul; de quel peuple indiquent la résidence. .	97
BRONDINEUF, château remarquable vers la source de la rivière de Corseul, et en quoi. .	56
BROONS, pays natal du célèbre chevalier du Guesclin; sa situation et son étymologie. .	55
BRUTY-BREUHINÉD, vieux roman celti- que; s'il a été composé par les druides, et à quelle époque.	142
BURE, ancien nom de Châteauneuf, proche Saint-Malo; son étymologie.	121
BUSTES antiques découverts dans une fouille souterraine à Corseul, lettre dédicatoire. .	1

C.

- CANAL de navigation que l'on ouvre de Rennes à Saint-Malo, peut submerger le port de Dinan aux grandes marées. p. 18
- CANAO, COMOR ou CUN' MEUR, roi de Domnonée; étymologie présumée de son nom. 113
- S'oppose à l'introduction du chistianisme . . . 114
- CANCALE, quel était son ancien nom et pour quelle cause. 102
- CANNE miraculeuse de Montfort, explication du prestige qu'elle a opéré pendant environ 300. ans. ij
- A quelle époque ce prétendu miracle dut arriver. jv
- CANTIQUE historique du miracle de la canne et de ses particularités. v
- CAPITOLINS, petits monts artificiels que les romains affectaient d'élever par-tout où ils fixaient une résidence de quelque durée. . . 10
- CARNAC, ses monumens celtiques, les plus considérables de tout ce que l'on en connaît aujourd'hui, expliqués d'une manière qui n'avait été encore indiquée par personne. . 106
- CARTES géographiques des romains; à quelle époque retrouvées, et pourquoi peuvent contenir beaucoup d'inexactitudes. 63
- CATIS, petite île au-dessous de Corseul; d'où son nom est dérivé. 42
- CAULNELAYE, château commune de Corseul; particularités y relatives. 38

CHATEAUNEUF , à quelle époque ce fort fut bâti et rebâti.	p. 121
Combien peut contenir de troupes.	122
CHEMIN de l'Estrac; étymologie de ce nom.	34
CHEMINS souterrains à Dinan.	23
à Lehon.	24
à la Marche, près Montfort.	58
à Montafilan, proche Corseul.	37
à Solidor, proche Saint-Malo.	78
CLOS POULET ; d'où provient ce nom au terrain qui borde la plaine maritime de Mordreux.	87
CHRAMNE , fils révolté du roi de France Clotaire premier; quand et où vint aborder en Domnonée.	43
COLLAICH , ce que ce mot signifiait.	51
S'il y a eu un collaich à Saint-Servan.	85
COLONNES itinéraires avec inscription romaine.	33
Autres sans inscription.	62
CORSEUL , monumens d'antique architecture que l'on y trouve.	31
Étymologie de ce nom.	45
Ce qui composait le pays des anciens peuples corseulites ou curiosolites.	<i>Ibid.</i>
CONCORET , pourquoi les habitans de cette commune avaient reçu le sobriquet de <i>sorciers</i>	89
Pourquoi le proverbe que les saints de Concoret ne datent de rien.	<i>Ibid.</i>
COUESNON , rivière du pays de Dol; étymologie.	111
Si elle recevrait les eaux de la Rance plutôt que d'y affluer.	121

ALPHABÉTIQUE.

7

Avantages que produirait sa jonction avec la Rance.....	p. 121
Danger de submersion pour les environs de Dinan.....	18
CRÉHEN, bourg au-dessous de Corseul; étymologie de son nom.....	43

D.

DAMES de Saint-Malo à leurs campagnes; particularités sur les mœurs locales.....	73
DÉCLINAISON du nord; conjectures sur sa cause.....	81
DESSÉCHEMENT du marais de Dol; par quel moyen l'opérer, et combien rendrait d'étendue de terrain à l'agriculture.....	121
DINAN, ville ancienne dont le nom est d'étymologie celtique.....	21
Fondée par qui et à quelle époque; présomptions à cet égard.....	<i>Ibid.</i>
Ses murs et ses tours bâtis comme Montfort; mais d'une exécution moins parfaite.....	22
Son château est beaucoup plus moderne; quand a été bâti.....	23
DOL, ville anciennement archiépiscopale; étymologie du nom.....	83
A quelle époque cette ville fut détruite par les normands.....	113
DOMNONÉE; étymologie de ce nom.....	44 et 101
A quelle époque ce petit royaume fut fondé en Bretagne.....	21 et 91
DOUVE par où venait à la procession la came miraculeuse de Montfort; indication des vestiges qui en restent, § interp.....	ij

DRUIDES, outre leurs fonctions sacerdotales, formaient une corporation enseignante qui était fréquentée de toute l'Europe et même de l'Asie.	p. 145
DRUIDISME, jusqu'à quel tems s'est conservé dans le royaume de Domnonée.	91
Grande antiquité du druidisme	99
S'il était entaché d'idolâtrie.	107
Décrié par jalousie, et des païens et des chrétiens.	109
Ses principaux dogmes.	117
Quand a été finalement détruit en Europe . . .	147

E.

EFFLAM (Saint), étymologie de son nom, tirée du mot celtique <i>efflenn</i> , mal lu en imprimant.	147
S'il a été le premier missionnaire du christianisme dans la Basse-Domnonée.	148
EAUX sanitaires; quel usage en faisaient les gaulois sous la direction des druides.	12
ENCHANTEURS; origine des contes qu'en ont faits les romanciers.	125
ENCEINTE primitive de la ville de Montfort; indication des vestiges qui en sont encore reconnaissables.	12
EON DE L'ETOILE, prétendu magicien; sa tentative pour rétablir le druidisme dans la forêt de Brécillien, arrondissement de Montfort	89
Raisons politiques qui pouvaient l'exciter. .	90
EPITAPHE d'une femme du 1. ^{er} siècle de notre ère, au bourg de Corseul; son explication, qui n'avait jamais été donnée. .	35

ALPHABÉTIQUE.

9

- ERQUIS**, commune des environs de Corseul;
 étymologie de son nom. p. 60
- Si la voie romaine y aboutissait. *Ibid.*
- ETAIN**, probabilités qu'il y en aurait eu ja-
 dis une mine proche Saint-Malo. 100
- ÉTYMOLOGIES**, importance de bien les dis-
 tinguer, pour débrouiller notre histoire an-
 cienne. 135
- Ont été souvent faussées par les écrivains du
 moyen âge, pour tout franciser ou latiniser. 87
- Exemple remarquable d'un abus qu'on en a
 fait. 127
- Inconvéniens qu'il faut y éviter. 133
- ÉVÊQUES**, dans les premiers tems du chris-
 tianisme n'avaient quelquefois pas plus de
 vingt sectateurs. 149
- EVTRAN**, son clocher rebâti, à quelle époque. 17
- S'il reste quelques traces du double campe-
 ment qui eut lieu dans une lande de cette
 commune en 1363. *Ibid.*

F.

- FANUM MARTIS**, temple de Mars bâti par
 les romains, dont se voient encore des restes
 de murs de plus de trente pieds d'élévation,
 commune de Corseul. 33
- FÉES**, dans la religion druidique étaient des
 veuves qui, au lieu de se remarier, se dé-
 vouaient à la fidélité conjugale, et se con-
 sacraient à l'éducation des jeunes personnes
 de leur sexe. 125 et 134

FEMMES , étaient rares parmi les domnonéens. C'est ce qui faisait naître entre les jeunes militaires des rivalités et des combats qui sont la base des romans	p. 138
FÈVES , si c'est l'origine du nom de Lambale.	54
FONDACTIONS religieuses, pourquoi en grand nombre aux environs de Corseul.	48
Pourquoi il en a été tant fait en Bretagne pen- dant les XI. ^e et XII. ^e siècles.	93
FONTAINE d'eau alumineuse à Saint-Méen, employée anciennement contre la gale.	13
D'eau minérale à Dinan; étrangers qu'elle at- tire, et à quelle époque de l'année.	27
FORTIFICATIONS de la ville de Dinan; ob- servations sur l'époque, la cause et les in- convénients de leur destruction.	<i>Ibid.</i>
Des villes gauloises, de quel genre étaient.	97
FOSSE AUX NORMANDS , proche Saint- Malo; d'où ce nom pourrait provenir.	100

G.

GAEL , bourg situé à deux myriamètres ouest de la ville de Montfort, fut résidence des rois de Domnonée, après la retraite des ro- mains, jusqu'au tems du roi S. Judicaël.	91 et 129
Etait encore, en 1372, place assez importante pour exciter l'attention du roi de France, qui l'envoya attaquer et détruire par une armée sous la conduite du connétable du Guesclin, § interp.	jr
Pourquoi les vestiges n'en sont plus apparens.	96
GALLI , pourquoi les celtes étaient ainsi ap- pelés par les romains. Voyez ci-après au	

- mot *Hébrides*, et dans le corps du volume. p. 99
- GARGANTUA, roman de Rablais; à quoi il fait allusion. 144
- GEANTS, sur quel mot ont joué les romanciers qui en ont fait des contes. 125
- GEOGRAPHES, erreur dans laquelle tous sont tombés successivement, par rapport au nom que les romains avaient donné à la rivière de Couesnon. 112
- GILLES de Bretagne, en 1446, où fut arrêté. 43
- GUENCLAN, archi-druide de la Basse-Domonée; étymologie de son nom, 139
- De quel genre étaient les ouvrages qu'il mit par écrit, et où doit être son tombeau. . . . 140
- GUESCLIN, manières différentes dont ce nom a été lu sur les manuscrits, et copié à l'impression. 81
- GUILD0, antique château fortifié dès l'an 560; étymologie de ce nom. 43
- GUIC' ALETH, ancien nom de Saint-Servan; son étymologie. 77
- GRÉNÉDAN, étymologie de ce nom, dérivée du celtique *Grénédech*, correction à faire. 148
- GRILLE (de la), évêque d'Aleth; à quelle époque en a transféré le siège dans la ville de Saint-Malo. 88

H.

- HÉBRIDES, îles de l'Océan septentrional, au nombre de trois cents, où se retrouvent encore le langage et les usages celtiques. . . 127
- Spécialement, dit *Moréri*, les habitans se plai-

sent à porter des habits <i>bigarrés de diverses couleurs</i> C'est une particularité à l'appui de la conjecture que j'ai énoncée. . . . p.	99
HERMITAGE de la plaine de Mordreux. C'est ainsi que j'avais orthographié ce mot dans mon manuscrit, en rapportant l'anecdote qui y est relative.	75
HILARITÉ et divertissemens qui accompagnent le passage de Dinan à Saint-Malo..	68
HISTOIRE, doit être scrutée avec une libre impartialité.	153
Inutilité de se borner à la répétition de ce qu'ont dit les autres, et inconvéniens qui en résultent.	134
Objet que j'ai cru devoir me proposer en écrivant	150
HUNAUDAYE, château considérable proche Corseul; quand et de quels matériaux a été bâti.	50
Étymologie présumée de son nom, par le rapprochement de beaucoup de circonstances.	52

I.

IDEUC (Saint), commune à côté de Saint-Malo; étymologie de ce nom, en concordance avec d'autres du même pays.	83
IMPRIMERIE; à quelle époque cet art fut inventé.	130
Spéculations de librairie qu'occasionna pour lors l'empressement que tout le monde mettait à se procurer des livres.	20
INHUMATIONS; quelles étaient leur impor-	

tance et leur forme dans la religion druidique	p. 117
Devaient être faites au pays natal.	129
Et toujours à côté de l'époux prédécédé, lorsqu'il y en avait un.	140
INSCRIPTION antique qui n'a point encore été déchiffrée, sur un pilier de l'église Saint-Sauveur, à Dinan.	25
Autre dans l'église de Corseul.	35
Autre du premier siècle, sur une pierre tumulaire, qui n'a été déchiffrée qu'en partie. <i>Ibid.</i>	
INVASION de la mer sur la côte septentrionale de Bretagne; à quelle époque eut lieu.	109
Combien la mer envahit de terrain.	86 et 110
Mystification qu'un prêtre de Paris reçut à ce sujet, en impétrant par prévention un bénéfice impourvu par l'ordinaire.	<i>Ibid.</i>
IONA, île où était en dernier lieu le séminaire du druidisme; détruit à quelle époque.	147
JOSSELIN, étymologie de ce nom.	65
ISIDORE (Saint), célèbre antiquaire; son opinion sur l'importance de remonter aux origines et aux étymologies.	134 et 153
ILE D'ARON, d'où ce nom provient.	82
JUDUAL, roi domnonéen; par quelle cause céda les comtés de Rennes, de Nantes et de Vannes au roi de France.	114
Regrets qu'il en manifesta.	151
JUGON, petite ville proche Corseul; origine vraisemblable de son nom, que personne n'avait encore indiquée.	48

K.

KAER'GUZ, c'est de ce nom que semble dérivé celui de l'abbaye de Beaulieu, proche Corseul.	p. 42
--	-------

L.

LA BROSSE, vieux château, dont on voit des ruines qui annoncent qu'il était grand et fortifié, proche une voie romaine, commune de Quéver, mais dont il ne se trouve aucune mention dans l'histoire, ni dans la tradition locale.	30
LA GARRAYE, château proche Dinan, célèbre par les soins charitables qu'y recevaient les malades pauvres au milieu du dernier siècle.	25
Particularités sur la vie de M. de la Garraye.	26
LAND' AEL, faute d'impression à corriger aux notes de la page.	141
LANGUE celtique, à quelle époque rapportée en Bretagne, et combien de tems continua de s'y parler.	21
LAMBALE, étymologie de ce nom, et si c'est l' <i>Ambialites</i> des Commentaires de César.	52
A quelle époque la ville semble avoir été fondée.	53
LAN' DUARD, ancien nom de l'abbaye de Saint-Jacut, proche Corseul; ce qu'il semble indiquer.	43
LARGEUR de la voie romaine qui allait de Lehon à Corseul.	33

- Moindre largeur de celle qui venait de Vannes à Corseul. L'aurait-elle fait nommer *stricça*, d'où lui proviendrait le nom l'*Estrac* qu'elle porte aujourd'hui? ou bien ce nom viendrait-il du celtique le *stréad*. p. 34
- LÉGENDES et histoires ecclésiastiques; leur degré d'authenticité.. . . . 124
- Erreurs notables que l'on y avait précédemment reconnues.. . . . 152
- LEHON, proche Dinan; a un mont capitulin élevé pour y bâtir le palais du commandant de la légion romaine préposée à la garde de la Rance. 23
- Les huit tours qui restent sur ce monticule artificiel ne sont pas de la première construction, et ont été rebâties par trois fois consécutives. 24
- Quelques matériaux de la première construction pourraient se retrouver dans le couvent des moines qui en fut bâti.. . . . 25
- LETON, ancienne variante du nom de la commune de Saint-Sulyac, et pourquoi. 84 et 121
- LITTLETON, correction à faire. J'avais cité ses expressions, qui ne sont pas très-connues à cause de la langue dans laquelle il écrivait : elles ont été supprimées, sans que je sache pourquoi.. . . . 128
- Leur traduction est que les *armoiries* et même les *noms de famille* datent du XI.^e siècle. M. Ogée, Abrég. d'hist. de Bret., tom. 1.^{er}, pag. 109, dit même que l'usage ne s'en est introduit, dans certaines parties de la Basse-Bretagne, qu'au XIII.^e siècle. Il est certain que, dans le *nobiliaire* et dans les *généalo-*

<i>gies</i> des plus anciennes familles, l'on n'en trouve pas qui ait rien <i>prouvé</i> au-delà : c'est le fondement de ce que j'ai dit ci-dessus. . p.	65
LIVRES imprimés sur les antiquités historiques; abus que l'on peut en faire.	98 et 150

M.

MAGES; qualification donnée aux druides; et pourquoi. C'est en jouant sur ce mot que les romanciers ont fait leurs contes de magiciens	146
MAISON souterraine, nouvellement découverte dans une fouille à Corseul.	1 et 32
Celles des anciennes villes gauloises; comment bâties, et pourquoi.	96
MALBOROUG, général anglais; à quelle époque fit sa descente pour attaquer Saint-Malo, et si l'on voit encore des traces de ses retranchemens.	100
MALO (Saint); étymologie présumée de ce nom.	44
Invasion de deux lieues qu'y a faite la mer; à quelle époque.	86
Choses remarquables à y voir.	94
MARCHE (la), ancien château détruit, proche Montfort; avait un souterrain dont on voit encore l'orifice.	58
MAROT (Claude-Toussaint), seigneur de la Garraye; anecdotes historiques à son sujet.	26
Autres anecdotes relatives à sa sœur.	38
MATHILDE de Montfort, première tige connue de la maison de Montauban.	57 et 64
MÉDAILLES et autres objets antiques de plus de dix-huit cents ans de date, nouvellement découverts à Corseul.	1 et 32

ALPHABÉTIQUE.

17

MÉGRIT, commune proche Corseul; étymologie de son nom d'après les productions de son sol.	p. 55
MERLIN, archidruïde, prétendu enchanteur; quand est mort et où a été enterré.. . . .	91 et 140
Etymologie de son nom, et quels ouvrages il a écrits.	139
MONTAFILAN, château présumé bâti par les romains dès le I. ^{er} siècle de notre ère; étymologie.	37
Sa situation, et les restes qui en sont encore reconnaissables.	<i>Ibid.</i>
MONT-DOL; ce qu'indique sa pierre percée.	120
MONTFORT; erreur des historiens, qui ont supposé que cette villen'aurait été bâtie qu'en 1091.	13
MONT SAINT-MICHEL, proche Corseul...	45
Autre, proche Carnac.	106
Autre, proche Dol.	103
Autre, proche Lannion.	140
MORDREUX, plaine maritime de Saint-Servan; étymologie présumée de son nom....	85
MORIEUX, commune proche Corseul; étymologie de son nom, et antiquités qui s'y trouvent.. . . .	61

N.

NANTES; comment ce pays était anciennement appelé en langue celtique, et pourquoi. . .	102
NAVIGATION de Dinan à Saint-Malo; particularités y relatives.	67
NAZARETH, abbaye dans la commune de Corseul; conjectures sur l'étymologie du nom. . .	40

NOCES (secondes); étaient inusitées et dé- considérées dans la religion druidique. . . p.	133
NOENEC ou NAOUNEC, mot celtique en- tré dans la composition du nom Domno- née; ce qu'il signifie.	102
Correction à faire par rapport à ce mot. . . .	127
NOIE ou NOUAIS (la), est une petite église proche Montfort, d'une architecture la plus remarquable de tout l'arrondissement. . . .	58
NOMINOE, roi de Bretagne; si c'est lui qui fit bâtir la ville de Dinan.	21
NOMS antiques, presque tous altérés, et pour- quoi.	124
NOMS et établissemens du christianisme; ont été substitués aux noms et aux établissemens des religions qu'il a supplantées.	41
NOMS d'hommes supposés comme fondateurs de royaumes et de villes.	126
NOTE; mot qui a été supprimé à l'impression, et qui doit être ajouté pour annoncer le renvoi	57

O.

OMISSIONS et erreurs historiques : c'est pour les réparer qu'il me paraît convenable d'é- crire, plutôt que pour encombrer les biblio- thèques par de faciles et vaines répétitions de ce qui aurait déjà été dit vingt fois. . .	150
OFFRANTS (la ville aux), petit hameau pro- che Saint-Malo, où il a été découvert des ruines souterraines; pourquoi nommé de la sorte.	99
ORIGINES et étymologies; sentiment d'un célèbre antiquaire sur leur importance. . .	134 et 153

P.

PARAMÉ, commune proche Saint-Malo; étymologie.	85
PASSAGE de Dinan à Saint-Malo; particularités qui s'y rapportent.	70
PEINE de mort; n'était pas admise dans le druidisme.	110
PÉLERINAGES; usage de boire de l'eau des fontaines et de s'y laver; d'où provient...	13
PENTE; de combien est de toises depuis Calais jusqu'à la pointe d'Ouessant..	121
PENTHIÈVRE, Rohan et Montfort; étaient trois branches issues de l'ancienne maison souveraine de Bretagne.	65
PERRON de Merlin, célèbre dans les romans de la Table ronde; où situé.	89
PEZARO, correction à faire : lisez 400 ans, au lieu de 600 ans..	48
PIERRES monumentales à Carnac; ce qu'elles indiquent.	106
Celle du Champ-Dolant, proche Dol.	117
PLANCOET, petite ville proche Corseul; étymologie.	41
PLÉLAN, commune proche Corseul; étymologie de ce nom.	45
PLEUDIHEN, bourg des environs de Saint-Malo; étymologie du nom, et autres particularités.	74
PORCELAINES antiques, et probablement de 1800 ans de date, découvertes nouvellement à Corseul.	1 et 3a

POULLET (le clos), nom du terrain qui borde la plaine maritime de Mordreux; d'où provenu.	p. 87
PRÊTRE de Paris qui se fit nommer en cour de Rome à la cure d'une paroisse submergée proche Dol.	110
PROCLAMATION des druides, conseils d'un roi domnonéen, contre Saint-Malo, premier évêque d'Aleth.	114
PROPHÉTIES de Merlin et de Guenclan; leur sens raisonnable.	143

Q.

QUÉVER , commune rurale que traverse la voie romaine entre Lehon et Corseul; passe mal à propos pour avoir été le premier emplacement de la ville de Dinan.	29
Étymologie du nom de cette commune.	<i>Ibid.</i>

R.

RABELAIS ; à quoi faisait allusion dans son roman de Gargantua.	144
RANCE , rivière de Dinan; étymologie du nom	82
RARETÉ des femmes en Domnonée; a été l'origine des scènes de galanterie chevaleresque dans les romans.	138
RARETÉ des manuscrits et des titres antérieurs à l'invention de l'imprimerie, et prix que l'on y mettait.	131
REGISTRES de l'état civil; à quelle époque s'en est introduit l'usage.	66
RELIGION ; biens et établissemens affectés à	

ALPHABÉTIQUE.

21

son desservice du tems des druides; furent concedés aux sacrificateurs des romains et ensuite aux missionnaires du christianisme p.	92
RELIGION chrétienne; avec quelle difficulté s'établit..	149
Si j'en attaque les croyances en quelque point essentiel..	123 et 152
RENNES, ville qui existait avant la conquête des romains; pourquoi nommée par eux <i>urbs</i> <i>rubra</i> ..	98
RIOU, chevalier des Gravelles, natif de Saint- Méén, arrondissement de Montfort....	26
ROGINEA, ville maritime des curiosolites; éty- mologie de son nom, et en quel endroit pouvait être située..	61
ROHAN; si c'était le nom patronimique du premier seigneur connu de Montauban...	57 et 65
ROSPÈZ, proche Lannion, mont capitolin, ou tout au moins tumulaire..	141

S.

SAINT-ESPRIT, hameau proche Dinan, où la tradition suppose qu'était autrefois la ville; conjecture à ce sujet et à celui de l'étymo- logie du nom..	29
SALOMON (Saint), roi de Bretagne au IX. ^e siècle, avait encore été éduqué dans la re- ligion druidique avant de se faire chrétien.	92
SAUSON (Saint), mal à propos lu <i>Sanson</i> sur les anciens manuscrits et même encore sur le mien..	113
Il fut le premier missionnaire du christianisme dans le royaume de Domnonée..	147

SCALIGER; précautions que cet auteur indique pour les étymologies.....	p. 133
SEIN; correction à faire.....	139
SÉPULTURE; dans la religion druidique, comment avait lieu.....	117
SERVAN (Saint), proche Saint-Malo; est l'emplacement présumé de l'ancienne ville gauloise d'Aleth.....	77 et 96
SILANUS; s'il peut être regardé comme fondateur de l'antique et immense château de Montafilan, commune de Corseul.....	36
SOLIDOR; étymologie de ce nom, par plusieurs raisons discutées.....	79 et 82
Époque à laquelle fut bâti le château, et autres noms qu'on lui donnait.....	80
SUBMERSION de plusieurs paroisses, proche Dol; leurs noms, et la date de l'événement	110
SULYAC (Saint), commune entre Dol et Saint-Malo; étymologie de son nom.....	84
Depuis quand sa plaine maritime s'est formée.	86
SULYAU : c'est ainsi qu'il faut lire.....	87
SYNONYMES et homonymes; sont des écueils où vont se perdre presque tous ceux qui s'embarquent dans des étymologies de cabinet. .	132

T.

TABLE RONDE, ancien ordre de chevalerie celtique; son explication.....	129
TADEN, commune proche Dinan; c'est dans son cimetière qu'est le tombeau de M. de la Garraye.....	26
TERTRES tumulaires; ne doivent pas être confondus avec les monts <i>capitolins</i> que les	

- romains élevaient aux endroits de leurs résidences..... p. 10
- Il y avait même encore différens tertres tumulaires; p. ex. : celui du mont Saint-Michel, proche Dol, est un *mausolée* druidique. . 103
- Id.* de ceux de la commune de Carnac..... 106
- Peut-être aussi de la butte de Rospèz, proche Lannion..... 141
- Mais la *Motte*, à Bédée, de même qu'une grande multitude d'autres que l'on voit en Bretagne, n'était tertre tumulaire que comme butte de campement. 15
- TOMBEAUX druidiques; ce qui les désigne. . 141
- TOURS, métropole; par quels motifs le duc de Bretagne consentit à y soumettre ses états, au commencement du XIII.^e siècle..... 151
- TRÉFORT, monument d'architecture romaine, commune de Corseul; étymologie de son nom 32
- Autre pareil, proche la ville d'Auray..... *Ibid.*
- TITRES, en original; il n'en est pas de plus ancien que l'an 1354, même au château de Nantes. 130
- TYERN' TAUL' TRO, ou bien *Tyern' Taul' rond*; correction à faire. 129

V.

- VAISSEAUX; complaisance des officiers de marine, à Saint-Malo, pour les montrer aux voyageurs non suspects..... 94
- VANNES, ancienne ville gauloise; étymologie de ce nom, qui était celui du pays en général, et qu'elle a reçu en échange d'un autre, qu'elle portait en particulier. 127

VARIÉTÉ de noms, tant pour les pays que pour les hommes, dans les tems anciens, p.	128 et 130
VIVIANE, épouse de Merlin; doit avoir été inhumée à côté de lui, et en quel endroit.	91
VOIES romaines; celle qui vient d'être dé- couverte dans le département de l'Indre, se dirigeant vers Brest.	4
Autre, entre Dinan et Corseul.	29
Autre, de Corseul vers Quintin.	33
Autre, de Corseul vers Vannes, par Jugon.	<i>Ibid.</i>
Autre, dans la presqu'île de Rhuis.	53
Autre, de Carhaix à la baie des Trépassés..	63
Autre, de Rennes à Dinan, citées par Dan- ville, <i>quid?</i>	62
VORGANIUM, ancien nom de la ville de Car- haix, sur les cartes géographiques romaines; quelle en est l'étymologie.	61

U.

URSULE (Sainte), amenant d'Angleterre onze mille compagnes aux bretons, dans le IV. ^e siècle.	138
---	-----

X.

XÉNOPHON, écrivain de l'antiquité, qui vi- vait plus de 400 ans avant Jesus-Christ; n'a eu qu'une célébrité postérieure à celle des druïdes	99
--	----

Y.

YAC, mot celtique, entrant dans la compo-	
---	--

sition de plusieurs noms de villes et de communes ; ce qu'il signifie, p. 132
 YAC' GUZ ; paraît étymologie du nom de l'abbaye de Saint-Jacut, proche Corseul. . . . , 42

Z.

ZOROASTRE, fondateur de la religion de l'empire des perses, qui vivait du tems que *Nemrod* fit bâtir la tour de Babylone, plus de 2,000 ans avant la naissance de Jesus-Christ, a passé pour disciple des druides. 146

NOTE FINALE. D'autres fautes d'impression, sur des mots qui n'entraient point dans cette table, n'ont pu y être corrigées : ce sera au lecteur à les reconnaître. Je ne donnerai point d'*errata*, parce que je n'en lis jamais, et je m'imagine que les autres font de même.

J'ajoute encore ici, sur observation du prote d'imprimerie, une dernière explication, dont je m'aperçois que plusieurs lecteurs pourraient bien aussi avoir besoin ; c'est la raison pour laquelle j'orthographe certains mots autrement que *Wailly*, *Beauzée*, *Gattel*, *Boiste*, et même le dictionnaire de l'*Académie* ; car il avait cru bien faire de se conformer à eux spécialement, par rapport au mot *Hermitage*..... Cela serait vrai si le mot dérivait du grec, où la lettre H est inconnue, mais je le crois au contraire dérivé du celtique *hermydich*, solitude, et *herm*, terre inhabitée, terre déserte, mots qui répondent au latin *secessus*, et au grec *anachorisis*.

Dans les mêmes auteurs, on pourrait lire aussi le mot *Anacorete* orthographié par un simple C. Pourtant, je n'en persiste pas moins à croire qu'il doit s'orthographier par CH, attendu qu'il dérive du grec avec la double lettre CHI, et non point avec la simple lettre KAPPA. De pareilles réformes, qu'on lit dans les auteurs modernes, ne simplifient l'orthographe qu'aux dépens des étymologies qu'elles déguisent, et finissent par rendre difficiles à retrouver.

Même observation touchant le nom de l'île de *Sein* : il avait cru mieux de l'orthographier par un *A*, d'après le dictionnaire géographique de Vosgien ; mais il aurait pu lire encore, dans le dictionnaire historique de *Moreri*, une orthographe différente de celle de Vosgien et de la mienne. Néanmoins, l'on ne saurait douter que le nom de cette île existait avant l'introduction de la langue latine, et que conséquemment il dérive d'un mot celtique quelconque : aussi les Commentaires de César ne le rendent-ils ni par le mot *Sana* ni par le mot *Sancta*, mais par le mot *Sena*, qui n'est point latin, et seulement latinisé.

Peut-être que ce nom vient d'un mot analogue à celui de *senar*, qui signifiait *vieux*, suivant les poèmes d'Ossian, et aurait été donné à cause de la vieillesse des neuf druidesses préposées au desservice de l'hospice maritime établi dans cette petite île, ou bien du mot *sun*, qui signifie *semaine*, à cause que leur service, destiné à secourir les marins qui faisaient naufrage dans ce dangereux détroit, aurait été *hebdomadaire*. Quoi qu'il en soit, la véritable orthographe est *Sein*, comme le Sein persique, le Sein arabe, etc., par analogie du latin *sinus*, détroit, golfe, passage serré entre des montagnes et des rochers.

Voilà, contre l'autorité des écrivains indiqués ci-dessus, mes raisons, que je crois bonnes. Leur insertion aura le double effet de donner aux lecteurs un éclaircissement, et de prouver aussi que le prote n'avait commis, à cet égard, ni négligence, ni impéritie proprement dite. C'est une justice que je me plais à lui rendre, en relevant de telles erreurs.

Il a encore de meilleures excuses par rapport à l'orthographe des mots *celtiques*, puisqu'il m'avait déclaré savoir plusieurs langues, mais ignorer absolument celle-là ; ce qui n'est point extraordinaire à des personnes d'ailleurs très-distinguées par leur littérature et leur instruction.

En dernier lieu, je déclare n'avoir à faire au prote que le reproche très-léger de s'être trop fié à soi pour déchiffrer mon écriture, lorsqu'il s'y est cru suffisamment accoutumé, par la crainte d'importuner ceux de mes amis qui entendent le celtique, et que je lui avais indiqués à Remes pour corriger les épreuves, n'étant pas à portée de les corriger moi-même.

VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

